

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/COMTD/LDC/W/48  
1<sup>er</sup> octobre 2010

(10-4993)

Sous-Comité des pays les moins avancés

## ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES PRODUITS ET SERVICES DONT L'EXPORTATION PRÉSENTE UN INTÉRÊT POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Note du Secrétariat<sup>1</sup>

<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>PROFIL D'EXPORTATION DES PMA.....</b>	<b>5</b>
A.	TENDANCES DU COMMERCE DES BIENS ET DES SERVICES DES PMA .....	5
B.	PARTICIPATION DES PMA AU COMMERCE MONDIAL DES MARCHANDISES .....	12
<b>1.</b>	<b>Tendances mondiales .....</b>	<b>12</b>
a)	Total des exportations .....	12
b)	Principaux produits .....	15
c)	Principaux marchés .....	18
C.	PARTICIPATION DES PMA AU COMMERCE MONDIAL DES SERVICES.....	20
<b>1.</b>	<b>Tendances générales .....</b>	<b>21</b>
<b>2.</b>	<b>Tourisme .....</b>	<b>22</b>
<b>III.</b>	<b>ÉVOLUTION DES BALANCES COMMERCIALES AU COURS DE LA DÉCENNIE .....</b>	<b>24</b>
A.	BALANCES DU COMMERCE DES MARCHANDISES DES PMA .....	25
B.	BALANCES COMMERCIALES PAR PRODUITS .....	29
<b>IV.</b>	<b>CONDITIONS D'ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES EXPORTATIONS DES PMA.....</b>	<b>30</b>
A.	INTRODUCTION .....	30
B.	TENDANCES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES PRODUITS DONT L'EXPORTATION PRÉSENTE UN INTÉRÊT POUR LES PMA .....	32
C.	PROGRESSIVITÉ DES DROITS DONT FONT L'OBJET LES EXPORTATIONS DES PMA SUR LES MARCHÉS DES PAYS DÉVELOPPÉS.....	35
D.	TRAITEMENT TARIFAIRE DES EXPORTATIONS DES PMA SUR CERTAINS MARCHÉS .....	37
a)	Conditions d'accès aux marchés pour les exportations des PMA vers certains pays développés .....	39
b)	Conditions d'accès aux marchés pour les exportations des PMA vers certains pays en développement .....	42
<b>V.</b>	<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>47</b>
	<b>ANNEXE.....</b>	<b>49</b>

<sup>1</sup> Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

**Liste des tableaux**

Tableau 1:	Tendances des exportations de marchandises et de services commerciaux des PMA, 2000-2009 .....	7
Tableau 2:	Tableau 2: PMA et commerce mondial des marchandises et des services commerciaux, 1980-2009.....	8
Tableau 3:	Prix d'exportation des produits primaires, 2000-2009 .....	14
Tableau 4:	Les 20 principaux produits d'exportation des PMA, par part de marché, 2008 .....	17
Tableau 5:	Exportations de services commerciaux par les PMA, 2000-2009 .....	21
Tableau 6:	Tableau récapitulatif des engagements des PMA au titre de l'AGCS – Tourisme.....	23
Tableau 7:	Termes de l'échange pour les PMA, 2000-2009 .....	27
Tableau 8:	Exportations et importations des PMA: évolution du volume, de la valeur unitaire et de la valeur, 2000-2009.....	28
Tableau 9:	Taux de couverture des importations par les exportations pour les PMA, 2000-2009 .....	29
Tableau 10:	Balance du commerce des marchandises des PMA par groupes de produits, 2000-2008 .....	29
Tableau 11:	Évolution du traitement tarifaire concernant les marchandises importées par les pays développés, 1996-2008.....	34
Tableau 12:	Droits de douane moyens par degré de transformation et par région exportatrice, 1996-2008 .....	36
Tableau 13:	Traitement tarifaire des exportations des PMA sur les marchés de certains pays développés, 2008.....	40
Tableau 14:	Traitement tarifaire des exportations des PMA sur les marchés de certains pays en développement, 2008 ou dernières données disponibles.....	43

**Liste des graphiques**

Graphique 1:	Évolution des exportations de biens et de services commerciaux des PMA, 2000-2009 .....	5
Graphique 2 a):	Part des trois premiers produits des PMA dans leurs exportations totales de marchandises, 2008 .....	6
Graphique 2 b):	Part des services commerciaux dans les exportations totales des PMA, 2008.....	7
Graphique 3:	Prix des exportations des produits de base, 1999-2009 .....	13
Graphique 4:	Évolution du volume du commerce des marchandises des PMA et des pays en développement, 2000-2009.....	15
Graphique 5:	Composition des exportations de marchandises des PMA, par principaux produits, en 2009.....	16
Graphique 6:	Les 20 principaux marchés pour les exportations de marchandises des PMA, 2000-2009 .....	18
Graphique 7:	Composition des importations en provenance des PMA par région, en 2009 ou pour l'année la plus récente .....	19
Graphique 8:	Arrivées de touristes internationaux dans deux PMA et exportations mondiales de services de voyages, premier trimestre 2008- premier trimestre 2010.....	22
Graphique 9:	Commerce des marchandises des PMA: indices de valeur et balances commerciales, 1990-2009 .....	24
Graphique 10:	Évolution du commerce des marchandises des PMA, 2000-2009 .....	26
Graphique 11:	Couverture des importations par les exportations pour les PMA, par groupes de produits, de 2000 à 2008 .....	30
Graphique 12:	Marge de préférence effective applicable aux exportations des PMA pour certains groupes de produits, 1996-2008 .....	35
Graphique 13:	Progressivité des droits en ce qui concerne les exportations des PMA à destination des marchés des pays développés depuis la fin du Cycle d'Uruguay.....	36

**Liste des encadrés**

Encadré 1:	Le commerce des PMA et la crise financière mondiale.....	10
Encadré 2:	Données miroir concernant les exportations de l'Afrique vers l'Europe .....	20
Encadré 3:	Compétitivité des PMA et coûts des transactions à l'exportation .....	32
Encadré 4:	L'utilisation des préférences.....	38

**Liste des tableaux de l'annexe**

Tableau 1 de l'annexe:	Exportations et importations de marchandises des PMA par groupement de pays, 2009.....	49
Tableau 2 de l'annexe:	Prix d'exportation des produits primaires, 2000-2010 .....	51
Tableau 3 de l'annexe:	Principales exportations de marchandises des PMA en 2008 .....	53
Tableau 4 de l'annexe:	Importations en provenance des PMA, par principaux marchés et groupes de produits, 2000-2009.....	55
Tableau 5 de l'annexe:	Tableau 5 de l'annexe: Coefficient de couverture des importations par les exportations des PMA, 2000-2009 .....	58
Tableau 6 de l'annexe:	Mesures en faveur des exportations originaires des PMA .....	60

## I. INTRODUCTION

1. La présente note a été établie par le Secrétariat conformément au paragraphe 7 du Programme de travail de l'OMC en faveur des pays les moins avancés (PMA), qui prescrit l'accomplissement d'un examen annuel de l'accès aux marchés pour les produits originaires des PMA (WT/COMTD/LDC/11). Elle reprend de précédentes études du Secrétariat en actualisant les renseignements relatifs à l'évolution du commerce et des conditions d'accès aux marchés pour les PMA, s'agissant des marchandises et, dans une certaine mesure, des services.<sup>2</sup> L'évolution des balances commerciales des PMA par pays et par produit a fait l'objet d'une attention particulière dans le présent document. Par ailleurs, les données couvrent les années 2000-2008/2009 dans le but d'examiner les résultats commerciaux des PMA durant la période d'application du Programme d'action de Bruxelles (PAB) pour les PMA (2001-2010). La présente note constitue aussi une contribution à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA-IV), qui procédera à un examen du PAB, y compris dans le domaine du commerce, afin de planifier une nouvelle série de mesures visant à promouvoir la croissance et le développement des PMA.

2. Cette note est divisée en quatre grandes parties, en plus de la présente introduction. Le chapitre II, qui porte sur le profil d'exportation, décrit les tendances récentes des flux commerciaux des PMA s'agissant tant des marchandises que des services commerciaux. Il inclut une analyse des exportations des PMA par principaux produits et par marché de destination, y compris l'exportation de services touristiques. Le chapitre III analyse l'évolution des balances commerciales par pays et par groupe de produits, ainsi que le taux de couverture des importations par les exportations. Le chapitre IV, consacré aux conditions d'accès aux marchés offertes aux exportations des PMA, contient notamment une analyse de l'utilisation des préférences. En conclusion de la note sont résumées les constatations qui y figurent, et une série de tableaux figurant en annexe donne aux Membres des renseignements et références supplémentaires de caractère général. La présente note ne vise pas à couvrir exhaustivement tous les aspects qui conditionnent l'accès aux marchés pour les produits des PMA. Elle devrait donc être lue parallèlement aux notes précédemment établies sur la question pour prendre la mesure des différents facteurs qui déterminent l'accès aux marchés pour les PMA.

3. Une mise en garde est nécessaire concernant les statistiques relatives aux PMA, qui sont incomplètes et peu actualisées. Malgré les progrès accomplis dans la production de données nationales et leur compilation par le Secrétariat, ces faiblesses restent prononcées lorsqu'il s'agit de statistiques trimestrielles ou mensuelles. Dans de nombreux cas, le Secrétariat a dû recourir à des statistiques miroir, en se fondant sur les importations notifiées par les partenaires des PMA, et il a dû estimer les données restées manquantes. En particulier, il a établi des statistiques miroir à partir de bases de données comme la base COMTRADE de l'ONU ou le Global Trade Atlas, qui contiennent des données très détaillées sur le commerce des pays développés et des données substantielles sur le commerce des grands pays en développement et des économies en transition. Cela permet d'estimer la part des échanges des PMA non seulement avec les pays développés, mais aussi avec les économies en développement.

4. L'inconvénient des données miroir, c'est qu'elles ne permettent pas de comptabiliser les échanges internes entre PMA ainsi que le commerce avec des économies en développement qui ne communiquent pas de statistiques. Cela constitue un sérieux handicap à l'heure où le commerce Sud-Sud devient l'un des volets les plus dynamiques du commerce international. En outre, les chiffres

---

<sup>2</sup> Depuis 2005, les domaines particuliers suivants ont été couverts: i) textiles et vêtements (WT/COMTD/LDC/W/37); ii) mesures non tarifaires (MNT) (WT/COMTD/LDC/W/39 et ses addenda); iii) commerce des services des PMA (JOB(07)/32/Rev.1 et JOB(07)/148); iv) commerce des produits alimentaires et agricoles des PMA (WT/COMTD/LDC/W/43 et JOB(08)/49); v) utilisation des préférences (WT/COMTD/LDC/W/41/Rev.1); et vi) incidence de la crise financière mondiale (WT/COMTD/LDC/W/46/Rev.1).

totaux établis à partir de données miroir peuvent différer du montant total des exportations communiqué par les PMA. Des efforts particuliers ont été fournis pour utiliser les chiffres communiqués par les pays pour le volume total des échanges.

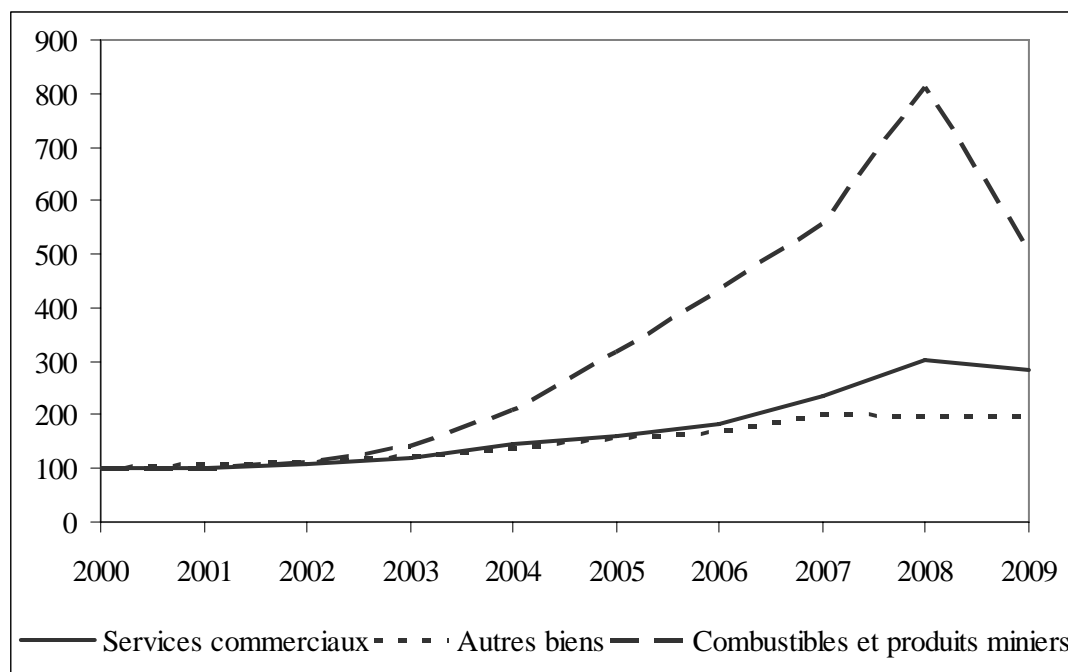
## II. PROFIL D'EXPORTATION DES PMA

5. Le présent chapitre commence par examiner les tendances globales observées en matière de commerce des biens et des services des PMA durant les années 2000, ainsi que l'incidence de la crise financière mondiale de 2008-2009. La participation des PMA au commerce des marchandises et aux services commerciaux est analysée dans les sections suivantes.

### A. TENDANCES DU COMMERCE DES BIENS ET DES SERVICES DES PMA

6. L'accroissement rapide de la valeur totale des biens et services exportés par les PMA durant les années 2000 a brusquement pris fin en 2008, au lendemain de la crise financière mondiale. La croissance des exportations de marchandises s'était accélérée dès 2003, essentiellement grâce à la hausse des prix du pétrole et des produits de base, tandis que les exportations de services ont connu un accroissement plus marqué après 2006, évolution qui pourrait être attribuée à la vitalité du tourisme et à l'augmentation des prix des services de transport (voir le graphique 1). Malgré une baisse de 28 pour cent en 2009, les exportations de marchandises ont atteint un taux de croissance annuel moyen de 14 pour cent pendant la décennie 2000-2009, soit presque le double du taux de croissance du commerce mondial durant la même période (8 pour cent). Les chiffres respectifs pour les services commerciaux sont de 12 pour cent pour les PMA, contre 9 pour cent pour le commerce mondial.

Graphique 1: Évolution des exportations de biens et de services commerciaux des PMA, 2000-2009  
(Indice: 2000 = 100)



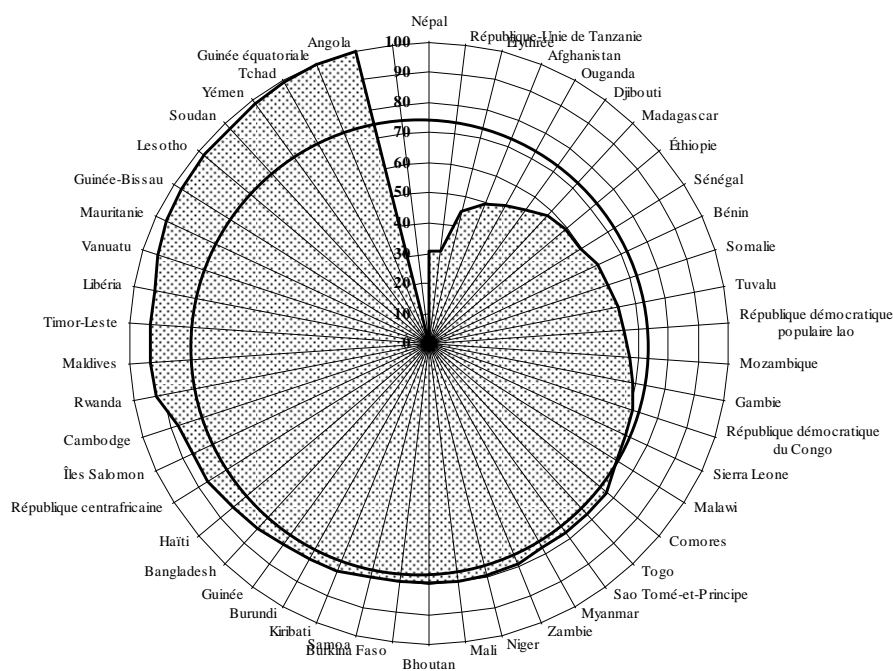
Source: Secrétariat de l'OMC.

7. La concentration des exportations est une caractéristique structurelle des économies des PMA (voir le graphique 2), et la hausse du prix des produits de base a accentué cette spécificité. Étant donné le degré de développement plus faible de leurs secteurs productifs, les PMA sont lourdement

tributaires d'un petit nombre de produits pour lesquels ils offrent un certain degré d'avantage comparatif (produits de base pour ce qui concerne le commerce des marchandises, et tourisme pour les exportations de services). Même lorsque les PMA ont pu diversifier leur production dans le secteur manufacturier, la gamme des produits exportés était habituellement limitée à quelques filières à forte intensité de main-d'œuvre, notamment dans le secteur des vêtements.

8. En moyenne, près des trois quarts des exportations totales de marchandises dépendaient de seulement trois grands produits (qui varient d'un PMA à l'autre). Par exemple, pour huit pays, les trois premiers produits représentaient plus de 95 pour cent des recettes à l'exportation, illustrant la vulnérabilité de ces économies vis-à-vis des fluctuations du commerce international. Certains PMA dépendaient aussi des exportations de services pour une part importante de leurs recettes totales d'exportation. Les voyages, qui donnent des indications fiables sur les recettes touristiques, sont le secteur dominant, en particulier pour les petits États insulaires où ils représentent la source principale des recettes d'exportation.

Graphique 2 a): Part des trois premiers produits des PMA dans leurs exportations totales de marchandises, 2008





	Valeurs						Taux de croissance annuel					
	2000	2009 <sup>a</sup>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 <sup>a</sup>	2000-2009 <sup>a</sup>
Services commerciaux	6,1	17,4	2,5	7,2	8,0	21,6	10,2	16,0	27,9	27,4	-5,3	12,3

<sup>a</sup> Estimation préliminaire.

Source: Secrétariat de l'OMC.

10. Pendant la décennie 2000-2009, la part des PMA dans le commerce mondial (exportations plus importations) a progressé, passant de 1,21 pour cent à 2,09 pour cent, une évolution positive durant cette période marquée par une orientation générale favorable des échanges internationaux, qui ont augmenté de 7,8 pour cent en moyenne annuelle au cours de la décennie (voir le tableau 2). La crise de 2008-2009 n'a pas entraîné de diminution de la part des PMA dans le commerce mondial des marchandises; au contraire, leur part a crû de 2,04 pour cent en 2008 à 2,15 pour cent en 2009, alors que le pourcentage correspondant pour les services a légèrement reculé, tombant de 1,99 pour cent à 1,85 pour cent. Malheureusement, cette résistance du commerce des marchandises des PMA durant la récession était principalement due à l'orientation positive de leurs importations, alors que la part de marché de leurs exportations est retombée sous la barre de 1 pour cent. Par conséquent, le groupe a enregistré un important déficit commercial en 2009, après trois années consécutives d'excédent (2006, 2007 et 2008) (voir le chapitre III pour de plus amples informations sur les balances commerciales).

Tableau 2: PMA et commerce mondial des marchandises et des services commerciaux, 1980-2009  
(en milliards de dollars et en pourcentage)

	1980	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Variation annuelle en pourcentage 2000-2009
Commerce total des marchandises et des services commerciaux <sup>a</sup>										
Monde	2 313	4 209	6 224	7 856	12 772	14 664	17 038	19 554	15 471	7,8
PMA	49	57	74	95	201	241	305	397	323	14,6
Part dans le total mondial du commerce de marchandises <sup>a</sup>	2,11	1,36	1,18	1,21	1,58	1,64	1,79	2,03	2,09	...
Commerce total des services commerciaux <sup>a</sup>										
Monde	1 929	3 408	5 047	6 384	10 346	11 930	13 778	15 863	12 225	7,5
PMA	39	45	57	76	165	199	249	323	263	14,9
Part dans le total mondial des échanges de services commerciaux <sup>a</sup>	2,03	1,32	1,13	1,18	1,60	1,67	1,81	2,04	2,15	...
Commerce total des exportations mondiales de marchandises										
Monde	384	800	1 177	1 472	2 426	2 734	3 260	3 691	3 246	9,2
PMA	10	12	17	19	36	42	56	74	60	13,5
Part des exportations mondiales de marchandises	2,53	1,52	1,42	1,31	1,48	1,52	1,70	1,99	1,85	...



	1980	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Variation annuelle en pourcentage 2000-2009
Monde	1 941	3 433	5 106	6 379	10 372	11 989	13 867	15 933	12 339	7,6
PMA	16	20	25	36	82	102	128	166	120	14,3
Part des exportations mondiales de services commerciaux	0,82	0,57	0,48	0,56	0,79	0,85	0,92	1,04	0,97	...
Monde	365	780	1 172	1 484	2 488	2 823	3 388	3 826	3 350	9,5
PMA	2	3	5	6	10	11	14	18	17	12,3
Part des importations mondiales de marchandises	0,68	0,42	0,45	0,41	0,39	0,40	0,43	0,48	0,52	...
Monde	1 917	3 383	4 988	6 389	10 321	11 871	13 689	15 793	12 110	7,4
PMA	23	25	32	40	84	97	122	157	143	15,3
Part des importations mondiales de services commerciaux	1,21	0,75	0,65	0,62	0,81	0,82	0,89	0,99	1,18	...
Monde	402	820	1 182	1 460	2 364	2 646	3 132	3 555	3 143	8,9
PMA	7	9	11	13	26	30	41	55	43	14,0
Part dans le total mondial	1,79	1,09	0,97	0,90	1,11	1,14	1,31	1,55	1,36	...

<sup>a</sup> Le commerce mondial est calculé comme la moyenne des exportations et des importations dans le monde. Dans le tableau ci-dessus, le commerce total des PMA est estimé comme la somme de leurs exportations et de leurs importations. Cette mesure gonfle donc les résultats en comptabilisant doublement les échanges entre PMA qui ne pouvaient pas être soustraits en l'absence de données ventilées par origine et par destination. Le commerce entre PMA n'est toutefois pas suffisamment important pour compromettre la valeur analytique des données.

Source: Secrétariat de l'OMC.

11. La forte contraction de l'économie mondiale qui a débuté au second semestre de 2008 a frappé les PMA pendant une phase de croissance particulièrement rapide de leurs exportations de biens et de services. Comme il ressort du tableau de l'encadré 1, la performance des exportations de marchandises des PMA a systématiquement dépassé, et de loin, celle du commerce mondial depuis le dernier trimestre de 2007. Les effets de la crise financière sur le commerce sont devenus perceptibles au quatrième trimestre de 2008. Si la crise a atteint une intensité maximale en mars 2009, les taux de croissance annuels sont restés négatifs jusqu'au troisième trimestre de 2009. Globalement, le commerce mondial a perdu 22,7 pour cent en valeur et 12 pour cent en termes réels en 2009.

**Encadré 1: Le commerce des PMA et la crise financière mondiale<sup>3</sup>**

En tant que groupe, les exportations des PMA ont été particulièrement touchées par la chute des prix des produits de base durant la phase initiale de la crise, tandis que d'autres groupes de produits ont moins souffert. Les chiffres annualisés sont redevenus positifs fin 2009 et ont enregistré un taux de croissance élevé en glissement annuel en raison d'une combinaison de facteurs économiques et statistiques (l'économie mondiale est restée vigoureuse et les chiffres trimestriels pour 2010 ont été comparés au très faible niveau de base de 2009).

Tableau de l'encadré 1: Variation trimestrielle annualisée des exportations de marchandises, 2007-2010

	2007				2008				2009				2010
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Monde: total des marchandises	15	13	15	19	22	26	21	-10	-30	-32	-24	3	25
PMA: total des marchandises	10	10	12	43	57	69	59	-3	-42	-45	-38	8	55
Produits agricoles	14	14	20	19	18	13	13	-1	-19	-9	-9	8	11
Produits alimentaires	16	15	18	24	17	13	19	3	-7	6	-1	6	0
Combustibles et minéraux	8	6	17	58	83	101	80	-4	-53	-55	-47	9	86
Produits manufacturés	17	21	-3	15	6	2	12	-3	-6	-5	-5	3	-1
Vêtements	10	9	6	5	12	15	10	10	5	-1	-3	-5	-6

**Note:** Les données relatives aux PMA se fondent sur les statistiques miroir d'un vaste échantillon de pays importateurs développés et en développement, ainsi que sur les estimations du Secrétariat.

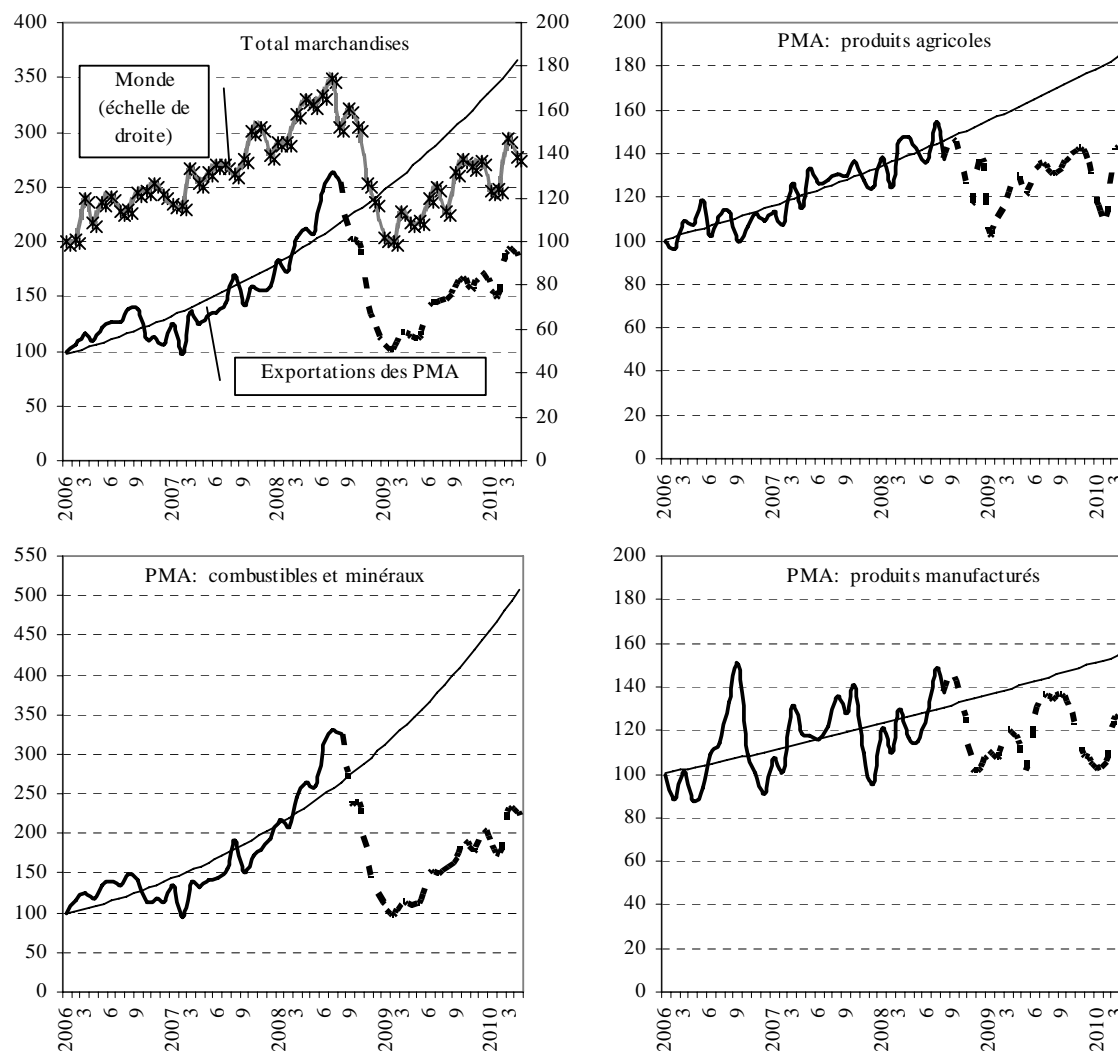
**Source:** Secrétariat de l'OMC.

Une fois encore, le chiffre positif retenu pour le total du commerce des PMA est fortement influencé par le poids des combustibles et des minéraux dans les exportations totales de ces pays. Cette spécificité ressort plus clairement du graphique de l'encadré 1, tout comme l'évolution comparative de chaque groupe de produits pendant et après la crise. Alors que la demande de combustibles et de minéraux et leurs prix se sont effondrés après le troisième trimestre de 2009, les exportations de produits agricoles et de produits manufacturés ont stagné. Quoi qu'il en soit, le niveau des exportations au premier trimestre de 2010 est encore loin de la valeur qu'on aurait pu attendre, même si la tendance qui prévalait avant la crise était demeurée inchangée.

Le groupe des combustibles et des minéraux semble être le seul à avoir retrouvé son rythme de croissance d'avant la crise, quoique à partir d'un niveau inférieur, en raison de l'orientation positive des grands pays émergents, qui constituent un marché important pour ces exportations. En d'autres termes, pour ce groupe de produits, 2008 pourrait être considérée comme une bonne année et, après des corrections au dernier trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2010, les marchés reviennent à leurs tendances antérieures.<sup>a</sup> Par ailleurs, la demande mondiale pour d'autres groupes de produits – à plus forte intensité de main-d'œuvre – paraît "bloquée en position neutre", reflétant la reprise plus lente des économies industrialisées, qui représentent les principaux marchés de destination pour ce type d'exportations.

<sup>3</sup> Ce texte résume et actualise l'analyse présentée dans le document WT/COMTD/LDC/W/46/Rev.1 du 26 février 2010.

Graphique de l'encadré 1: Évolution mensuelle des exportations des PMA par grands groupes de produits, janvier 2006-avril 2010  
(Indices: janvier 2006 = 100)



<sup>a</sup> On a choisi, pour des raisons d'analyse, d'écarter l'année 2008 (où les résultats ont été bons) en tant que valeur atypique, par exemple, dans le rapport de l'ITC intitulé "LDC Trade recovery in 2009" (janvier 2010).

**Note:** La ligne en pointillé correspond à la "période de crise", après septembre 2008. La courbe de tendance donne la tendance extrapolée à partir d'observations effectuées avant la crise. Les données se fondent sur des statistiques miroir émanant de la plupart des principaux partenaires commerciaux.

**Source:** OMC (à partir de données officielles et d'estimations du Secrétariat).

## B. PARTICIPATION DES PMA AU COMMERCE MONDIAL DES MARCHANDISES

### 1. Tendances mondiales

12. Au cours des années 2000, les tendances et la composition des exportations des PMA ont été influencées par l'émergence de grands pays en développement, ainsi que par l'évolution des cours internationaux des produits de base. Les grands pays émergents ont constitué de nouveaux marchés de destination pour les produits des PMA et contribué à une augmentation rapide du prix international des produits de base. Dans le même temps, la mondialisation des réseaux de production, tout en offrant de nouvelles possibilités aux producteurs à faible coût, a accru la concurrence en matière d'exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre dont l'augmentation du prix s'est trouvée plafonnée.

#### a) Total des exportations

13. Dans les années 2000, la croissance et la composition du commerce des marchandises ont été fortement influencées par l'apparition des grands pays émergents sur la scène internationale, qui a eu un effet aussi bien sur les prix que sur les quantités.<sup>4</sup> Pendant la période allant de 2000 à 2009, les exportations des PMA ont enregistré une augmentation annuelle de 14 pour cent. Cette performance brillante dans l'ensemble cache un profond déséquilibre entre le pétrole et les autres produits des industries extractives (20 pour cent de croissance annuelle) et les autres produits (8 pour cent de croissance).

14. D'une année sur l'autre, les changements ont été principalement déterminés par l'évolution des prix internationaux. Le graphique 3 présente l'évolution des prix au cours de la période 2000-2009 pour trois groupes de produits. Le groupe le plus dynamique est constitué par l'énergie (principalement le pétrole et le charbon) et les minéraux. Le prix de ces produits de base a enregistré une croissance rapide après 2003 et atteint un sommet en 2007 (minéraux) et en 2008 (énergie), avant de chuter brusquement en 2009. Même après la correction des prix de 2008-2009, ces produits valaient deux fois plus en 2009 qu'en 2000.

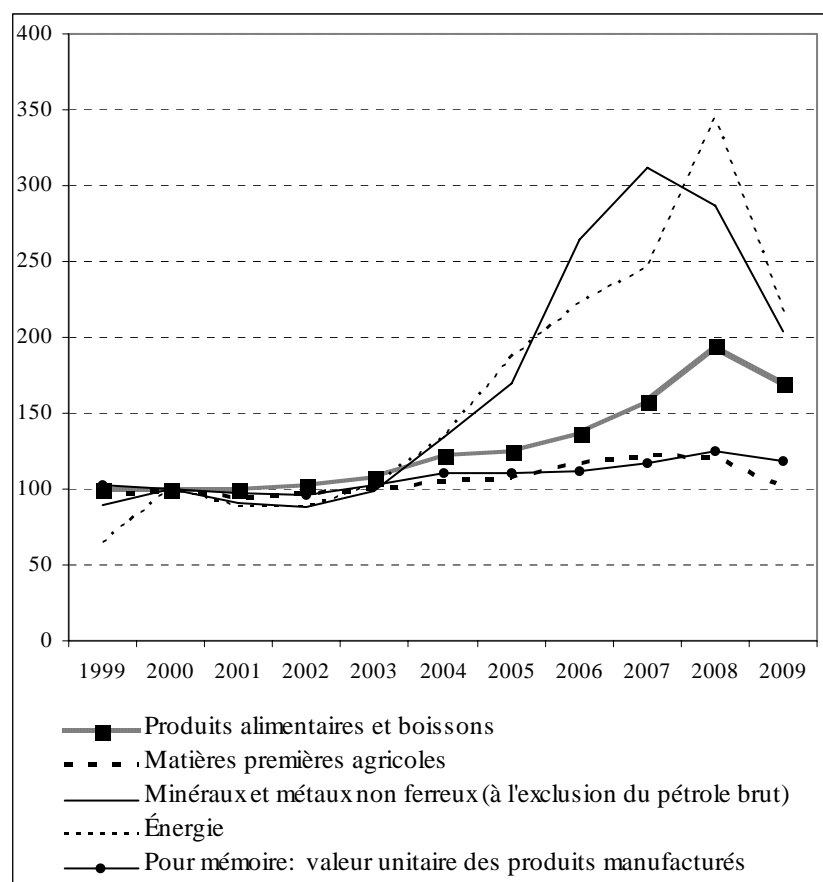
15. La hausse des prix internationaux des produits alimentaires et boissons a commencé à s'intensifier en 2005. Même si les prix de ce groupe de produits ont diminué pendant la crise, ils restaient plus élevés en 2009 qu'en 2007 (avant 2008, l'année de la "bulle"). Dans ce contexte, un certain nombre de facteurs liés à l'offre avaient été favorables aux PMA: le prix des aliments de base (céréales, généralement importées par les PMA) était plus bas en raison de récoltes exceptionnelles, tandis que les prix du café, du cacao, du thé et des graines oléagineuses demeuraient élevés.<sup>5</sup> Le prix international du sucre a notablement augmenté en 2009, en raison d'une demande mondiale soutenue et d'une mauvaise récolte dans certains des principaux pays producteurs de sucre.

---

<sup>4</sup> Comme il est indiqué dans l'encadré 1, ces nouveaux acteurs ont aussi influencé l'issue de la crise mondiale de 2008-2009.

<sup>5</sup> Depuis, des récoltes de blé médiocres en Europe en 2010 ont fait grimper le prix des céréales.

Graphique 3: Prix des exportations des produits de base, 1999-2009  
(Indice 2000 = 100)



Source: Secrétariat de l'OMC.

16. Le prix moyen des produits de base agricoles non alimentaires et des produits manufacturés a augmenté très lentement au cours des années 2000. Même si ces produits n'ont pas bénéficié de la bulle de 2008, ils ont néanmoins enregistré une baisse des prix en 2009, ce qui les a presque ramenés à leurs valeurs de 2000 (pendant la période considérée, le prix des matières premières agricoles est resté quasiment constant, tandis que le prix moyen des produits manufacturés a augmenté de moins de 2 pour cent par an, contre 8 pour cent pour tous les produits primaires, voir le tableau 3).

**Tableau 3: Prix d'exportation des produits primaires, 2000-2009**  
 (évolution annuelle et trimestrielle, en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009, évolution trimestrielle				2010	Moyenne annuelle 2000-2009
											T1	T2	T3	T4		
Produits alimentaires et boissons	-0,4	0,4	2,7	5,1	13,2	1,5	10,3	15,1	23,3	-13,1	2,3	9,5	-2,0	2,1	2,2	6,0
Matières premières agricoles	4,7	-5,0	1,8	3,8	5,4	1,6	8,6	5,0	-0,8	-16,8	-13,7	-0,9	14,2	8,2	8,1	0,1
Minéraux et métaux non ferreux (à l'exclusion du pétrole brut)	12,1	-9,7	-2,7	12,3	36,2	26,5	55,9	17,5	-7,9	-28,7	-18,2	16,2	18,1	8,9	6,4	8,3
Total	4,5	-4,0	0,8	6,9	18,6	10,3	23,1	14,1	7,5	-18,7	-6,4	9,5	5,8	5,1	4,5	5,8
Énergie	56,1	-11,6	-0,4	16,7	31,1	38,7	19,2	10,5	40,1	-36,9	-21,1	20,2	12,0	10,2	3,9	9,0
Ensemble des produits primaires	32,6	-8,9	0,1	13,0	26,6	29,1	20,6	11,8	27,6	-31,0	-15,7	15,8	9,6	8,3	4,1	8,0
Pour mémoire: valeur unitaire des produits manufacturés	-2,1	-2,9	-1,3	7,5	6,9	0,0	1,6	4,7	6,7	-4,9	...	...	...	...	...	1,9

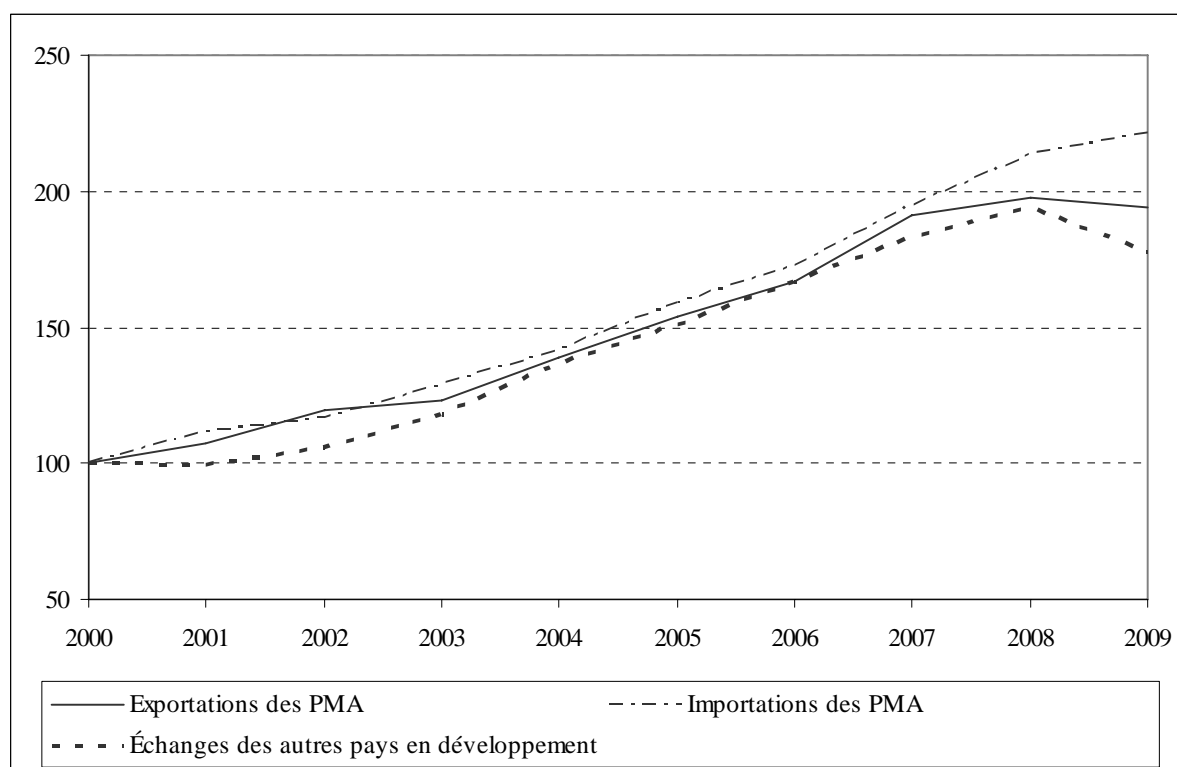
**Note:** Moyennes pour la période calculées à partir d'indices du FMI basés sur les prix en dollars. Les données relatives aux produits manufacturés correspondent aux valeurs unitaires. Les chiffres trimestriels ne sont pas corrigés des variations saisonnières.

**Source:** Secrétariat de l'OMC.

17. Le tableau 3 fournit aussi des chiffres désagrégés (pourcentages trimestriels) concernant les prix d'exportation des produits primaires. En fait, il montre clairement que la variation annuelle globale cache deux tendances: une baisse, initiée mi-2008, et une remontée, perceptible depuis le deuxième trimestre 2009.

18. Enfin, le graphique 4 montre que la crise de 2008-2009 a davantage affecté les PMA en termes de prix que de quantités. La croissance des volumes des échanges a ralenti, mais elle s'est poursuivie, avec une augmentation de 1,5 pour cent en 2009, du fait de la stagnation des exportations et de la hausse des importations. En comparaison, les volumes des échanges ont chuté de 8,7 pour cent dans les autres pays en développement. Cette évolution positive a montré que la crise n'affectait pas gravement la capacité d'importation de la plupart des PMA, même si la combinaison de la stagnation des exportations et de la hausse des importations a conduit à un déficit commercial record en 2009 (voir le chapitre III).

Graphique 4: Évolution du volume du commerce des marchandises des PMA et des pays en développement, 2000-2009  
(Indice 2000 = 100)



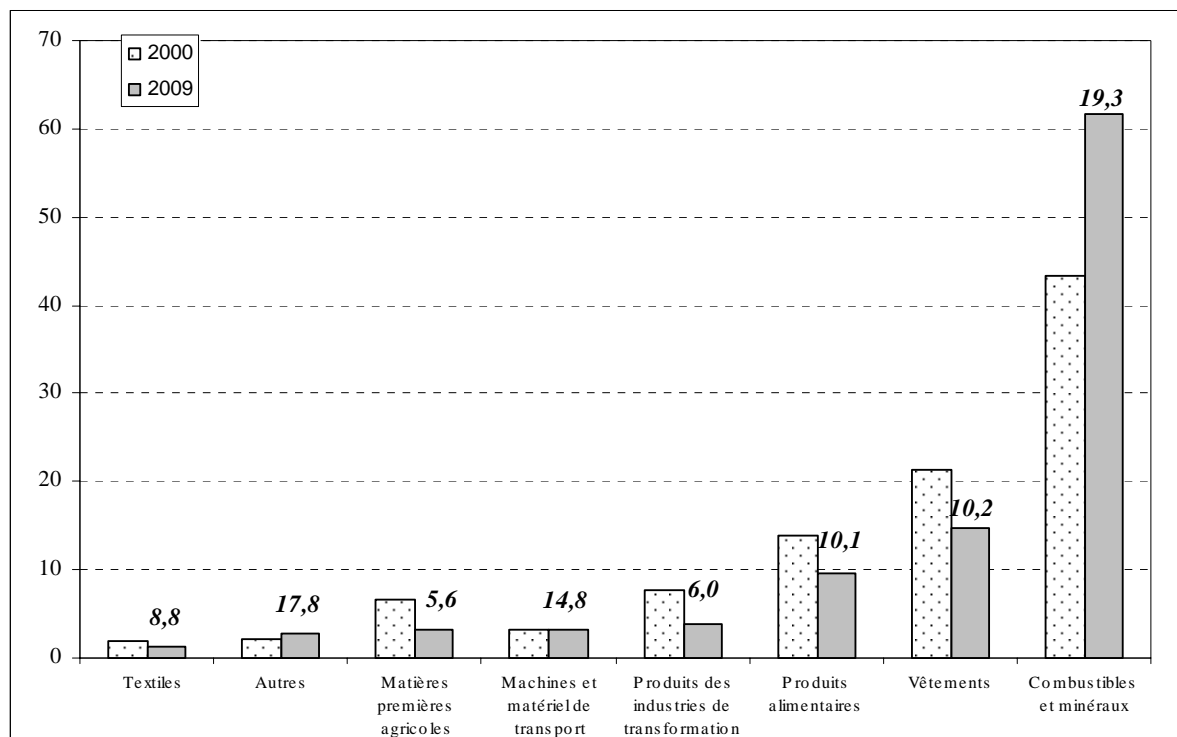
Source: Secrétariat de l'OMC. Les données relatives aux PMA ont été calculées sur la base de déflateurs fournis par la CNUCED.

#### b) Principaux produits

19. La composition et le taux de croissance des exportations des PMA ont été dans une large mesure subordonnés à l'évolution des prix. Le graphique 5 montre clairement que la prédominance des activités d'extraction, qui était déjà manifeste en 2000, s'est renforcée au cours de la décennie, les combustibles et minéraux représentant plus de 60 pour cent de l'ensemble des exportations des PMA en 2009. Ce secteur, qui tire essentiellement son dynamisme de l'amélioration des prix et d'un accroissement des capacités, a évincé tous les autres produits. Les vêtements constituent la deuxième

catégorie d'exportations et représentent environ 15 pour cent des recettes d'exportation totales des PMA. Au cours de la période considérée, les exportations de ce groupe de produits ont enregistré un taux de croissance annuel de 10 pour cent. Étant donné que les prix des produits textiles et des vêtements sont restés quasiment stables sur l'ensemble de la période, cela signifie que presque tous les progrès réalisés par les exportations étaient imputables à un accroissement des volumes des ventes. Les produits alimentaires, qui constituent la troisième catégorie de produits la plus importante pour les PMA, représentent un peu moins de 10 pour cent du total des exportations de ces pays.<sup>6</sup>

Graphique 5: Composition des exportations de marchandises des PMA, par principaux produits, en 2009  
(pourcentage)



Note: Le chiffre au-dessus de la barre correspondant à 2009 indique le taux de croissance annuel moyen entre 2000 et 2009.

*Source:* Secrétariat de l'OMC.

20. Un examen plus attentif des chiffres désagrégés révèle que les exportations des PMA sont fortement concentrées sur un petit nombre de groupes de produits (voir le tableau 3 de l'Annexe: Principales exportations de marchandises des PMA en 2008). Le chapitre 27 de la nomenclature du SH (combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation) représente 77 pour cent du total des exportations (chiffres de 2008). Le chapitre 61 du SH (vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie) occupe la deuxième position, avec seulement 6 pour cent; conjointement avec le chapitre 62 (vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie), ils passent à peine la barre des 11 pour cent. Les trois chapitres du SH qui viennent ensuite concernent tous des produits des activités extractives: minerais (chapitre 26 du SH), cuivre (chapitre 74 du SH) et perles et pierres gemmes (chapitre 71 du SH). S'agissant des exportations de produits alimentaires et agricoles, les

<sup>6</sup> En comparaison, les services commerciaux ont représenté près de 13 pour cent du total des exportations des PMA.



poissons et crustacés (chapitre 3 du SH) occupent la première place mais représentent seulement 1,7 pour cent du total des exportations des PMA.

21. Cependant, en ce qui concerne certaines sous-positions du SH, les PMA ont été en mesure d'accroître considérablement leur part de marché. Pour certains produits, comme le cobalt et ses dérivés, l'accroissement est dû à l'avantage absolu dont bénéficient certains exportateurs à l'égard de ces métaux rares, tandis que pour d'autres, il est dû à l'abondance de ressources naturelles non renouvelables, telles que le pétrole. Mais pour d'autres produits, comme les vêtements, certains PMA exportateurs ont réussi à se montrer concurrentiels sur des segments à faible coût des marchés.

Tableau 4: Les 20 principaux produits d'exportation des PMA, par part de marché, 2008  
(en millions de dollars et en pourcentage)

Désignation des produits (chapitre 4 du SH)	Exportations des PMA		Exportations mondiales	
	Valeur	Part dans le total des exportations	Valeur	Part des PMA dans le total
Minerais de cobalt et leurs concentrés (2605)	944	0,6	1 404	67,2
Minerais d'aluminium et leurs concentrés (2606)	917	0,5	4 272	21,5
Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt (8105)	813	0,5	3 968	20,5
Légumes à cosse secs, écosés (0713)	959	0,6	6 058	15,8
T-shirts et maillots de corps, en bonneterie (6109)	2 900	1,7	22 870	12,7
Bois bruts (4403)	1 557	0,9	13 016	12,0
Chemises et chemisettes, en bonneterie, pour hommes ou garçonnetts (6105)	686	0,4	5 949	11,5
Tabacs bruts ou non fabriqués; déchets de tabac (2401)	999	0,6	8 811	11,3
Chemises et chemisettes, pour hommes ou garçonnetts (6205)	1 167	0,7	10 533	11,1
Chandails, pull-overs, et articles similaires, y compris les sous-pulls, en bonneterie (6110)	4 148	2,5	41 091	10,1
Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, pour hommes ou garçonnetts (6203)	2 855	1,7	28 459	10,0
Tissus de coton, contenant au moins 85% en poids de coton (5208)	756	0,4	8 449	8,9
Coton, non cardé ni peigné (5201)	873	0,5	10 378	8,4
Huiles brutes de pétrole (2709)	102 100	60,6	1 502 615	6,8
Café, même torréfié ou décaféiné (0901)	1 184	0,7	17 901	6,6
Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, pour femmes ou fillettes (6104)	695	0,4	10 611	6,6
Crustacés, même décortiqués (0306)	873	0,5	14 722	5,9
Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute (7403)	2 500	1,5	47 196	5,3
Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes pour femmes ou fillettes (6204)	2 088	1,2	40 680	5,1
Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons (0303)	811	0,5	16 990	4,8

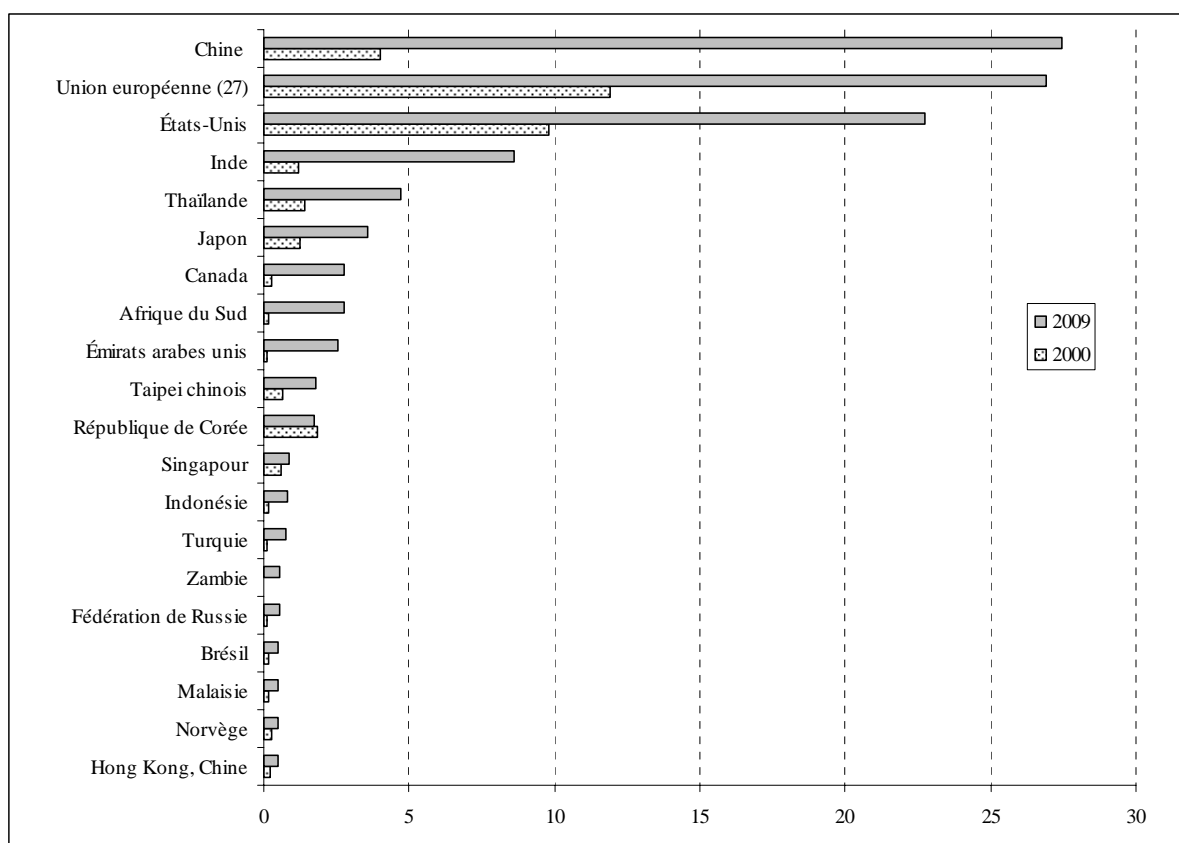
Source: Tableau 3 de l'Annexe.

22. L'évolution de la structure des exportations des PMA dissimule une grande diversité de situations selon les pays. Comme il a été mentionné précédemment, certains pays sont fortement dépendants de quelques produits (en général, le pétrole) tandis que d'autres sont davantage tributaires de l'agriculture ou de l'industrie manufacturière. Certains PMA dépendent fortement des exportations de services. Les spécificités et les dotations en ressources naturelles de chaque pays influent sur l'évolution des résultats commerciaux de celui-ci. Cette particularité sera analysée plus en détail dans le chapitre consacré aux balances commerciales.

c) Principaux marchés

23. D'un point de vue géographique, la structure des exportations s'est notablement modifiée au cours des années 2000, en particulier en ce qui concerne les cinq principaux marchés de destination. Le graphique 6 montre que la Chine est passée à la première place, suivie par l'UE et les États-Unis. Ces trois pays dominent clairement le marché, et leurs importations en provenance des PMA ont représenté plus de 20 milliards de dollars EU en 2009. Dans le même temps, les importations de l'Inde en provenance des PMA ont enregistré une augmentation rapide au cours de la période considérée, qui la place à la quatrième position, tandis que la Thaïlande se situe à la cinquième place, principalement en raison de ses importantes importations de produits énergétiques en provenance du Myanmar.

Graphique 6: Les 20 principaux marchés pour les exportations de marchandises des PMA, 2000-2009 (en milliards de dollars)



Source: OMC, d'après la base de données Comtrade des Nations Unies.

24. Au cours des années 2000, les PMA ont gagné des parts de marché sur les deux marchés émergents les plus dynamiques (la Chine et l'Inde). Cette tendance a coïncidé avec une augmentation de la part des "combustibles" et "autres minéraux" – les deux produits dynamiques au niveau mondial – dans le total de leurs exportations.<sup>7</sup> Des gains de parts de marchés ont aussi été enregistrés dans des

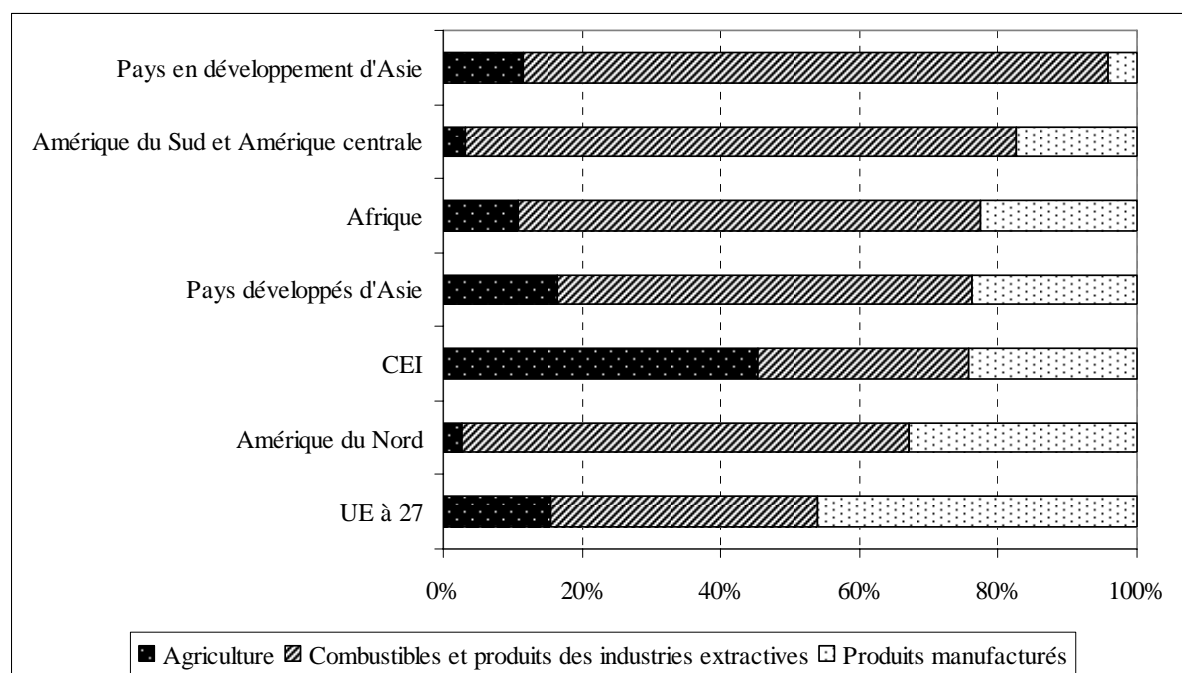
<sup>7</sup> Toutefois, les PMA ont perdu du terrain sur le segment relativement dynamique des "produits des industries de transformation", à savoir les industries à forte intensité de capital comme la sidérurgie, l'industrie pharmaceutique, l'industrie des produits chimiques et celle d'autres produits semi-finis.

pays développés ou des pays en développement à revenu élevé (Canada, Japon, Taïpei chinois et États-Unis, par exemple).

25. La composition par produit des exportations des PMA varie considérablement selon les marchés de destination. En valeur, les exportations des PMA se répartissent quasi également entre pays développés et pays en développement.<sup>8</sup> Mais la composition des échanges par groupes de produit varie d'une région à l'autre, et d'un pays à l'autre, en fonction du degré de complémentarité entre l'offre des PMA et la demande des importateurs, ainsi que des avantages relatifs des produits des PMA qui entrent en concurrence avec les produits nationaux (voir le tableau 4 de l'Annexe).

26. La composition des importations en provenance des PMA effectuées par la Communauté d'États indépendants (CEI), l'Europe et les pays développés d'Asie se répartit de manière plus équilibrée entre produits agricoles, produits des industries extractives et produits manufacturés.<sup>9</sup> S'agissant des pays en développement d'Asie et des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, il existe une forte concentration en ce qui concerne les produits pétroliers et produits des industries extractives, le reste des importations asiatiques étant principalement constituées de produits agricoles. L'Afrique et l'Amérique du Nord occupent une position intermédiaire (les importations de l'Amérique du Nord en provenance des PMA sont constituées principalement de produits manufacturés). Bien que le niveau de développement du marché d'importation ne soit pas le seul facteur déterminant de la structure des importations en provenance des PMA, on peut dire que plus le revenu du marché d'importation est élevé, plus la part des produits manufacturés importés depuis les PMA est importante (voir le graphique 7).

Graphique 7: Composition des importations en provenance des PMA, par région, en 2009 ou pour l'année la plus récente



Source: Tableau 4 de l'Annexe.

<sup>8</sup> Certaines transactions régionales, en particulier dans le cadre du commerce transfrontières étant sous-évaluées dans les statistiques officielles, il est même possible que, s'agissant des exportations des PMA, les échanges Sud-Sud soient désormais plus importants que les échanges Sud-Nord.

<sup>9</sup> Une composition équilibrée correspond à une faible variation entre groupes de produits.

### C. PARTICIPATION DES PMA AU COMMERCE MONDIAL DES SERVICES

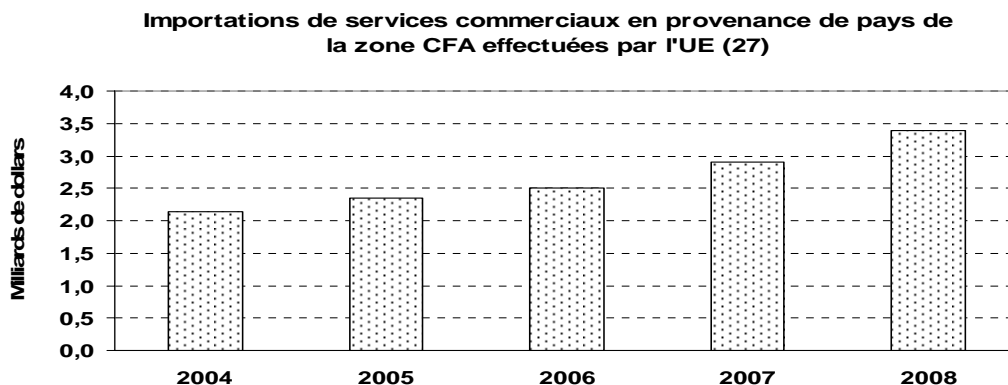
27. Malgré une augmentation des exportations de 12,3 pour cent par an entre 2000 et 2009, la participation des PMA au commerce international des services commerciaux reste limitée. La part des exportations des PMA dans le commerce des services était estimée à 0,5 pour cent en 2009, en très légère hausse par rapport à 2000 (0,4 pour cent).<sup>10</sup> Toutefois, comme la production de services nécessite une proportion plus élevée de main-d'œuvre, l'incidence du commerce des services commerciaux sur le développement économique et social est considérée plus importante que celle des exportations de combustibles ou de minéraux par exemple, qui sont les principaux produits d'exportation des PMA.

28. Les données concernant les recettes touristiques internationales sont incomplètes pour les pays en développement, surtout les PMA; ces recettes sont habituellement établies sur la base des données relatives aux voyages qui sont enregistrées dans la balance des paiements.<sup>11</sup> Dans certains cas, on peut utiliser des données miroir émanant de pays développés (voir l'encadré 2), mais cela reste limité. C'est pourquoi l'analyse du commerce des services présentée dans la section suivante ne portera pas sur l'origine ou la destination des flux commerciaux.

#### Encadré 2: Données miroir concernant les exportations de l'Afrique vers l'Europe

L'Union européenne rend compte de ses échanges de services commerciaux avec les pays de la zone franc, pour la plupart des PMA.<sup>12</sup> D'après des données de l'UE (27), les importations en provenance de ce groupe de pays ont atteint 3,4 milliards de dollars EU en 2008, contre 2,1 milliard de dollars EU en 2004, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 12 pour cent.

En 2008, les versements de l'UE (27) concernaient pour 38 pour cent des services de transport, principalement le transport maritime de marchandises et les services portuaires, et pour 31 pour cent les voyages et les autres services commerciaux. Les services fournis aux entreprises, les services professionnels et les services techniques constituaient la majeure partie des importations d'autres services commerciaux. Leur part dans les importations totales de services commerciaux de l'UE (27) était faible, restant inchangée à 0,2 pour cent d'une année sur l'autre. En revanche, pour les pays de la zone franc, les exportations vers l'UE (27) représentaient près de 30 pour cent des exportations totales de services commerciaux.



Source: Secrétariat de l'OMC.

<sup>10</sup> Dans la présente note, on entend par commerce des services uniquement le commerce des services commerciaux.

<sup>11</sup> Aux fins de la balance des paiements, les voyages sont définis comme l'acquisition de biens et de services par des non-résidents au cours de visites dans un pays, pour leur usage personnel ou pour offrir. Pour maintenir le statut de non-résident, la visite doit habituellement durer moins d'un an. Cette définition est plus large que ce qui pourrait être entendu par l'expression "touristes internationaux".

<sup>12</sup> La zone franc regroupe les 14 pays africains suivants: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo.

## 1. Tendances générales

29. Les exportations de services commerciaux, qui avaient suivi les tendances observées pour les produits agricoles et les produits manufacturés pendant la première moitié des années 2000, ont nettement augmenté en 2006, puis enregistré de forts taux de croissance en 2007 et 2008 (voir le tableau 5). Cette progression a été particulièrement marquée pour les exportations de voyages (un indicateur fiable des recettes touristiques), qui ont augmenté en moyenne de plus de 30 pour cent par an en 2007-2008. Ce secteur, qui dépend de la demande des ménages des pays développés, a été moins affecté qu'on ne le craignait par la crise de 2008-2009; la baisse d'activité a été de 9,4 pour cent au niveau mondial et n'a pas dépassé 4 pour cent pour les PMA.

30. En dehors des voyages, les autres services commerciaux ont été très dynamiques avant la crise, avec une croissance supérieure à 25 pour cent par an en moyenne en 2007 et 2008.<sup>13</sup> C'est la catégorie qui a été la moins touchée par la crise et elle n'a enregistré qu'une baisse de 2 pour cent en 2009. À l'inverse, pour le "transport", étroitement lié à l'évolution du commerce des marchandises, la baisse a atteint 13 pour cent en 2009, parallèlement au déclin constaté du volume des échanges internationaux.

Tableau 5: Exportations de services commerciaux par les PMA, 2000-2009

<i>Valeur</i>	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 <sup>a</sup>
Services commerciaux	6 125	6 278	6 729	7 271	8 840	9 746	11 309	14 467	18 424	17 444
Transport	1 222	1 267	1 357	1 511	1 740	2 190	2 537	2 943	3 713	3 217
Voyages	2 874	3 179	3 479	3 769	4 661	5 158	5 914	7 878	10 143	9 748
Autres services commerciaux	2 029	1 831	1 893	1 991	2 439	2 398	2 858	3 647	4 569	4 477
<i>Taux de croissance</i>										
Services commerciaux	...	2,5	7,2	8,0	21,6	10,2	16,0	27,9	27,4	-5,3
Transport	...	3,7	7,0	11,3	15,2	25,8	15,9	16,0	26,2	-13,4
Voyages	...	10,6	9,4	8,3	23,7	10,7	14,6	33,2	28,8	-3,9
Autres services commerciaux	...	-9,8	3,4	5,2	22,5	-1,7	19,2	27,6	25,3	-2,0
<i>Composition</i>										
Services commerciaux	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Transport	20,0	20,2	20,2	20,8	19,7	22,5	22,4	20,3	20,2	18,4
Voyages	46,9	50,6	51,7	51,8	52,7	52,9	52,3	54,5	55,1	55,9
Autres services commerciaux	33,1	29,2	28,1	27,4	27,6	24,6	25,3	25,2	24,8	25,7

<sup>a</sup> Estimation préliminaire.

Source: Secrétariat de l'OMC.

31. Au cours de la période 2000-2009, les voyages, qui avaient été le secteur d'exportation le plus dynamique, ont augmenté en moyenne de 14,5 pour cent par an. De ce fait, le tourisme représentait en 2009 près de 56 pour cent des revenus dans le domaine des services. Le transport, plus petite composante des exportations totales de services, a augmenté de 11 pour cent en moyenne durant cette période, et les autres services commerciaux de seulement 9 pour cent.

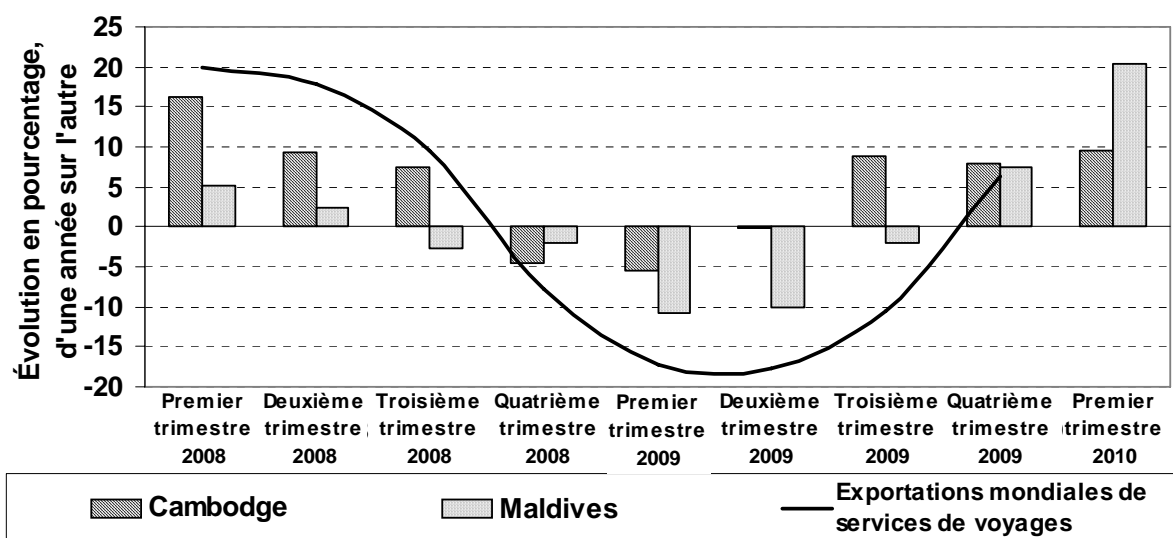
<sup>13</sup> La catégorie des "autres services commerciaux" comprend, entre autres choses, les revenus provenant des licences et les redevances, ainsi que des transactions telles que construction, informatique et information, et autres services aux entreprises (par exemple services juridiques, de comptabilité, de gestion et de relations publiques). Le commerce de ces services implique parfois la présence de personnes physiques dans les pays bénéficiaires (mode 4).

## 2. Tourisme

32. La dimension développement du tourisme, une activité d'exportation relativement nouvelle pour les PMA, est de plus en plus largement reconnue.<sup>14</sup> Les données disponibles indiquent qu'entre 2000 et 2009 les recettes touristiques internationales dans les PMA ont progressé de plus de 14 pour cent par an, une augmentation plus forte que dans les autres pays en développement (10 pour cent) et deux fois supérieure à la moyenne mondiale (7 pour cent).

33. Les industries touristiques n'ont pas été épargnées par la crise de 2008-2009, mais elles ont été moins touchées que les autres secteurs. Une grande partie des touristes qui se rendent dans les PMA étant originaires de pays développés, dans lesquels la crise a commencé, le risque de ralentissement rapide de l'activité touristique était grand. Mais il ressort des données dont on dispose que ce secteur a été relativement résilient. Les recettes dans le secteur des voyages ont bien diminué, mais de moins de 4 pour cent, une évolution relativement positive compte tenu de la croissance forte des deux années précédentes (33 et 29 pour cent en 2007 et 2008, respectivement). De surcroît, les chiffres trimestriels disponibles pour certains pays indiquent une nette reprise à partir du troisième trimestre 2009 (voir le graphique 8).

Graphique 8: Arrivées de touristes internationaux dans deux PMA et exportations mondiales de services de voyages, premier trimestre 2008-premier trimestre 2010



Source: Estimations de l'OMT et du Secrétariat de l'OMC.

34. Les PMA jouent encore un rôle secondaire sur le marché du tourisme mondial. En 2009, ils représentaient 3 pour cent du total des exportations de services de voyages par les pays en développement, et 1 pour cent du total mondial. Leur part de marché croissante indique cependant l'existence d'un avantage comparatif pour ce type d'exportations.

<sup>14</sup> Voir, entre autres, CNUCED, "FDI in Tourism: The Development Dimension", Current Studies on FDI and Development n° 4 (2007) et l'édition spéciale n°6 sur l'Afrique de l'Est et du Sud (2008); Dale Honeck, "La réduction de la pauvreté dans les PMA et le Programme de Doha pour le développement: Le tourisme ne mériterait-il pas plus d'attention?", document de travail établi par des fonctionnaires de l'OMC (2008).

35. Comme dans d'autres pays à faible revenu, le tourisme dans les PMA dépend des flux d'investissement étranger direct, et beaucoup de PMA ont entrepris de promouvoir les investissements dans ce secteur. En particulier, la plupart des PMA Membres de l'OMC ont pris des engagements concernant le tourisme au titre de l'AGCS, même si la portée de ces engagements varie d'un pays à l'autre et se limite souvent à un ou deux sous-secteurs (voir le tableau 6). Les principales sources d'IED dans le tourisme sont depuis longtemps l'UE et les États-Unis, mais on a constaté récemment l'émergence de flux d'investissements Sud-Sud.<sup>15</sup>

Tableau 6: Tableau récapitulatif des engagements des PMA au titre de l'AGCS – Tourisme

Pays	1	2	3	4	Total
Angola	X				1
Bangladesh	X				1
Bénin	X				1
Burkina Faso	X	X			2
Burundi	X	X	X		3
Cambodge	X	X	X		3
Djibouti	X				1
Gambie	X	X	X		3
Guinée	X		X		2
Guinée-Bissau	X				1
Haïti	X				1
Îles Salomon	X				1
Lesotho	X	X	X		3
Malawi	X	X	X	X	4
Mali	X				1
Mauritanie	X	X	X		3
Myanmar	X	X			2
Népal	X	X			2
Niger	X	X	X		3
Ouganda	X	X			2
République centrafricaine	X	X	X	X	4
République démocratique du Congo	X	X	X		3
Rwanda	X				1
Sénégal	X	X			2
Sierra Leone	X	X	X	X	4
Tanzanie	X				1
Tchad	X	X			2
Togo	X	X	X		3
Zambie	X	X	X	X	4
<b>Total</b>	30	19	14	4	67

Note: 1) Services d'hôtellerie et de restauration; 2) Services d'agences de voyages et d'organismes touristiques; 3) Services de guides touristiques; 4) Autres services. Le X indique un engagement partiel au moins dans le sous- secteur considéré.

Source: Dale Honeck, "La réduction de la pauvreté dans les PMA et le Programme de Doha pour le développement: Le tourisme ne mériterait-il pas plus d'attention?", document de travail établi par des fonctionnaires de l'OMC 2008-03.

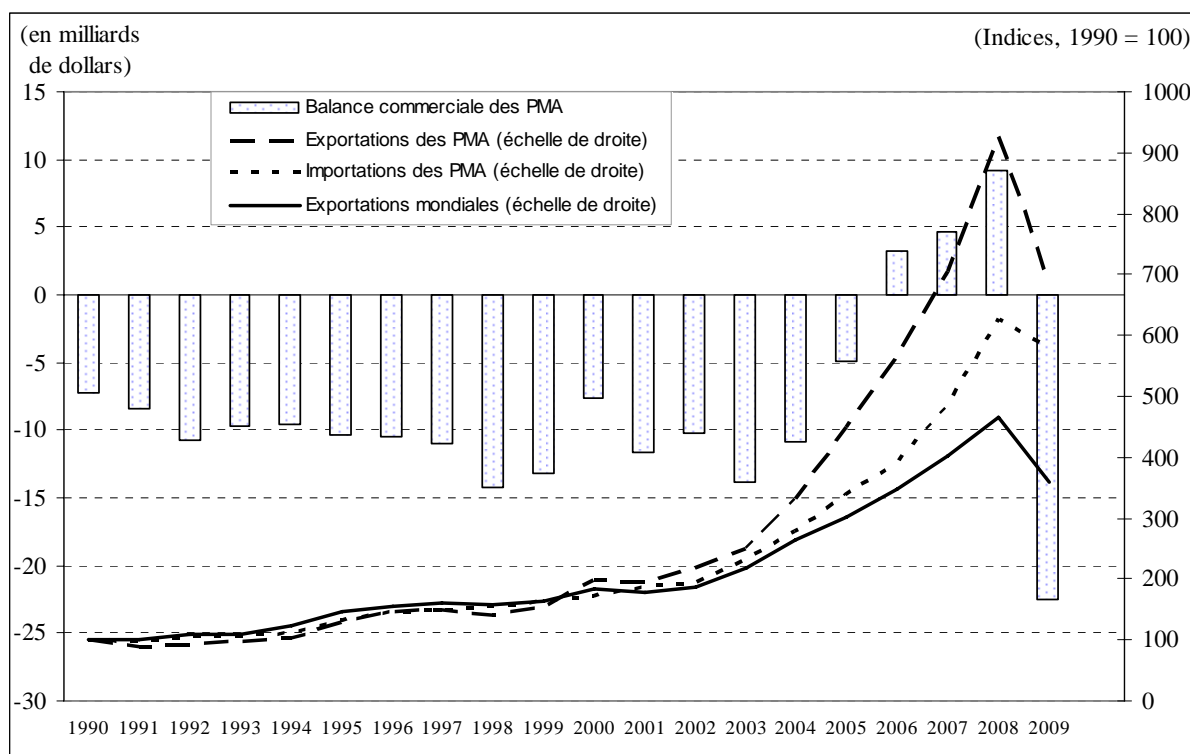
<sup>15</sup> CNUCED (2007, *op. cit.*).

### III. ÉVOLUTION DES BALANCES COMMERCIALES AU COURS DE LA DÉCENNIE

36. En tant que groupe, les PMA ont affiché un déficit de la balance du commerce des marchandises jusqu'en 2005. Cependant, en raison de l'augmentation rapide du prix des produits des industries extractives, ce déficit commercial s'est transformé en excédent en 2006, lequel a perduré jusqu'en 2008. Si l'on ne prend en considération que les volumes des échanges, exprimés en prix constants, la quantité des importations s'est accrue plus rapidement au cours des années 2000, même pendant les années où la balance commerciale des PMA a enregistré un excédent. Si l'on prend l'année 2000 comme base 100, les volumes des importations ont atteint un indice de 214 en 2008 (année où les PMA ont enregistré leur excédent commercial le plus élevé), contre un indice de 196 seulement pour les exportations.

37. La chute des prix du pétrole et des minéraux pendant la crise mondiale de 2008-2009, associée à une chute plus importante des volumes des exportations, ont conduit à un déficit record de 22 milliards de dollars EU en 2009 (voir le graphique 9). Si l'on ajoute la balance négative du commerce des services, le déficit commercial s'est élevé à 49 milliards de dollars EU. Ce tableau général masque des situations très différentes selon les PMA et au sein des groupes de produits. Le présent chapitre illustre ces différences et examine l'évolution des prix et des quantités qui affecte les deux composantes de la balance du commerce des marchandises, à savoir les importations et les exportations.

Graphique 9: Commerce des marchandises des PMA: indices de valeur et balances commerciales, 1990-2009



Note: Les valeurs sont indiquées sur l'échelle de gauche et les indices sur celle de droite.

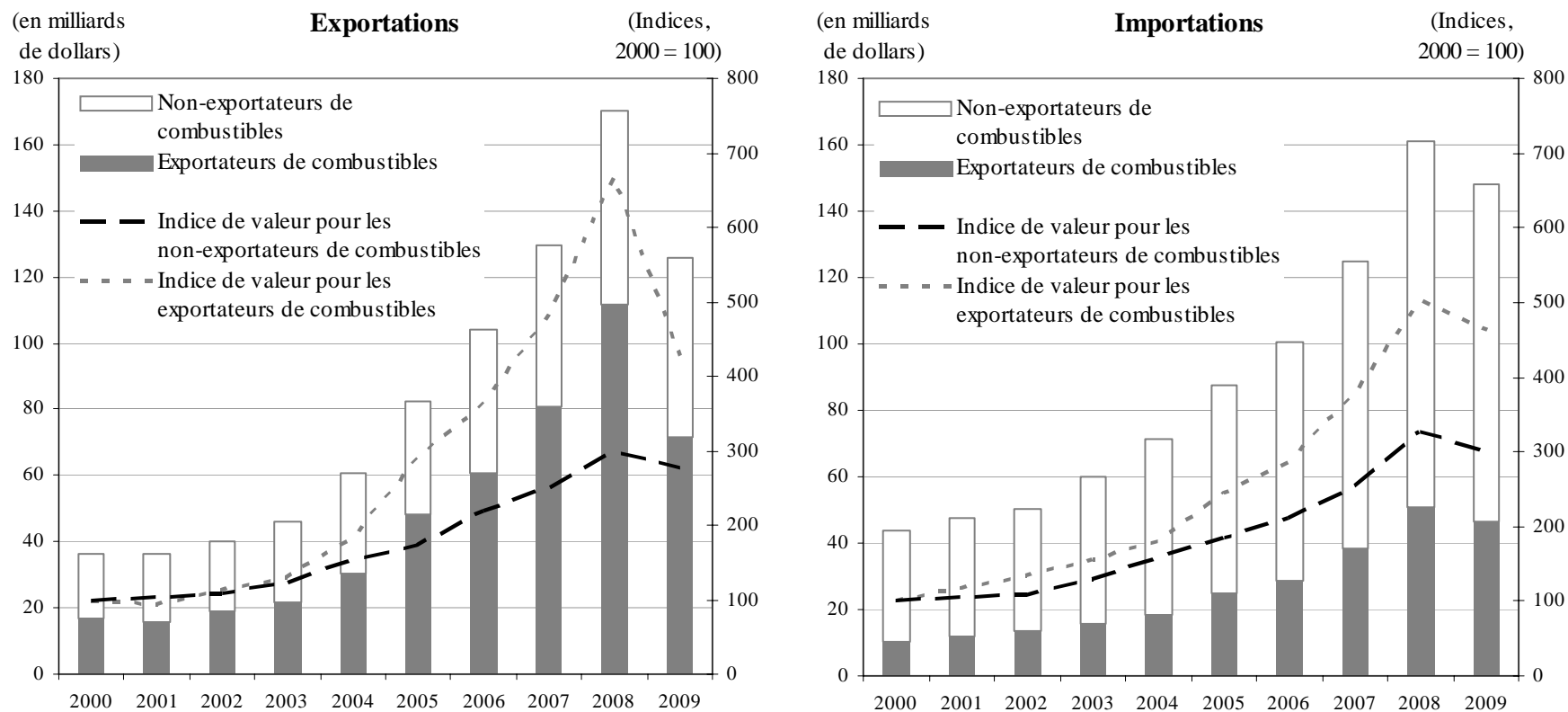
Source: Secrétariat de l'OMC.



A. BALANCES DU COMMERCE DES MARCHANDISES DES PMA

38. Le graphique 10 illustre la dynamique relative des importations et des exportations des PMA exportateurs et non exportateurs de pétrole. L'excédent commercial enregistré par les PMA était entièrement imputable aux exportateurs de pétrole. Ce groupe a enregistré un excédent au début des années 2000. La marge excédentaire s'est accrue à partir de 2003 en raison du niveau élevé des cours internationaux du pétrole. L'effondrement des prix du pétrole en 2009 a quelque peu réduit l'écart entre les PMA exportateurs et non exportateurs de pétrole, sans le combler pour autant (entre 2000 et 2009, la valeur des exportations a été multipliée par plus de quatre pour les exportateurs de pétrole et par moins de trois pour le reste des PMA).

Graphique 10: Évolution du commerce des marchandises des PMA, 2000-2009  
(en milliards de dollars et par indices, 2000 = 100)



**Note:** Les valeurs sont indiquées sur l'échelle de gauche et les indices sur celle de droite.

**Source:** Secrétariat de l'OMC.

39. Le côté droit du graphique indique que les importations des pays exportateurs de combustibles ont augmenté plus rapidement que leurs exportations, mais que la valeur des exportations s'est accrue plus rapidement que celle des importations, ce qui a consolidé l'excédent de ces pays. L'inverse est malheureusement vrai pour les pays non exportateurs de pétrole – groupe qui enregistrait déjà un déficit en 2000 et qui a vu la valeur de ses importations (pétrole compris) s'accroître plus rapidement que la valeur de ses exportations. Ainsi, le déficit de ces pays a persisté toute la décennie.

40. L'évolution des balances commerciales pour les différentes catégories de PMA exportateurs est étroitement liée à l'évolution des termes internationaux de l'échange, c'est-à-dire à l'évolution relative des prix unitaires moyens des exportations par rapport à ceux des importations. Le tableau 7 indique que, au cours de la décennie, les PMA, en tant que groupe, ont bénéficié d'une variation positive de 2 pour cent (moyenne annuelle), tandis que les termes de l'échange demeuraient constants pour les pays en développement en général. Comme on peut l'observer en examinant les taux de croissance individuels présentés pour la période 2007-2009 et résumés par le coefficient de variation au cours de la décennie, cette amélioration globale a aussi été caractérisée par d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre.

41. Le tableau indique aussi que seuls quelques PMA ont bénéficié de cette amélioration, à savoir les pays exportateurs de combustibles et de minéraux. À l'autre extrémité, on trouve les PMA exportateurs de produits manufacturés, pour lesquels les termes de l'échange se sont détériorés (-4 pour cent par an en moyenne), suivis par les exportateurs de produits agricoles (-1 pour cent). Ces PMA, pour lesquels la valeur unitaire moyenne des exportations n'augmentait que très lentement, devaient dans le même temps payer plus pour leurs importations de pétrole et de minéraux.

Tableau 7: Termes de l'échange pour les PMA, 2000-2009  
(en pourcentage)

	Variation annuelle				Coefficient de variation
	2000-2009	2007	2008	2009	2000-2009
Pays en développement	0	0	1	-4	4
PMA	2	-1	8	-16	14
<i>dont</i>					
- Exportateurs de produits agricoles	-1	2	0	7	5
- Exportateurs de combustibles	5	1	22	-29	30
- Exportateurs de minéraux	4	0	-2	-3	17
- Exportateurs de produits manufacturés	-4	-7	-13	15	16
- Exportateurs de produits diversifiés et autres	0	-4	-2	4	2

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base des déflateurs provenant de la CNUCED.

42. Le fait d'établir une distinction entre l'influence des prix et celle des volumes permet une analyse plus précise de la source des déséquilibres commerciaux au cours de la période. Le tableau 8 indique que, en termes de volume, presque tous les PMA exportateurs ont accru leurs ventes de 7 à 8 pour cent par an, avec un degré important de fluctuations d'une année sur l'autre. La différence entre les groupes résulte entièrement de l'évolution des prix (valeur unitaire moyenne des exportations totales), l'augmentation annuelle allant de 1 pour cent (pour les pays exportateurs de produits manufacturés) à 9 pour cent (pour les pays exportateurs de pétrole). En revanche, les pays exportateurs de combustibles et de minéraux ont enregistré des importations plus élevées que les autres PMA, tandis que la tendance du coût unitaire moyen des importations était quasiment la même. La comparaison entre l'augmentation de la valeur totale des exportations et celle des importations

indique aussi que, à l'exception des pays exportateurs de combustibles, les balances du commerce des marchandises ont eu tendance à se détériorer pour tous les autres groupes.

Tableau 8: Exportations et importations des PMA: évolution du volume, de la valeur unitaire et de la valeur, 2000-2009  
(en pourcentage)

	Volume		Valeur unitaire		Valeur	
	Variation annuelle <sup>a</sup>	Coefficient de variation <sup>b</sup>	Variation annuelle	Coefficient de variation	Variation annuelle	Coefficient de variation
<b>Exportations</b>						
Pays en développement	7	25	4	20	10	43
PMA	8	25	7	35	15	57
<i>dont:</i>						
Exportateurs de produits agricoles	7	22	5	23	12	44
Exportateurs de combustibles	8	27	9	46	18	68
Exportateurs de minéraux	7	18	8	37	16	52
Exportateurs de produits manufacturés	8	29	1	6	10	34
Exportateurs diversifiés et autres	3	9	6	25	9	30
<b>Importations</b>						
Pays en développement	7	26	3	17	10	42
PMA	9	28	5	21	14	48
<i>dont:</i>						
Exportateurs de produits agricoles	8	25	6	22	14	46
Exportateurs de combustibles	14	41	4	17	18	57
Exportateurs de minéraux	10	30	5	21	15	49
Exportateurs de produits manufacturés	6	18	5	23	11	40
Exportateurs diversifiés et autres	5	18	6	26	11	43

<sup>a</sup> Taux de croissance annuel moyen au cours de la période 2000-2009.

<sup>b</sup> Écart type divisé par la variation moyenne.

Source: Secrétariat de l'OMC, sur la base des déflateurs provenant de la CNUCED.

43. Le tableau 9 confirme que le taux de couverture des importations par les exportations a augmenté jusqu'en 2008 en ce qui concerne les pays exportateurs de combustibles, passant de 164 pour cent en 2000 à 216 pour cent en 2008, avant de retomber à 154 en 2009.<sup>16</sup> Les exportateurs de minéraux ont vu leur couverture des importations s'améliorer légèrement au cours de la décennie, mais sont restés en déficit. La situation des pays exportateurs de produits agricoles et de produits manufacturés s'est considérablement détériorée: ils ont perdu 7 et 8 points de pourcentage, respectivement, entre 2000 et 2009. Le déséquilibre entre les exportations et les importations est plus marqué pour les exportateurs de produits agricoles qui, en 2009, ont couvert seulement un tiers de leur facture d'importation par les recettes tirées de l'exportation de marchandises. Le groupe "autres" affiche un taux de couverture presque aussi faible que les pays exportateurs de produits agricoles (37 pour cent), mais ce groupe est très hétérogène.

<sup>16</sup> Une couverture de 100 pour cent représente un équilibre parfait entre importations et exportations, les excédents donnant une valeur de l'indicateur plus élevée. Un déficit commercial signifie que les recettes provenant des exportations couvrent moins de 100 pour cent de la facture d'importation.

Tableau 9: Taux de couverture des importations par les exportations pour les PMA, 2000-2009  
(rapport entre les exportations totales et les importations des groupes, exprimé en pourcentage)

	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Pays en développement	105	109	112	111	108	106
Pays les moins avancés	83	94	103	103	105	85
- Exportateurs de produits agricoles	41	34	34	37	35	34
- Exportateurs de combustibles	164	195	207	208	216	154
- Exportateurs de minéraux	68	68	83	77	73	73
- Exportateurs de produits manufacturés	65	62	66	60	55	57
- Produits diversifiés et autres	42	36	35	28	30	37

Note: Indicateurs basés sur le total des exportations et des importations du groupe de référence.

Source: Secrétariat de l'OMC.

44. En réalité, la situation individuelle des PMA peut différer notablement (voir le tableau 5 de l'Annexe). Même dans le groupe des pays exportateurs de pétrole, certains PMA ont présenté un déficit de la balance des marchandises. C'était le cas du Soudan et du Yémen, avec un taux de couverture de 81 et de 66 pour cent, respectivement, en 2009. Parmi les pays exportateurs de minéraux, la Zambie a réussi à générer un excédent commercial après 2005, tandis que le reste des PMA de ce sous-groupe enregistrerait un déficit. Dans le cas de la Sierra Leone et de la Tanzanie, le taux de couverture est resté inférieur à 50 pour cent. Aucun des PMA se trouvant dans les groupes exportateurs d'autres produits n'a été en mesure de dégager un excédent commercial au cours de la deuxième moitié des années 2000, même si deux pays exportateurs de produits agricoles (la République centrafricaine et la Guinée-Bissau) y sont parvenus au début des années 2000.

## B. BALANCES COMMERCIALES PAR PRODUITS

Tableau 10: Balance du commerce des marchandises des PMA par groupes de produits, 2000-2008  
(en milliards de dollars, f.a.b./f.a.b.)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Total des marchandises <sup>a</sup>	-7,6	-11,7	-10,2	-13,8	-10,8	-4,9	2,6	3,9	7,8
- Agriculture <sup>b</sup>	-0,5	-1,1	-1,4	-2,9	-2,8	-3,1	-4,7	-7,0	-11,0
- Combustibles	10,3	9,7	12,1	14,7	23,2	36,7	45,3	62,0	88,2
- Minéraux non combustibles	1,0	1,6	1,5	1,9	3,6	4,7	7,8	8,6	10,6
- Produits manufacturés	-16,5	-17,7	-19,8	-24,3	-31,2	-39,0	-49,7	-57,0	-75,8

<sup>a</sup> Les balances commerciales pour les différents groupes de produits sont estimées sur la base du réseau du commerce mondial des marchandises de l'OMC par produits et par régions et utilisent la valeur f.a.b., aussi bien pour les exportations que pour les importations. Ces estimations ne correspondent pas aux totaux des balances du commerce des marchandises, qui sont calculés à partir de statistiques officielles et en retranchant les importations fondées sur la valeur c.a.f. des exportations fondées sur la valeur f.a.b.

<sup>b</sup> Inclut les produits de la sylviculture et de la pêche.

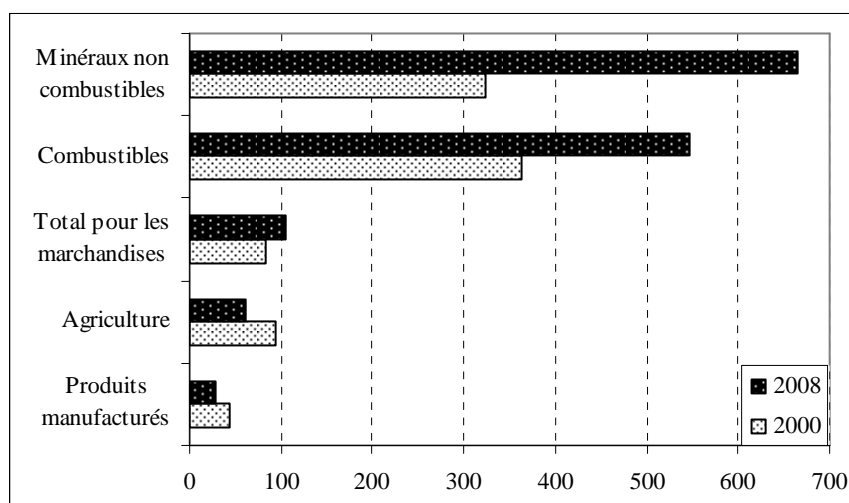
Source: Secrétariat de l'OMC.

45. L'examen des balances commerciales par groupes de produits (voir le tableau 10) montre que les PMA, en tant que groupe, enregistrent un excédent en ce qui concerne les combustibles et les minéraux et un déficit en ce qui concerne les produits agricoles et manufacturiers. Entre 2006 et 2008, cette tendance a conduit à une balance commerciale globale positive.<sup>17</sup> Mais, comme l'année 2009 l'a montré, l'excédent, qui repose sur une dépendance accrue vis-à-vis des exportations de pétrole, est sensible aux fluctuations du marché international. En outre, l'évolution de la structure des

<sup>17</sup> Les données concernant la composition des exportations et des importations ne sont pas complètes, ce qui ne permet pas d'étendre l'analyse à 2009.

exportations et des importations par groupe de produits montre qu'il y a une spécialisation croissante dans les produits des industries extractives, et des déséquilibres accrus en ce qui concerne les produits manufacturiers et agricoles. Le déficit concernant les produits manufacturiers n'est pas surprenant vu le faible niveau d'industrialisation au niveau national et la hausse de la demande intérieure – attribuable à la fois à la croissance de la population et à la hausse des revenus. Le taux de couverture agricole, qui avoisinait 100 pour cent en 2000, est tombé à 61 pour cent en 2008 (graphique 11). Ce déficit concernant les produits agricoles est un phénomène relativement nouveau et traduit le fait que la consommation des ménages a augmenté plus vite que la production nationale.<sup>18</sup>

Graphique 11: Couverture des importations par les exportations pour les PMA,  
par groupes de produits, de 2000 à 2008  
(en pourcentage)



Note: Les taux de couverture pour les différents groupes de produits sont estimés sur la base du réseau du commerce mondial des marchandises de l'OMC par produits et par régions et sont basés sur la valeur f.a.b. aussi bien pour les exportations que pour les importations. Ces estimations ne correspondent pas exactement aux taux de couverture pour le total des marchandises, qui sont calculés à partir de statistiques officielles et en retranchant les importations fondées sur la valeur c.a.f. des exportations fondées sur la valeur f.a.b.

*Source:* Secrétariat de l'OMC.

#### IV. CONDITIONS D'ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES EXPORTATIONS DES PMA

##### A. INTRODUCTION

46. Traditionnellement, les PMA ont bénéficié de préférences non réciproques pour leurs exportations de marchandises à destination des marchés des pays développés. Ces dernières années, un nombre croissant de pays en développement ont accordé des préférences aux PMA dans le cadre d'un ensemble de systèmes multilatéraux, régionaux et bilatéraux. Un résumé des mesures prises par les Membres de l'OMC pour encourager les exportations des PMA est fourni au tableau 6 de l'annexe.

<sup>18</sup> Mais le déséquilibre ne semble pas lié au creusement de l'écart entre la population et le revenu par habitant. D'autres analyses statistiques au niveau du pays n'ont pas montré de corrélation importante entre l'évolution de la couverture des importations au cours des années 2000 et l'évolution de la population ou du revenu par habitant.

47. Même si un accès préférentiel aux marchés des pays développés demeure essentiel dans le cadre de la stratégie de diversification des exportations des PMA, en particulier pour les produits ayant la plus forte intensité de main-d'œuvre, le commerce Sud-Sud a enregistré une croissance rapide, et représente 19 pour cent du commerce mondial et 49 pour cent du total des exportations des pays en développement. Le rôle des pays émergents en tant que source de dynamisme commercial dans un scénario d'après-crise devrait s'accroître, dans une situation où la demande émanant de la plupart des pays développés est susceptible de rester faible.

48. Les conditions d'accès aux marchés d'autres pays en développement sont donc un complément important pour améliorer les possibilités d'exportation offertes aux PMA. Le fait de promouvoir plusieurs pôles de croissance pour les exportations des PMA peut contribuer de façon considérable à une croissance économique durable dans ces pays. Cependant, l'étendue et la qualité des renseignements statistiques concernant les systèmes de préférences en vigueur dans les pays en développement sont encore limitées. Les sections ci-après se concentreront donc principalement sur les conditions d'accès aux marchés dans les pays développés.

49. Avant d'analyser les conditions d'accès aux marchés pour les produits des PMA, il convient de garder à l'esprit que les traitements préférentiels considérés, au lieu de procurer un avantage évident aux produits des PMA, ne font peut-être que compenser les coûts logistiques et les coûts de transaction plus élevés auxquels les exportateurs sont confrontés dans ces pays. L'importance de ces coûts additionnels par rapport à ceux des autres pays exportateurs peut réduire notablement les marges de préférence effectives dont bénéficient les PMA pour leurs exportations, comme cela est indiqué dans l'encadré 3. Parce que ces entraves structurelles limitent la capacité des PMA à tirer profit des possibilités offertes par l'amélioration de l'accès aux marchés, il est nécessaire que les traitements préférentiels soient complétés par un soutien plus important en matière de renforcement des capacités commerciales dans les PMA, y compris par l'intermédiaire de l'initiative Aide pour le commerce et du Cadre intégré renforcé (CIR).

50. Comme le souligne un document récent concernant les aspects relatifs au développement du Cycle de Doha<sup>19</sup>, l'abaissement du coût des transactions commerciales peut entraîner une amélioration appréciable de la capacité d'un pays à soutenir efficacement la concurrence dans le cadre de l'économie mondiale. Les pays en développement et les PMA ont largement reconnu ce point, ainsi que l'importance de la facilitation des échanges pour la réalisation de leurs objectifs de développement. De nombreux exemples mettent en avant toute une série d'avantages qui peuvent découler de l'adoption de mesures visant à faciliter les échanges, y compris l'amélioration des délais nécessaires au dédouanement, l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales, l'amélioration des contrôles et de la sécurité à la frontière, la baisse des coûts administratifs et le renforcement de la compétitivité des entreprises nationales sur le marché intérieur ainsi que sur les marchés d'exportation.

---

<sup>19</sup> WT/COMTD/W/143/Rev.4.

**Encadré 3: Compétitivité des PMA et coûts des transactions à l'exportation**

Le commerce implique une série de coûts de transaction – délais, documents et frais administratifs – qui font augmenter les prix intérieurs. Lorsque ces coûts de transaction sont notablement plus élevés que ceux des concurrents, comme c'est souvent le cas dans les PMA, ils peuvent entraîner une perte de part de marché ou des possibilités commerciales manquées. Ces coûts figurent parmi les contraintes au niveau de l'offre qui entament fréquemment la compétitivité internationale des PMA et qui limitent leur potentiel commercial.

La comparaison des coûts de transaction confirme que, lorsqu'ils exportent des marchandises, les PMA ont un désavantage comparatif (voir le tableau ci-après). La durée des procédures d'exportation, y compris le délai d'attente entre les procédures et pendant le déchargement des cargaisons, est particulièrement longue par rapport aux autres groupements de pays. Les coûts unitaires sont plus élevés dans les PMA (près de 1 800 dollars EU par conteneur, soit respectivement 63 et 95 pour cent plus cher que dans les pays de l'OCDE et les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique), ce qui réduit considérablement les marges préférentielles effectives dont bénéficient les exportations des PMA.

Cela s'applique en particulier au cas des pays en développement et des PMA sans littoral. Le fait de faciliter le trafic de transit et les échanges transfrontières peut conduire à des réductions significatives des délais de transport. Par exemple, les améliorations obtenues pour le corridor Trans-Kalahari ont réduit le délai de transport moyen entre Gauteng en Afrique du Sud et le port de Walvis Bay en Namibie, qui est tombé de quatre jours en moyenne à moins de 48 heures.\*

Tableau 3.1 de l'encadré: Coûts de l'exportation des marchandises, en 2009 ou pendant la période la plus récente examinée<sup>a</sup>

Groupement ou région <sup>b</sup>	Documents d'exportation (nombre)	Délai d'exportation (jours)	Coûts de l'exportation (dollars EU par conteneur)
Moyenne mondiale	6,7	24,0	1 390
Pays les moins avancés	7,7	35,2	1 773
Asie de l'Est et Pacifique	6,7	23,1	909
Europe orientale et Asie centrale	6,5	26,8	1 582
Amérique latine et Caraïbes	6,8	18,6	1 244
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6,4	22,5	1 035
OCDE	4,3	10,5	1 090
Asie du Sud	8,5	32,4	1 364
Afrique subsaharienne	7,8	33,6	1 942

<sup>a</sup> Formalités à remplir pour l'exportation d'une cargaison normalisée de marchandises. Chaque formalité officielle est prise en considération – de l'accord contractuel entre les deux parties à la livraison des marchandises – ainsi que le délai nécessaire à son accomplissement.

<sup>b</sup> Selon la définition de la Banque mondiale, qui ne coïncide pas nécessairement avec les désignations régionales de l'OMC; des pays du groupe des PMA peuvent être également inclus dans différents groupes régionaux définis par la Banque mondiale.

\* <http://www.tradeinvestafrica.com> et Southern Africa Global Competitiveness Hub (Centre d'analyse de la compétitivité à l'échelon mondial d'Afrique australe) de l'USAID.

Source: Volet "Commerce transfrontalier" du projet "Doing Business" de la Banque mondiale. Des renseignements complets sur la méthodologie employée pour compiler les indicateurs figurent à l'adresse Web ci-après: [www.doingbusiness.org/MethodologySurveys/TradingAcrossBorders.aspx](http://www.doingbusiness.org/MethodologySurveys/TradingAcrossBorders.aspx)

## B. TENDANCES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES PRODUITS DONT L'EXPORTATION PRÉSENTE UN INTÉRÊT POUR LES PMA

51. Le tableau 11 montre l'évolution du traitement tarifaire appliqué aux exportations des PMA sur les marchés des pays développés entre 1996 et 2008. Les PMA ont bénéficié d'un traitement en franchise de droits et sans contingent (traitement FDSC) pour les lignes tarifaires passibles de droits NPF, conditions favorables qui ont encouragé les échanges. En revanche, la majeure partie des améliorations enregistrées en ce qui concerne les pays en développement en général étaient dues à



l'élimination des droits de douane dans le cadre du traitement NPF plutôt qu'à l'octroi d'un traitement préférentiel réel.<sup>20</sup>

52. Le tableau 11 illustre cette situation. La part de traitement préférentiel réel en franchise de droits pour le groupe des pays en développement a oscillé autour de 20 pour cent au cours des dix dernières années. Cependant, les PMA ont de plus en plus bénéficié d'un accès préférentiel réel, passant de 35 pour cent seulement de leurs exportations à la fin des années 1990 à plus de 50 pour cent en 2008. La part d'accès préférentiel réel en franchise de droits est particulièrement élevée pour les vêtements et les textiles (63 et 64 pour cent, respectivement) alors qu'elle est de 26 pour cent seulement pour l'agriculture. La moyenne des résultats pour le groupe des PMA peut dissimuler de larges disparités au niveau individuel.

---

<sup>20</sup> Un accès préférentiel en franchise de droits "réel" signifie que les produits sont exemptés de droits alors que, sinon, les importations de ces produits seraient passibles de droits dans le cadre du régime NPF.

Tableau 11: Évolution du traitement tarifaire concernant les marchandises importées par les pays développés, 1996-2008 (en pourcentage)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>a. Traitement en franchise de droits des exportations (à l'exclusion des armes et du pétrole)</b>													
Pays en développement <sup>a</sup>	54	55	54	63	65	64	69	71	76	76	77	78	80
dont préférence réelle <sup>b</sup>	19	20	20	18	16	17	19	19	21	20	20	19	19
Pays les moins avancés	78	77	78	72	70	71	74	78	80	80	79	80	81
dont préférence réelle <sup>b</sup>	35	35	40	33	35	40	43	48	51	49	53	52	49
<b>Produits agricoles</b>													
Pays en développement <sup>a</sup>	65	67	65	63	63	64	62	63	66	66	66	67	70
dont préférence réelle <sup>b</sup>	24	26	27	16	16	19	16	18	23	23	24	25	25
Pays les moins avancés	93	92	96	86	88	98	96	94	92	92	93	93	92
dont préférence réelle <sup>b</sup>	54	49	53	13	16	29	28	30	26	27	31	33	26
<b>Textiles</b>													
Pays en développement <sup>a</sup>	17	17	18	24	24	22	26	26	38	34	34	36	36
dont préférence réelle <sup>b</sup>	14	14	15	20	20	18	21	21	31	27	27	27	28
Pays les moins avancés	68	66	62	55	50	47	47	57	66	67	71	74	77
dont préférence réelle <sup>b</sup>	54	53	50	45	40	38	37	48	51	51	56	59	63
<b>Vêtements</b>													
Pays en développement <sup>a</sup>	8	8	9	14	14	14	22	22	34	31	29	28	27
dont préférence réelle <sup>b</sup>	8	8	9	14	14	14	22	22	34	30	28	28	27
Pays les moins avancés	57	53	51	47	45	46	52	60	66	63	63	62	64
dont préférence réelle <sup>b</sup>	57	53	51	47	45	46	52	60	65	63	63	62	64
<b>b. Droits de douane moyens frappant les exportations (pondérés en fonction des échanges)<sup>c</sup></b>													
<b>Produits agricoles</b>													
Pays en développement <sup>a</sup>	10,5	9,9	9,9	9,5	9,2	9,2	9,4	9,4	9,1	8,8	8,5	8,3	8,0
Pays les moins avancés	3,8	3,8	3,6	3,7	3,6	2,7	2,8	2,8	3,0	3,0	2,7	1,9	1,6
<b>Textiles</b>													
Pays en développement <sup>a</sup>	7,3	7,2	7,0	6,6	6,5	6,6	6,0	5,8	5,2	5,2	5,2	5,1	5,1
Pays les moins avancés	4,6	4,6	4,4	4,3	4,1	3,9	3,8	3,5	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
<b>Vêtements</b>													
Pays en développement <sup>a</sup>	11,4	11,4	11,2	10,9	10,8	11,3	10,0	9,7	8,6	8,3	8,3	8,3	8,2
Pays les moins avancés	8,2	8,1	8,0	7,9	7,8	7,7	7,4	7,0	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4

<sup>a</sup> Tous les pays en développement, y compris les PMA.

<sup>b</sup> La marge de préférence réelle est obtenue en soustrayant du total l'accès en franchise de droits de tous les produits recevant un traitement en franchise de droits dans le cadre du régime NPF. Les indicateurs sont basés sur le meilleur traitement disponible, y compris dans le cadre d'accords régionaux et préférentiels.

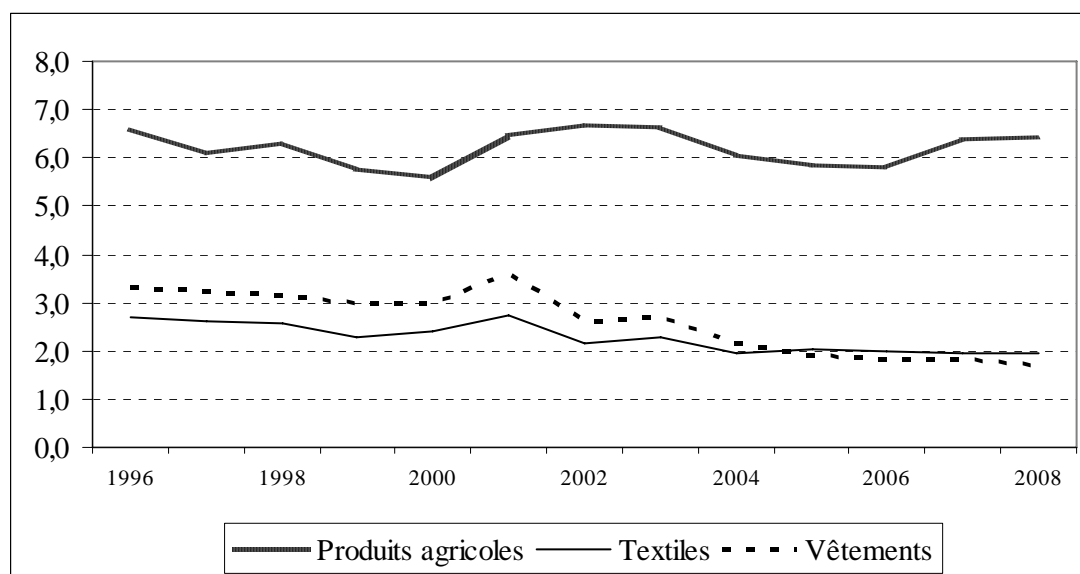
<sup>c</sup> Les droits moyens sont pondérés par les flux commerciaux et sont fondés sur les droits applicables les plus favorables (traitements NPF et préférentiels qui sont accordés aux PMA et aux pays en développement). Les droits de douane moyens ont été pondérés au moyen d'une structure d'exportations normalisée fondée sur les données des années 2000-2001 afin de réduire l'incidence des variations d'une année à l'autre de la composition des exportations et des prix relatifs sur les indicateurs.

Source: D'après la BACAM établie par l'ITC, la CNUCED et l'OMC.

53. Le deuxième ensemble de données figurant dans le tableau 11 montre le droit moyen perçu par les pays développés sur les produits agricoles, ainsi que sur les produits textiles et les vêtements, en provenance des pays en développement en général et des PMA en particulier. Même si les droits moyens ont chuté au cours de la période 1996-2008, l'évolution relative de ces droits est également intéressante à observer pour analyser la marge de préférence effective dont ont bénéficié les PMA par rapport à leurs concurrents les plus directs (voir le graphique 12). Si l'on compare le traitement accordé aux pays en développement dans leur ensemble, la marge de préférence est particulièrement

importante dans le cas des produits agricoles. La différence entre le tarif moyen applicable aux exportations de produits agricoles en provenance des PMA et celui applicable au groupe des pays en développement est supérieure à six points de pourcentage, et est demeurée constante au fil du temps. En revanche, la marge de préférence concernant des produits tels que les textiles et les vêtements est beaucoup plus faible (environ deux points de pourcentage en deçà du droit moyen applicable aux pays en développement) et elle s'est réduite au fil du temps.

**Graphique 12: Marge de préférence effective applicable aux exportations des PMA pour certains groupes de produits, 1996-2008**



**Note:** La marge de préférence effective est la différence, en points de pourcentage, entre les droits de douane moyens applicables aux PMA sur les marchés des pays développés et ceux acquittés par les pays en développement dans leur ensemble.

**Source:** D'après la BACAM établie par l'ITC, la CNUCED et l'OMC.

### C. PROGRESSIVITÉ DES DROITS DONT FONT L'OBJET LES EXPORTATIONS DES PMA SUR LES MARCHÉS DES PAYS DÉVELOPPÉS

54. La progressivité des droits – qui se traduit par des droits plus élevés sur les marchandises transformées que sur les matières premières – revêt une importance particulière pour les PMA qui s'efforcent de diversifier la structure de leurs exportations, y compris en ajoutant de la valeur à leurs produits. L'ampleur de la progressivité des droits (graphique 13), qui correspond à la différence entre le droit moyen frappant les produits primaires non transformés et celui frappant les marchandises transformées, n'est pas homogène dans le cas du groupe des PMA (tableau 12). La différence est imputable au type de produits exportés par chaque région (en particulier en ce qui concerne les produits finals) mais, surtout, à la différence entre les traitements préférentiels accordés aux PMA par les pays développés dans le cadre des accords régionaux et bilatéraux. Comme il ressort du tableau 12, le groupe des petits États insulaires, pour lesquels la progressivité des droits était la plus forte immédiatement après la conclusion du Cycle d'Uruguay, bénéficie désormais du différentiel le plus faible entre produits transformés et produits non transformés. La situation des PMA africains est relativement similaire, à cette différence près que les droits plus élevés frappent les produits intermédiaires semi-transformés (en particulier les produits textiles) au lieu des produits de consommation finals ou des biens d'équipements. La différence la plus prononcée concerne les PMA d'Asie du fait des droits moyens élevés applicables à leurs exportations de vêtements.

Tableau 12: Droits de douane moyens par degré de transformation et par région exportatrice, 1996-2008

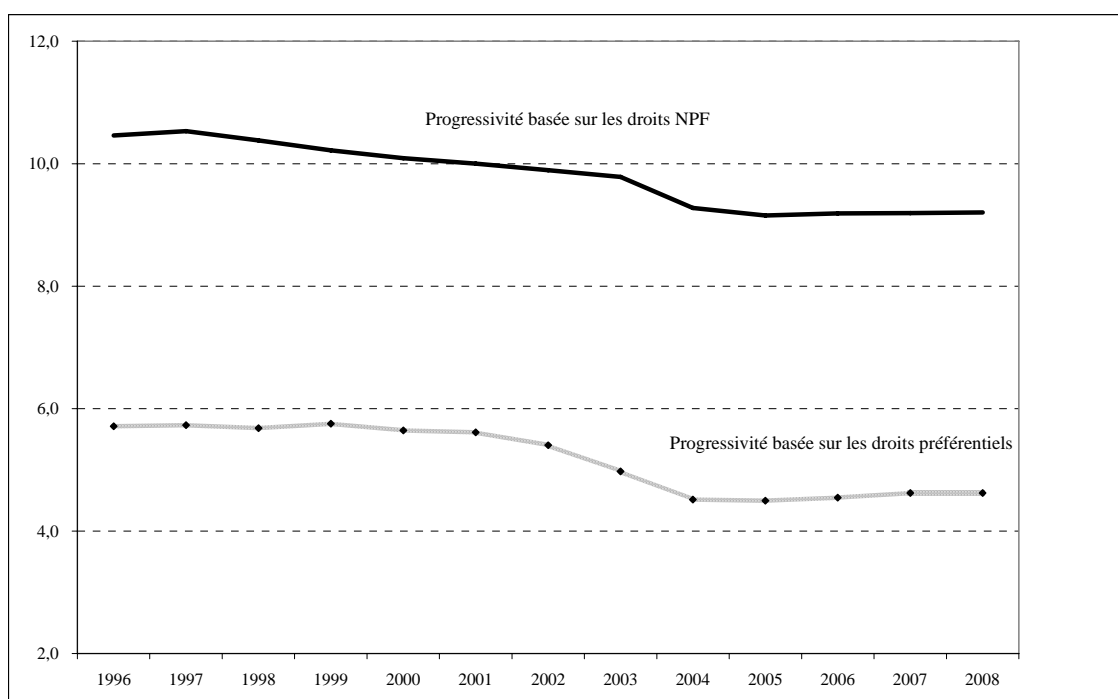
Catégories de produits		1996	2000	2005	2008
Groupe des PMA	Produits primaires	0,9	0,5	0,5	0,4
	Produits intermédiaires	3,0	2,4	2,2	1,2
	Produits finals	6,6	6,2	5,0	5,0
- Afrique	Produits primaires	0,7	0,6	0,5	0,3
	Produits intermédiaires	3,5	2,5	2,2	1,3
	Produits finals	4,0	3,5	0,2	0,1
- États insulaires (Océanie et Caraïbes)	Produits primaires	1,6	4,9	1,2	0,5
	Produits intermédiaires	0,9	0,7	0,7	0,6
	Produits finals	10,9	9,8	1,2	1,2
- Asie et Moyen-Orient	Produits primaires	3,5	0,7	1,0	0,8
	Produits intermédiaires	1,3	0,9	0,8	0,7
	Produits finals	8,8	8,2	6,6	6,6

*Note:* Les droits moyens incluent les traitements préférentiels, le cas échéant.

*Source:* D'après la BACAM établie par l'ITC, la CNUCED et l'OMC.

55. Comme il ressort du graphique 13, la progressivité des droits est moins importante pour les droits préférentiels que pour les droits NPF, ce qui indique que les préférences sont accordées pour un large éventail de produits. Le lancement du Cycle de Doha a aussi conduit à une brusque chute de l'indicateur, autant pour les droits NPF que pour les droits préférentiels. Toutefois, depuis 2004, l'indicateur affiche une légère tendance à la hausse, en raison de l'augmentation du poids des vêtements, qui sont frappés de droits relativement élevés, dans le total des exportations des PMA.

Graphique 13: Progressivité des droits en ce qui concerne les exportations des PMA à destination des marchés des pays développés depuis la fin du Cycle d'Uruguay



*Note:* L'indicateur correspond à la différence absolue, en points de pourcentage, entre le droit moyen frappant les marchandises transformées et le droit moyen frappant les marchandises non transformées.

*Source:* D'après la BACAM établie par l'ITC, la CNUCED et l'OMC.

D. TRAITEMENT TARIFAIRE DES EXPORTATIONS DES PMA SUR CERTAINS MARCHÉS

56. Les informations sur les traitements préférentiels présentées dans le tableau 13 sont axées sur le traitement SGP propre aux PMA, ce qui exclut d'autres accords préférentiels. Il importe de noter que les données ne sont pas toujours comparables entre pays, et ce pour différentes raisons. Certains pays tels que l'Australie, le Canada, le Japon ou la Suisse se fondent presque exclusivement sur leur SGP en faveur des PMA pour accorder des préférences, tandis que d'autres, comme l'UE et les États-Unis, accordent aussi des préférences aux PMA au titre d'autres formules (les Accords de partenariat économique en plus de l'initiative "Tout sauf les armes" pour l'UE; la Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique ou l'Initiative concernant le bassin des Caraïbes pour les États-Unis). Certains produits exclus du traitement général accordé aux PMA au titre du SGP peuvent être inclus dans les systèmes régionaux: c'est par exemple le cas des exportations de textiles et de vêtements vers les États-Unis. Un autre facteur qui influence les comparaisons de droits de douane entre pays est dû aux différentes définitions des valeurs des importations appliquées par les autorités douanières pour calculer ces droits. Si le prix d'entrée (équivalent au prix c.a.f.) est généralement utilisé par les autorités douanières pour fixer la taxe à l'importation, quelques pays (par exemple les États-Unis) la définissent en fonction du prix effectivement payé ou à payer pour la marchandise lorsqu'elle est vendue pour l'exportation (de manière similaire à la valeur franco long du bord ou f.a.s.), abstraction faite des frais de transport et d'assurance.<sup>21</sup>

57. Dans le tableau 13, les deux premières colonnes de données, qui présentent le nombre de lignes tarifaires en franchise de droits accordées aux PMA, peuvent être comparées aux dernières colonnes du tableau détaillant le régime NPF. Les statistiques sont encore affinées jusqu'aux lignes tarifaires pour lesquelles des importations effectives en provenance des PMA ont lieu, dans le cadre du traitement NPF et en vertu d'un schéma en faveur des PMA. La comparaison des lignes tarifaires en franchise de droits au titre du schéma en faveur des PMA et des lignes tarifaires en franchise de droits au titre du traitement NPF permet de prendre la mesure de la préférence "réelle", comme mentionné dans les sections précédentes. Un deuxième ensemble de données présente les droits moyens qui en résultent, pondérés par la valeur de leurs échanges commerciaux respectifs. Les différentes statistiques distinguent produits agricoles, produits non agricoles, minerais et produits pétroliers. Comme dans la section précédente, il importe de noter que ces indicateurs se fondent sur le tarif préférentiel et qu'ils reposent sur l'hypothèse que les préférences existantes sont utilisées pleinement par les exportateurs. Ce n'est pas toujours le cas, car l'utilisation effective de préférences non réciproques exige que soient remplies certaines conditions, ou entraîne des frais administratifs qui peuvent se révéler prohibitifs. Comme mentionné dans l'encadré 4, le taux d'utilisation moyen des schémas préférentiels dans certains pays développés a été de 87 pour cent en 2008.

---

<sup>21</sup> Pour les États-Unis, la différence entre les valeurs douanières c.a.f. et f.a.s. est en moyenne de l'ordre de 3 pour cent (6 pour cent pour les produits agricoles relevant de l'Accord de l'agriculture) des importations totales. Les données sur la marge c.a.f./f.a.b. pour les importations indiquent que la différence peut être beaucoup plus importante dans le cas des pays en développement. Selon la CNUCED ("Étude sur les transports maritimes 2007", UNCTAD/RMT/2007), en 2005, la différence c.a.f./f.a.b. était de 10 pour cent pour l'Afrique, contre 6 pour cent pour la moyenne mondiale.

**Encadré 4. L'utilisation des préférences**

L'analyse de l'accès aux marchés pour les PMA, qui est présentée dans ce chapitre, repose sur l'hypothèse selon laquelle les "meilleurs droits" (c'est-à-dire les droits les plus bas disponibles, que ce soit dans le cadre de traitements en faveur des PMA ou d'autres schémas préférentiels) sont pleinement utilisés. Les avantages de l'accès préférentiel non réciproque aux marchés ne sont toutefois pas toujours pleinement utilisés, car certains régimes préférentiels peuvent concerner des produits rarement exportés par les PMA, ou être assortis de conditions qui soit entravent leur utilisation (par exemple des règles d'origine ou d'autres mesures non tarifaires), soit limitent leur intérêt pour les exportateurs par rapport à d'autres options (par exemple lorsque les préférences sont accordées pour une période limitée et qu'elles ne justifient donc pas les frais administratifs qu'implique le transfert d'un régime à un autre).<sup>1</sup>

L'établissement d'un indicateur de l'utilisation des préférences présente plusieurs difficultés statistiques. L'une d'entre elles concerne l'existence de données officielles complètes et comparables sur les schémas de préférences. En outre, un produit exporté par un PMA peut être admissible au bénéfice de plus d'un régime préférentiel, tandis que l'exportation ne devrait se faire que dans le cadre d'un seul d'entre eux: un faible taux d'utilisation d'un régime spécifique n'est pas forcément révélateur d'un faible taux d'utilisation des préférences pour les schémas préférentiels en général.

Le tableau ci-dessous présente les résultats globaux obtenus pour quatre économies développées: l'Australie, le Canada, l'UE et les États-Unis en 2008. Cet indicateur couvre l'aspect "marge intensive" des préférences.<sup>2</sup> En moyenne, 52 pour cent des importations des PMA sont admissibles au bénéfice d'un schéma préférentiel ou d'un autre (cet indicateur ne tient pas compte de l'exemption de droits de douane accordée dans le cadre du traitement NPF). Le taux d'utilisation moyen des schémas préférentiels est de 87 pour cent. Comme on peut le voir, ces taux varient selon les pays, mais sont supérieurs à 80 pour cent et peuvent atteindre plus de 93 pour cent dans le cas des États-Unis.

Tableau de l'encadré 4: Utilisation des préférences, 2008

Marché <sup>a</sup>	Pourcentage des importations totales des PMA		Importations effectivement réalisées au titre d'un régime préférentiel en pourcentage des importations admissibles
	Admissibles au bénéfice d'une préférence quelconque	Effectives au titre d'une préférence quelconque	
Australie	63,2	54,2	85,7
Canada	23,9	20,7	86,6
États-Unis <sup>d</sup>	77,0	72,0	93,5
UE (estimation basse) <sup>b,c</sup>	36,6	29,9	81,5
UE (estimation haute)	36,7	31,1	85,1
Moyenne <sup>e</sup>	51,8	46,2	87,4

<sup>a</sup> Les résultats des schémas préférentiels ne sont pas directement comparables entre eux, du fait de différences dans la portée et les systèmes de déclaration. Les indicateurs pour l'Australie comprennent les préférences SGP, en faveur des PMA et accordées dans le cadre du Forum des îles du Pacifique; les CE accordent des avantages en faveur des PMA à tous les PMA sauf le Myanmar; les pays bénéficiant de préférences accordées par les États-Unis incluent les PMA à l'exclusion de l'Érythrée, des Îles Salomon, des Maldives, du Myanmar, de la République démocratique populaire lao, du Sénégal et du Soudan.

<sup>b</sup> Inclut le SGP et d'autres schémas préférentiels tels que l'initiative "Tout sauf les armes" et l'Accord de Cotonou.

<sup>c</sup> La fourchette dépend de la façon d'envisager les "traitements inconnus" qui ont été compilés pour les pays européens, en raison notamment de la diversité de leurs schémas préférentiels et de la publication non systématique de leurs préférences. La limite supérieure de l'intervalle est obtenue lorsqu'on considère que les "traitements inconnus" correspondent à l'entrée sur le marché dans le cadre d'un régime préférentiel; la limite inférieure est obtenue lorsqu'on considère que les "traitements inconnus" équivalent au régime NPF.

<sup>d</sup> Tous les programmes préférentiels: Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique (AGOA); Initiative concernant le bassin des Caraïbes (IBC); Système généralisé de préférences (SGP) et SGP pour les pays bénéficiaires les moins avancés.

<sup>e</sup> Pondéré par les importations totales des PMA pénétrant les marchés des pays qui communiquent des données.

Source: OMC.

<sup>1</sup> Au sujet des mesures non tarifaires visant les produits dont l'exportation présente un intérêt pour les PMA, voir le document WT/COMTD/LDC/W/39, du 4 juillet 2006; pour un examen de l'utilisation des préférences en ce qui concerne certains secteurs présentant un intérêt pour les PMA, voir le document WT/COMTD/LDC/W/41, du 16 octobre 2007.

<sup>2</sup> Un indicateur de l'utilisation des préférences pour la marge extensive exigerait de procéder à une analyse des séries chronologiques ayant pour objet les effets des préférences commerciales sur la création d'échanges relevant de lignes tarifaires qui n'en enregistraient pas auparavant.

a) Conditions d'accès aux marchés pour les exportations des PMA vers certains pays développés

58. Le tableau 13 présente des renseignements détaillés sur les conditions d'accès aux marchés de certains pays développés au titre de leurs régimes de droits en faveur des PMA (ce qui exclut d'autres accords préférentiels) pour l'année 2008. La plupart des pays développés ont accordé un accès total ou quasi total en franchise de droits aux exportations des PMA, tant sur le plan des lignes tarifaires que sur celui de la valeur à l'importation. Les États-Unis accordent un accès en franchise de droits à pratiquement 100 pour cent de la valeur des produits agricoles importés, étant donné que seulement six lignes tarifaires sont passibles de droits sur un total de 222 importations enregistrées en provenance de PMA. La part des importations en franchise de droits était bien plus faible (24 pour cent) pour les produits non agricoles, car 540 lignes tarifaires concernées par des échanges restent passibles de droits au titre du régime général en faveur des PMA (les PMA africains peuvent bénéficier d'autres schémas préférentiels tels que l'AGOA).

59. Dans l'ensemble, l'examen des marchés de certains pays développés importateurs présenté dans le tableau 13 révèle que globalement, 91 pour cent des importations des PMA étaient admises en franchise de droits en 2008.<sup>22</sup> Le pourcentage correspondant à l'accès en franchise de droits dans le cadre d'un régime préférentiel est de 100 pour cent ou presque pour les matières premières non agricoles (principalement minéraux et combustibles). Plus de 91 pour cent des produits agricoles effectivement exportés (lignes tarifaires avec importations) bénéficient d'un traitement en franchise de droits, mais ce pourcentage tombe à 74 pour cent dans le cas des produits manufacturés (produits non agricoles à l'exception des minerais et du pétrole). Ce résultat est presque entièrement dû aux droits de douane NPF frappant les exportations de vêtements de PMA asiatiques sur le marché des États-Unis, tandis que d'autres PMA peuvent bénéficier d'un traitement FDSC pour ces produits au titre d'autres schémas préférentiels.<sup>23</sup>

<sup>22</sup> Contrairement au tableau 11 de la section précédente, ce résultat comprend le pétrole et ne couvre que le régime de droits en faveur des PMA, et non d'autres schémas préférentiels qui peuvent aussi inclure les PMA.

<sup>23</sup> Malgré le traitement NPF appliqué à leurs exportations de textiles et de vêtements, le Bangladesh et le Cambodge ont consolidé leurs positions sur le marché des États-Unis quand les contingents ont été supprimés (WT/COMTD/LDC/W/42/Rev.1).

Tableau 13: Traitement tarifaire des exportations des PMA sur les marchés de certains pays développés, 2008

Marché	Secteur	Régime de droits en faveur des PMA					Importations en provenance des PMA selon l'ONU <sup>b</sup> (en millions de dollars EU et en pourcentage)				Pour mémoire			
		Nombre de lignes tarifaires		Nombre de lignes tarifaires avec des importations en provenance des PMA bénéficiaires <sup>a</sup>			TOTAL	Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Droit appliqué pondéré <sup>1</sup>	Nombre de lignes tarifaires NPF			Importations en provenance du monde (en millions de dollars EU)
		Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Total	Passibles de droits (traitement NPF)	Passibles de droits (régime en faveur des PMA)					TOTAL	Lignes tarifaires en franchise de droits (%)	Lignes tarifaires visées par des importations mondiales	
Australie	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>100,0</b>	<b>924</b>	<b>580</b>	<b>0</b>	<b>186,6</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>6 002</b>	<b>46,2</b>	<b>5 517</b>	<b>187 023</b>
	Produits agricoles	0	100,0	116	37	0	18,3	0,0	100,0	0,0	748	71,3	629	8,370
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	0	100,0	806	543	0	168,3	0,0	100,0	0,0	5 219	42,2	4 863	163 210
	Minerais	0	100,0	2	0	0	0,0	0,0	100,0	0,0	33	100,0	24	424
	Pétrole	0	100,0	0	0	0	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	2	100,0	1	15 019
Canada	<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>98,9</b>	<b>1 956</b>	<b>1 166</b>	<b>2</b>	<b>3 793,9</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>8 432</b>	<b>51,4</b>	<b>8 210</b>	<b>399 848</b>
	Produits agricoles	95	93,1	268	118	2	38,5	0,0	99,9	0,0	1 368	39,0	1 252	26 199
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	0	100,0	1,678	1 048	0	1 012,0	0,1	100,0	0,0	7 030	53,6	6 925	338 651
	Minerais	0	100,0	9	0	0	65,6	0,0	100,0	0,0	33	100,0	32	3,007
	Pétrole	0	100,0	1	0	0	2 677,8	0,0	100,0	0,0	1	100,0	1	31 990
États-Unis	<b>Total</b>	<b>1 834</b>	<b>82,4</b>	<b>1 667</b>	<b>1 093</b>	<b>546</b>	<b>33 211,6</b>	<b>7 056,3</b>	<b>78,8</b>	<b>3,6</b>	<b>10 450</b>	<b>35,8</b>	<b>10 036</b>	<b>2 009 769</b>
	Produits agricoles	278	84,5	222	140	6	341,9	0,3	99,9	0,0	1 792	20,3	1 523	83 054
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	1 556	81,9	1 437	950	540	9 318,3	7 056,1	24,3	12,8	8 613	38,8	8 475	1 663 395
	Minerais	0	100,0	6	1	0	132,2	0,0	100,0	0,0	43	76,7	36	3 917
	Pétrole	0	100,0	2	2	0	23 419,3	0,0	100,0	0,0	2	0,0	2	259 403
Japon	<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>98,2</b>	<b>891</b>	<b>554</b>	<b>19</b>	<b>7 632,3</b>	<b>8,5</b>	<b>99,9</b>	<b>0,0</b>	<b>9 033</b>	<b>40,9</b>	<b>7 869</b>	<b>750 644</b>
	Produits agricoles	70	96,2	141	79	2	317,6	0,0	100,0	0,0	1 860	25,8	1 437	55 929
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	95	98,7	742	475	17	2 223,1	8,4	99,6	0,0	7 134	44,6	6 398	510 758
	Minerais	0	100,0	7	0	0	61,2	0,0	100,0	0,0	37	100,0	32	28 208
	Pétrole	0	100,0	1	0	0	5 030,5	0,0	100,0	0,0	2	100,0	2	155 750
Norvège	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>680</b>	<b>250</b>	<b>1</b>	<b>322,5</b>	<b>6,0</b>	<b>98,1</b>	<b>3,8</b>	<b>7 035</b>	<b>83,5</b>	<b>6 397</b>	<b>87 692</b>
	Produits agricoles	1	99,9	72	32	1	16,8	5,8	65,5	73,0	1 349	36,6	1 061	5 735
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	1	100,0	605	218	0	141,1	0,2	99,9	0,0	5 651	94,6	5 320	80 777
	Minerais	0	100,0	2	0	0	9,8	0,0	100,0	0,0	33	100,0	15	673
	Pétrole	0	100,0	1	0	0	154,8	0,0	100,0	0,0	2	100,0	1	507



Marché	Secteur	Régime de droits en faveur des PMA					Importations en provenance des PMA selon l'ONU <sup>b</sup> (en millions de dollars EU et en pourcentage)				Pour mémoire			Importations en provenance du monde (en millions de dollars EU)
		Nombre de lignes tarifaires		Nombre de lignes tarifaires avec des importations en provenance des PMA bénéficiaires <sup>a</sup>			TOTAL	Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Droit appliqué pondéré <sup>1</sup>	Nombre de lignes tarifaires NPF		Importations en provenance du monde	
		Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Total	Passibles de droits (traitement NPF)	Passibles de droits (régime en faveur des PMA)					TOTAL	Lignes tarifaires en franchise de droits (%)		
Nouvelle-Zélande	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>100,0</b>	<b>699</b>	<b>428</b>	<b>0</b>	<b>25,8</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>7 293</b>	<b>57,7</b>	<b>6 396</b>	<b>34 267</b>
	Produits agricoles	0	100,0	74	19	0	8,2	0,0	100,0	0,0	1 005	63,8	795	3 210
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	0	100,0	625	409	0	17,5	0,0	100,0	0,0	6 254	56,5	5 588	27 696
	Minerais	0	100,0	0	0	0	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	33	100,0	12	3
	Pétrole	0	100,0	0	0	0	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	1	100,0	1	3 358
Suisse	<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>99,9</b>	<b>771</b>	<b>644</b>	<b>1</b>	<b>240,4</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>8 371</b>	<b>17,8</b>	<b>7 750</b>	<b>182 000</b>
	Produits agricoles	8	99,6	146	112	1	73,2	0,1	99,9	0,0	2 282	17,8	1 863	10 974
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	0	100,0	625	532	0	167,2	0,0	100,0	0,0	6 054	17,3	5 858	166 936
	Minerais	0	100,0	0	0	0	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	33	100,0	27	4
	Pétrole	0	100,0	0	0	0	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	2	100,0	2	4 085
Union européenne	<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>99,3</b>	<b>3 620</b>	<b>2 788</b>	<b>36</b>	<b>36 118,1</b>	<b>531,9</b>	<b>98,5</b>	<b>0,1</b>	<b>9 699</b>	<b>24,5</b>	<b>9 417</b>	<b>2 066 122</b>
	Produits agricoles	41	98,0	595	442	28	2 873,7	/308,6	89,3	0,0	2 002	18,2	1 792	123 644
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	25	99,7	3 004	2 346	8	15 217,9	223,3	98,5	0,2	7 654	25,7	7 585	1 511 778
	Minerais	0	100,0	19	0	0	1 523,9	0,0	100,0	0,0	41	100,0	38	31 230
	Pétrole	0	100,0	2	0	0	16 502,6	0,0	100,0	0,0	2	100,0	2	399 470

<sup>a</sup> Les bénéficiaires sont des pays admissibles au bénéfice du régime national en faveur des PMA; certains PMA figurant sur la liste de l'ONU peuvent être exclus et des PMA hors liste de l'ONU peuvent être inclus.

<sup>b</sup> Les 49 PMA figurant dans la liste de l'ONU.

<sup>c</sup> Les "produits non agricoles" couvrent les produits AMNA à l'exception des minerais et du pétrole.

<sup>1</sup> Droits non *ad valorem* exclus.

Source: BDI-OMC.

b) Conditions d'accès aux marchés pour les exportations des PMA vers certains pays en développement

60. Il existe peu de données disponibles sur les schémas de préférences en vigueur pour les PMA proposés par les pays en développement. À quelques exceptions près, l'analyse des conditions d'accès aux marchés dans les pays en développement consiste à étudier le traitement effectivement accordé aux exportations des PMA sur ces marchés, principalement sur une base NPF, comme l'indique la part des importations en franchise de droits et celle des droits moyens, pondérés par les valeurs des importations.

61. Dans le tableau 14, les informations disponibles concernant spécifiquement les PMA sur le traitement FDSC se limitent à trois pays ayant communiqué des données: la Corée, le Taipei chinois et la Turquie. Il ressort qu'il existe de grandes disparités, puisque la fourchette du traitement en franchise de droits varie entre 33 et 79 pour cent des lignes tarifaires. En comparaison avec les lignes tarifaires NPF en franchise de droits, il apparaît que la Corée et la Turquie accordent respectivement un accès en franchise de droits à 47 et 56 pour cent de lignes tarifaires supplémentaires, tandis que ce taux est de 1,4 pour cent pour le Taipei chinois. Dans tous les cas, le secteur agricole reste plus protégé que les produits AMNA, et les minerais et le pétrole font l'objet d'échanges plus ouverts que les autres produits non agricoles.

62. Comme seul un petit nombre de pays en développement Membres ont notifié au Secrétariat leur schéma en faveur des PMA, l'analyse des conditions d'accès aux marchés pour les PMA se fonde principalement sur le traitement NPF. Le droit moyen (pondéré) pour les PMA dans les pays en développement n'était que de 1,6 pour cent en 2008, en raison d'une forte concentration des exportations dans le pétrole et les minerais (74 pour cent du total), qui ont été admises en franchise de droits ou soumises à des droits NPF très faibles. Quant aux autres produits, les taux de droits étaient nettement plus élevés pour le secteur agricole (13,5 pour cent) que pour les articles manufacturés (3,6 pour cent). On retrouve derrière cette situation la grande dispersion des droits de douane frappant le commerce Sud-Sud et le potentiel d'amélioration de l'accès aux marchés des pays en développement pour les PMA.

63. Certains pays en développement Membres accordent un accès en franchise de droits important, voire total, pour les produits agricoles et non agricoles dans le cadre du régime NPF. C'est en particulier le cas de Singapour et de Hong Kong, Chine.

Tableau 14: Traitement tarifaire des exportations des PMA sur les marchés de certains pays en développement, 2008 ou dernières données disponibles

Marché	Secteur	Régime de droits en faveur des PMA <sup>d</sup>				Importations en provenance des PMA selon l'ONU <sup>b</sup> (en millions de dollars EU et en pourcentage)				Pour mémoire				
		Nombre de lignes tarifaires		Nombre de lignes tarifaires avec des importations en provenance des PMA bénéficiaires		TOTAL	Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Droit appliqué pondéré <sup>1</sup>	Nombre de lignes tarifaires NPF			Importations en provenance du monde (en millions de dollars EU)	
		Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Total	Passibles de droits (traitement NPF)					Passibles de droits (régime en faveur des PMA)	TOTAL	Lignes tarifaires en franchise de droits (%)		Lignes tarifaires visées par des importations mondiales
Afrique du Sud <sup>4</sup>	<b>Total</b>	-	-	<b>1 744</b>	<b>856</b>	-	<b>1 055,9</b>	<b>156,0</b>	<b>85,2</b>	<b>2,1</b>	<b>6 664</b>	<b>52,9</b>	<b>5 865</b>	<b>57 899</b>
	Produits agricoles	-	-	202	110	-	114,8	104,1	9,3	10,0	880	42,4	786	3 128
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	1 527	746	-	305,0	51,9	83,0	5,4	5 750	54,2	5 051	45 157
	Minerais	-	-	14	0	-	51,6	0,0	100,0	0,0	33	100,0	27	375
	Pétrole	-	-	1	0	-	584,5	0,0	100,0	0,0	1	100,0	1	9 240
Brésil	<b>Total</b>	-	-	<b>239</b>	<b>225</b>	-	<b>2 761,5</b>	<b>108,7</b>	<b>96,1</b>	<b>0,8</b>	<b>9 765</b>	<b>7,3</b>	<b>8 356</b>	<b>171 984</b>
	Produits agricoles	-	-	15	15	-	1,6	1,6	0,0	8,9	945	8,4	698	7 507
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	220	208	-	215,4	106,7	50,5	9,7	8 773	7,2	7 623	146 380
	Minerais	-	-	2	2	-	0,3	0,3	0,0	2,0	45	0,0	33	1 523
	Pétrole	-	-	2	0	-	2 544,1	0,0	100,0	0,0	2	100,0	2	16 573
Chili <sup>2</sup>	<b>Total</b>	-	-	<b>193</b>	<b>193</b>	-	<b>951,3</b>	<b>951,3</b>	<b>0,0</b>	<b>6,0</b>	<b>7 705</b>	<b>0,5</b>	<b>6 494,0</b>	<b>42 570</b>
	Produits agricoles	-	-	12	12	-	0,4	0,4	0,0	6,0	1 048	0,0	791,0	3 136
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	178	178	-	36,7	36,7	0,0	6,0	6 614	0,5	5 683,0	33 251
	Minerais	-	-	2	2	-	0,2	0,2	0,0	6,0	41	0,0	18,0	1 187
	Pétrole	-	-	1	1	-	913,9	913,9	0,0	6,0	2	0,0	2,0	4 996
Chine	<b>Total</b>	-	-	<b>1 084</b>	<b>928</b>	-	<b>39 365,8</b>	<b>2 082,1</b>	<b>94,7</b>	<b>0,5</b>	<b>7 758</b>	<b>8,4</b>	<b>7 200</b>	<b>1 128 155</b>
	Produits agricoles	-	-	134	128	-	589,6	587,4	0,4	22,7	1 087	6,9	866	53 589
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	931	800	-	2 374,3	1 494,7	37,0	3,2	6 631	8,2	6 302	859 736
	Minerais	-	-	18	0	-	2 076,5	0,0	100,0	0,0	39	71,8	31	85 499
	Pétrole	-	-	1	0	-	34 325,4	0,0	100,0	0,0	1	100,0	1	129 331
Corée, République de	<b>Total</b>	<b>4 367</b>	<b>62,8</b>	<b>918</b>	<b>799</b>	<b>604</b>	<b>1 805,9</b>	<b>1 222,8</b>	<b>32,3</b>	<b>1,9</b>	<b>11 729</b>	<b>15,8</b>	<b>10 543</b>	<b>435 274</b>
	Produits agricoles	1 395	11,8	131	128	112	44,2	10,2	77,0	13,4	1 581	3,9	1 301	18 519
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	2 953	70,7	782	668	489	1 490,8	962,0	35,5	1,5	10 090	17,4	9 194	319 814
	Minerais	9	81,3	2	0	0	20,3	0,0	100,0	0,0	48	79,2	39	11 085
	Pétrole	10	0,0	3	3	3	250,6	250,6	0,0	3,0	10	0,0	9	85 855

Marché	Secteur	Régime de droits en faveur des PMA <sup>d</sup>					Importations en provenance des PMA selon l'ONU <sup>b</sup> (en millions de dollars EU et en pourcentage)				Pour mémoire			
		Nombre de lignes tarifaires		Nombre de lignes tarifaires avec des importations en provenance des PMA bénéficiaires			TOTAL	Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Droit appliqué pondéré <sup>1</sup>	Nombre de lignes tarifaires NPF		Importations en provenance du monde (en millions de dollars EU)	
		Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Total	Passibles de droits (traitement NPF)	Passibles de droits (régime en faveur des PMA)					TOTAL	Lignes tarifaires en franchise de droits (%)		Lignes tarifaires visées par des importations mondiales
Égypte <sup>2</sup>	<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>5 489</b>	<b>8,7</b>	-	-	
	Produits agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-	743	13,3	-	-	
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	4 712	8,0	-	-	
	Minerais	-	-	-	-	-	-	-	-	33	3,0	-	-	
	Pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,0	-	-	
Hong Kong, Chine	<b>Total</b>	-	-	<b>721</b>	<b>0</b>	-	<b>666,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>6 946</b>	<b>100,0</b>	<b>5 914</b>	<b>392 122</b>
	Produits agricoles	-	-	59	0	-	40,3	0,0	100,0	0,0	939	100,0	780	13 285
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	659	0	-	614,1	0,0	100,0	0,0	5 972	100,0	5 111	378 802
	Minerais	-	-	3	0	-	11,7	0,0	100,0	0,0	34	100,0	23	35
	Pétrole	-	-	0	0	-	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	1	100,0	0	0
Inde	<b>Total</b>	-	-	<b>1 671</b>	<b>1 585</b>	-	<b>6 620,6</b>	<b>6 242,3</b>	<b>5,7</b>	<b>7,6</b>	<b>11 277</b>	<b>2,8</b>	<b>9 495</b>	<b>311 821</b>
	Produits agricoles	-	-	276	255	-	1 491,3	1 169,9	21,6	14,7	1 431	4,3	946	9 108
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	1 383	1 318	-	2 079,1	2 022,1	2,7	6,8	9 785	2,6	8 504	217 826
	Minerais	-	-	11	11	-	202,0	202,0	0,0	2,0	60	0,0	44	4 922
	Pétrole	-	-	1	1	-	2 848,3	2 848,3	0,0	5,0	1	0,0	1	79 965
Kenya <sup>2</sup>	<b>Total</b>	-	-	<b>683</b>	<b>536</b>	-	<b>299,4</b>	<b>213,1</b>	<b>28,8</b>	<b>12,5</b>	<b>5 261</b>	<b>22,9</b>	<b>4 431</b>	<b>8 989</b>
	Produits agricoles	-	-	146	133	-	145,6	138,0	5,2	19,4	704	9,9	524	1 032
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	536	403	-	153,8	75,1	51,1	6,5	4 523	25,0	3 893	7 222
	Minerais	-	-	1	0	-	0,0	0,0	100,0	0,0	33	9,1	13	4
	Pétrole	-	-	0	0	-	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	1	100,0	1	731
Malaisie <sup>3</sup>	<b>Total</b>	-	-	<b>1 259</b>	<b>650</b>	-	<b>342,0</b>	<b>34,5</b>	<b>89,9</b>	<b>1,5</b>	<b>12 585</b>	<b>48,9</b>	<b>11 868</b>	<b>117 053</b>
	Produits agricoles	-	-	223	101	-	71,8	5,5	92,3	0,7	1 564	61,1	1 425	6 950
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	1 034	549	-	217,1	29,0	86,6	2,2	10 979	47,0	10 413	107 354
	Minerais	-	-	1	0	-	11,8	0,0	100,0	0,0	39	100,0	27	122
	Pétrole	-	-	1	0	-	41,3	0,0	100,0	0,0	3	33,3	3	2 628

Marché	Secteur	Régime de droits en faveur des PMA <sup>d</sup>					Importations en provenance des PMA selon l'ONU <sup>b</sup> (en millions de dollars EU et en pourcentage)				Pour mémoire			
		Nombre de lignes tarifaires		Nombre de lignes tarifaires avec des importations en provenance des PMA bénéficiaires			TOTAL	Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Droit appliqué pondéré <sup>1</sup>	Nombre de lignes tarifaires NPF			Importations en provenance du monde (en millions de dollars EU)
		Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Total	Passibles de droits (traitement NPF)	Passibles de droits (régime en faveur des PMA)					TOTAL	Lignes tarifaires en franchise de droits (%)	Lignes tarifaires visées par des importations mondiales	
<b>Mexique</b>	<b>Total</b>	-	-	<b>960</b>	<b>818</b>	-	<b>430,9</b>	<b>235,0</b>	<b>45,5</b>	<b>16,3</b>	<b>12 078</b>	<b>19,1</b>	<b>11 037</b>	<b>305 464</b>
	Produits agricoles	-	-	44	41	-	39,3	37,2	5,2	15,7	1 198	12,5	1 004	23 335
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	912	773	-	388,8	194,9	49,9	16,4	10 835	19,9	9 999	280 805
	Minerais	-	-	4	4	-	2,9	2,9	0,0	5,3	43	9,3	33	1 324
	Pétrole	-	-	0	0	-	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	2	0,0	1	0
<b>Pakistan<sup>3</sup></b>	<b>Total</b>	-	-	<b>351</b>	<b>272</b>	-	<b>430,4</b>	<b>75,7</b>	<b>82,4</b>	<b>2,5</b>	<b>6 910</b>	<b>5,8</b>	<b>3 899</b>	<b>14 341</b>
	Produits agricoles	-	-	130	87	-	248,7	63,0	74,7	3,6	803	15,1	437	2 693
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	220	185	-	181,7	12,7	93,0	1,1	6 073	4,5	3 456	7 970
	Minerais	-	-	1	0	-	0,0	0,0	100,0	0,0	33	9,1	5	79
	Pétrole	-	-	0	0	-	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	1	100,0	1	3 598
<b>Singapour<sup>3</sup></b>	<b>Total</b>	-	-	<b>1 947</b>	<b>2</b>	-	<b>386,8</b>	<b>1,7</b>	<b>99,6</b>	<b>0,0</b>	<b>10 688</b>	<b>99,9</b>	<b>9 449</b>	<b>233 751</b>
	Produits agricoles	-	-	251	2	-	81,6	1,7	97,9	0,0	1 216	99,5	1 000	5 926
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	1 693	0	-	295,1	0,0	100,0	0,0	9 434	100,0	8 427	207 390
	Minerais	-	-	1	0	-	0,0	0,0	100,0	0,0	36	100,0	20	41
	Pétrole	-	-	2	0	-	10,1	0,0	100,0	0,0	2	100,0	2	20 393
<b>Taipei chinois<sup>5</sup></b>	<b>Total</b>	<b>5 931</b>	<b>33,0</b>	<b>595</b>	<b>436</b>	<b>383</b>	<b>4 168,9</b>	<b>54,1</b>	<b>98,7</b>	<b>0,1</b>	<b>8 853</b>	<b>31,6</b>	<b>8 016</b>	<b>237 069</b>
	Produits agricoles	1 071	25,0	72	49	45	57,8	25,4	56,1	6,2	1 428	24,4	1 107	9 705
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	4 859	34,2	518	387	338	1 228,9	28,7	97,7	0,2	7 383	32,7	6 883	192 494
	Minerais	0	100,0	4	0	0	0,1	0,0	100,0	0,0	40	100,0	25	2 034
	Pétrole	1	50,0	1	0	0	2 882,1	0,0	100,0	0,0	2	50,0	1	32 837
<b>Thaïlande</b>	<b>Total</b>	-	-	<b>1 549</b>	<b>1 389</b>	-	<b>7 900,1</b>	<b>4 714,7</b>	<b>40,3</b>	<b>1,3</b>	<b>8 301</b>	<b>18,1</b>	<b>7 769</b>	<b>178 652</b>
	Produits agricoles	-	-	195	186	-	252,2	112,0	55,6	3,8	1 145	3,3	962	7 501
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	1 342	1 195	-	4 794,6	4 563,4	4,8	3,2	7 119	20,3	6 780	140 826
	Minerais	-	-	10	8	-	39,3	39,2	0,0	1,0	34	44,1	24	358
	Pétrole	-	-	2	0	-	2 814,1	0,0	100,0	0,0	3	100,0	3	29 967

Marché	Secteur	Régime de droits en faveur des PMA <sup>d</sup>					Importations en provenance des PMA selon l'ONU <sup>b</sup> (en millions de dollars EU et en pourcentage)				Pour mémoire			
		Nombre de lignes tarifaires		Nombre de lignes tarifaires avec des importations en provenance des PMA bénéficiaires			TOTAL	Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Droit appliqué pondéré <sup>1</sup>	Nombre de lignes tarifaires NPF			Importations en provenance du monde (en millions de dollars EU)
		Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Total	Passibles de droits (traitement NPF)	Passibles de droits (régime en faveur des PMA)					TOTAL	Lignes tarifaires en franchise de droits (%)	Lignes tarifaires visées par des importations mondiales	
<b>Turquie</b>	<b>Total</b>	<b>2 515</b>	<b>79,3</b>	<b>661</b>	<b>522</b>	<b>56</b>	<b>704,2</b>	<b>132,5</b>	<b>81,2</b>	<b>4,3</b>	<b>12 160</b>	<b>23,7</b>	<b>9 839</b>	<b>184 289</b>
	Produits agricoles	1 785	17,8	71	46	44	137,7	119,2	13,4	20,9	2 171	12,6	1 118	10 047
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	727	92,7	588	476	12	565,9	13,3	97,6	0,3	9 946	25,9	8 698	157 760
	Minerais	3	92,7	2	0	0	0,7	0,0	100,0	0,0	41	92,7	22	844
	Pétrole	0	100,0	0	0	0	0,0	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	2	100,0	1	15 639
<b>Viet Nam</b>	<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>8 300</b>	<b>30,6</b>	-	-
	Produits agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 145	11,3	-	-
	Produits non agricoles <sup>c</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 118	33,5	-	-
	Minerais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34	73,5	-	-
	Pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	33,3	-	-

<sup>a</sup> Les bénéficiaires sont des pays admissibles au bénéfice du régime national en faveur des PMA; certains PMA figurant sur la liste de l'ONU peuvent être exclus et des PMA hors liste de l'ONU peuvent être inclus.

<sup>b</sup> Les 49 PMA figurant dans la liste de l'ONU.

<sup>c</sup> Les "produits non agricoles" couvrent les produits AMNA à l'exception des minerais et du pétrole.

<sup>d</sup> Pour le "nombre de lignes tarifaires visées par des importations", c'est le régime NPF qui s'applique, sauf pour la Corée, le Taipei chinois et la Turquie.

<sup>1</sup> Droits non *ad valorem* exclus.

<sup>2</sup> L'année de référence est 2007.

<sup>3</sup> Droit de 2008, échanges commerciaux de 2007.

<sup>4</sup> Droit de 2008, échanges commerciaux de 2006.

<sup>5</sup> SH 2002.

La valeur "-" a été attribuée aux données sur le traitement préférentiel des exportations des PMA lorsque ces données n'étaient pas disponibles ou pas pertinentes.

Source: BDI-OMC.

## V. CONCLUSIONS

64. La crise économique mondiale de 2008-2009 a frappé les exportations des PMA pendant une phase de dynamisme où leur croissance avait dépassé celle d'autres pays en développement et pays développés. Les exportations totales de biens et de services des PMA avaient progressé de 30 pour cent en 2008, mais étaient tombées à 26 pour cent en 2009. Par conséquent, les excédents commerciaux dont les PMA en tant que groupe avaient bénéficié durant trois années consécutives (2006, 2007 et 2008) se sont transformés en déficit en 2009. Si le groupe des PMA est un exportateur net de combustibles et de minéraux, les balances commerciales sont négatives pour les produits manufacturés et les produits agricoles. L'évolution à court terme du commerce des PMA pendant la période d'après-crise ne montre pour l'instant pas de signe encourageant en ce qui concerne ces deux groupes de produits. Alors que les exportations de combustibles et de minéraux ont fortement rebondi suite à la crise au premier trimestre de 2009, les exportations de produits agricoles et de produits manufacturés sont restées essentiellement inchangées en raison de la lente reprise de leurs principaux marchés d'exportation, à savoir les économies développées.

65. Durant la décennie 2000-2009, les exportations totales des PMA ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 14,6 pour cent, soit presque le double de la moyenne mondiale (7,8 pour cent). La part des exportations des PMA dans le commerce mondial des marchandises s'est accrue, passant de 0,56 pour cent en 2000 à 1,04 pour cent en 2008, avant de se retrouver légèrement en dessous de la barre de 1 pour cent (0,97 pour cent) en 2009 à cause de la crise économique. Quant à la part des exportations des PMA dans le commerce mondial des services commerciaux, elle est restée généralement inchangée durant toute la décennie, augmentant légèrement de 0,4 pour cent en 2000 à 0,5 pour cent en 2009.

66. Une cause majeure de cette croissance impressionnante des exportations de marchandises durant la décennie a été la hausse des prix internationaux des combustibles et des produits des industries extractives, qui représentent aujourd'hui plus de 60 pour cent des exportations totales des PMA. Les vêtements constituent la deuxième catégorie d'exportations, suivis par les produits alimentaires (respectivement 15 et 10 pour cent des exportations totales de ces pays). La concentration des exportations continue d'être une caractéristique distinctive des économies des PMA. En moyenne, plus de 70 pour cent des recettes à l'exportation des PMA ne dépendent que de trois produits. Si leur base d'exportation est restée étroite, les PMA sont parvenus à diversifier quelque peu les marchés de destination de leurs produits. Une caractéristique essentielle a été l'importance grandissante des marchés des pays en développement, qui ont absorbé 49 pour cent des exportations totales des PMA en 2009, contre 43 pour cent en 2005. En particulier, la Chine est désormais le principal marché de destination, ayant absorbé 21 pour cent des exportations de marchandises des PMA en 2008. Les produits des PMA qui occupent une place prédominante dans les importations des pays en développement comprennent les combustibles minéraux, les produits du bois, le coton et le cuivre, ainsi que certains produits alimentaires comme les légumes et les graines oléagineuses. Les catégories pour lesquelles les marchés des pays développés restent une destination dominante des exportations sont celles des textiles et des vêtements et des produits alimentaires et boissons.

67. Ces dix dernières années ont vu les possibilités d'accès aux marchés s'améliorer considérablement pour les exportations des PMA. La quasi-totalité des Membres développés de l'OMC ont atteint le seuil fixé, à savoir garantir un accès aux marchés FDSC pour au moins 97 pour cent des produits originaires des PMA. Outre les préférences non réciproques mises en œuvre dans le cadre des schémas SGP propres aux PMA, certains Membres développés ont amélioré l'accès aux marchés pour un groupe de pays spécifiques, dont des PMA (par exemple dans le cadre de l'AGOA et des Accords de partenariat économique). Les pays en développement ont eux aussi pris des mesures concrètes pour fournir aux PMA un accès accru aux marchés par l'intermédiaire d'initiatives

multilatérales, régionales et bilatérales. Aujourd'hui, des pays émergents tels que le Brésil, la Chine et l'Inde accordent aux produits des PMA un large accès aux marchés.

68. Dans l'ensemble, l'examen du traitement tarifaire accordé aux exportations des PMA sur les marchés de certains pays développés montre qu'en 2008, 91 pour cent des importations en provenance des PMA effectuées par les pays développés bénéficiaient d'un traitement en franchise de droits. Les importations de pétrole et de minerais des PMA étaient admises en franchise de droits. Pour les produits agricoles, le pourcentage des importations des PMA bénéficiant d'une franchise de droits était de 91 pour cent tandis que pour les produits non agricoles, ce pourcentage tombait à 74 pour cent. La tendance de la moyenne des droits (pondérés en fonction des échanges) frappant les marchandises indique que la marge de préférence est importante pour les produits agricoles. La progressivité des droits est moindre pour les droits préférentiels que pour le traitement NPF, ce qui indique que les préférences sont accordées pour un large éventail de produits.

69. Il existe peu de données disponibles sur les schémas de préférences en vigueur pour les PMA proposés par les pays en développement. Le droit moyen pour les PMA dans les pays en développement n'était que de 1,6 pour cent en 2008, en raison d'une forte concentration d'exportations de pétrole et de minéraux (74 pour cent du total), qui ont été admises en franchise de droits ou soumises à des droits NPF très faibles. Quant aux autres produits, les taux de droits étaient nettement plus élevés pour le secteur agricole (13,5 pour cent) que pour les articles manufacturés (3,6 pour cent). Le commerce Sud-Sud est caractérisé par une grande dispersion des droits de douane, ce qui démontre le potentiel d'amélioration de l'accès aux marchés des pays en développement pour les PMA.

70. La conclusion rapide du Cycle de Doha pourrait renforcer encore les possibilités d'accès aux marchés pour les produits des PMA, y compris à travers la pleine mise en œuvre de l'accès aux marchés FDSC pour les produits de ces pays. Parallèlement, des améliorations dans le domaine des règles d'origine préférentielles sont nécessaires car, selon les données disponibles, il s'agit d'un des obstacles qui s'opposent à la pleine utilisation des préférences accordées aux PMA. Une autre question qui mérite une attention immédiate est celle du coût des transactions commerciales, qui réduit la compétitivité des exportations des PMA sur le marché mondial. Enfin et surtout, pour réaliser des progrès sur le plan qualitatif, les PMA doivent diversifier leur production et leur base d'exportation – et à cette fin, le Cadre intégré renforcé et l'initiative Aide pour le commerce pourraient offrir la plate-forme indispensable à une contribution concrète au renforcement des capacités commerciales des PMA.

---



ANNEXE

Tableau 1 de l'annexe: Exportations et importations de marchandises des PMA par groupement de pays, 2009  
(en millions de dollars et en pourcentage)

	Exportations					Importations				
	Valeur	Variation annuelle en pourcentage				Valeur	Variation annuelle en pourcentage			
	2009	2000-2009	2007	2008	2009	2009	2000-2009	2007	2008	2009
<b>PMA</b>	<b>126 354</b>	<b>14,9</b>	<b>24,5</b>	<b>31,4</b>	<b>-25,2</b>	<b>148 204</b>	<b>14,5</b>	<b>23,8</b>	<b>29,3</b>	<b>-8,0</b>
<b>Exportateurs de produits agricoles</b>	9 531	12,1	32,8	20,8	-4,7	28 422	14,5	21,2	26,1	0,3
Afghanistan	560	16,9	21,8	8,7	3,7	3 970	14,5	9,2	7,1	31,5
Bénin	1 000	11,0	42,2	9,9	-13,0	2 040	14,3	53,9	11,6	-3,3
Burkina Faso	850	16,9	6,0	11,3	22,6	2 083	14,6	27,2	20,2	3,3
Burundi	64	2,8	0,9	-2,4	11,2	402	11,7	-25,9	26,2	-0,1
Comores	13	-0,8	39,1	-8,1	2,4	150	14,9	25,8	24,1	-16,7
Éthiopie	1 596	14,1	22,5	25,4	-0,4	7 963	22,7	19,7	39,8	-0,9
Gambie	15	0,0	9,2	11,2	7,8	304	5,5	23,8	2,6	-7,7
Guinée-Bissau	115	7,1	44,6	16,8	-8,0	230	16,3	32,2	16,1	17,9
Îles Salomon	163	10,1	35,5	28,0	-22,4	270	12,7	32,4	14,6	-17,9
Kiribati	15	17,2	55,0	53,4	0,0	68	6,1	10,6	-0,2	-2,8
Libéria	150	-8,4	26,9	21,1	-38,1	552	-2,1	7,0	62,9	-32,2
Malawi	920	10,4	46,7	4,3	10,8	1 700	13,8	14,2	19,8	3,0
Ouganda	2 478	20,6	68,3	35,2	-8,3	4 310	12,1	36,6	29,6	-4,8
République centrafricaine	120	-3,2	14,2	-16,7	-20,0	300	11,0	23,4	20,0	0,0
Rwanda	193	15,7	20,0	48,1	-26,4	1 227	21,6	34,5	55,4	7,1
Samoa	12	-2,0	45,0	-27,5	3,8	204	7,6	3,8	9,6	-17,9
Sao Tomé-et-Principe	9	12,9	-11,7	56,4	-15,9	114	16,0	11,6	44,2	-0,3
Somalie	400	8,4	20,7	20,0	-4,8	740	8,9	9,1	22,2	-15,9
Timor-Leste	...	-	-	-	-	...	-	-	-	-
Togo	800	9,2	11,1	28,6	-11,1	1 500	11,5	13,8	17,9	-9,1
Vanuatu	58	9,2	2,2	13,8	1,4	294	14,5	5,6	36,7	-6,2
<b>Exportateurs de combustibles<sup>a</sup></b>	72 615	17,6	32,5	37,8	-34,5	47 186	18,5	32,2	32,3	-7,9
Angola	40 080	19,7	39,3	44,0	-37,3	17 000	21,1	55,6	53,6	-19,0
Bhoutan	496	19,1	62,6	-22,9	-4,5	529	13,1	25,3	2,7	-2,0
Guinée équatoriale	9 100	26,5	24,4	55,7	-42,8	5 200	31,2	17,3	65,0	33,0
Myanmar	6 710	16,9	38,1	9,5	-3,3	4 316	6,7	29,2	29,5	0,6
Soudan	7 834	17,7	57,0	31,4	-32,9	9 691	22,6	8,7	6,6	3,6
Tchad	2 800	35,4	9,4	18,0	-35,3	1 950	22,4	14,8	9,7	14,7
Yémen	5 594	3,6	-5,3	20,4	-26,2	8 500	15,5	40,2	22,8	-18,7
<b>Exportateurs de produits manufacturés</b>	22 563	9,5	7,7	17,0	-3,3	39 675	11,1	17,6	27,3	-6,1
Bangladesh	15 084	10,0	5,5	23,4	-1,9	21 833	10,5	16,0	28,3	-8,5
Cambodge	4 200	13,1	10,7	6,6	-3,6	6 200	13,8	14,0	19,7	-4,7
Haïti	576	6,8	2,6	-8,1	20,1	2 050	7,9	3,9	37,7	-11,5
Lesotho	750	14,6	10,9	14,7	-15,0	1 950	10,3	15,9	15,4	-2,7
Madagascar	1 140	3,7	25,6	5,2	-12,4	3 250	12,8	46,1	51,0	-18,3
Népal	813	0,1	4,6	7,7	-13,9	4 392	12,1	24,3	15,6	22,7

	Exportations					Importations				
	Valeur	Variation annuelle en pourcentage				Valeur	Variation annuelle en pourcentage			
	2009	2000-2009	2007	2008	2009	2009	2000-2009	2007	2008	2009
<b>Exportateurs de minéraux non combustibles<sup>b</sup></b>	19 206	16,1	12,5	23,0	-13,0	26 258	15,2	21,2	29,7	-13,3
Congo, Rép. dém. du	3 100	15,9	16,4	48,1	-22,5	3 600	20,0	20,4	27,3	-14,3
Guinée	1 010	4,7	16,5	11,6	-24,7	1 400	9,6	27,4	31,4	-12,5
Mali	2 100	16,2	0,4	27,2	6,1	2 644	14,1	20,1	33,6	-9,4
Mauritanie	1 370	16,2	2,6	27,5	-23,4	1 430	13,6	36,7	21,7	-26,3
Mozambique	2 147	21,8	1,3	10,0	-19,1	3 764	14,0	6,3	31,4	-6,1
Niger	900	13,7	30,6	32,7	2,3	1 500	16,0	21,0	30,6	0,0
Rép. dém. pop. lao	940	12,3	4,6	17,6	-13,4	1 260	10,0	0,5	31,9	-10,3
Sierra Leone	231	37,7	6,1	-12,1	7,0	520	14,9	14,3	20,1	-2,6
Tanzanie	3 096	17,3	16,1	36,4	2,0	6 347	17,2	25,7	33,5	-10,9
Zambie	4 312	19,1	22,5	10,4	-15,4	3 793	16,1	30,3	26,3	-25,1
<b>Exportateurs diversifiés et autres<sup>c</sup></b>	2 439	9,3	4,6	37,1	-9,8	6 663	11,1	28,0	29,8	-26,3
Djibouti	75	10,1	5,3	18,4	9,1	410	7,9	41,0	21,2	-28,5
Érythrée	15	-9,5	7,7	13,5	0,0	540	1,5	3,0	3,9	1,9
Maldives	169	5,0	1,2	45,0	-48,9	967	10,7	18,3	26,6	-30,3
Sénégal	2 180	10,1	5,0	36,8	-4,8	4 713	13,4	32,7	34,0	-27,8
Tuvalu	0	45,9	80,4	117,4	50,0	33	23,3	22,0	68,9	25,0
<b>Monde<sup>d</sup></b>	<b>12 490 000</b>	<b>7,6</b>	<b>15,6</b>	<b>15,1</b>	<b>-22,5</b>	<b>12 682 000</b>	<b>7,3</b>	<b>15,0</b>	<b>15,5</b>	<b>-23,2</b>

<sup>a</sup> Comprend les exportateurs d'électricité (Bhoutan).

<sup>b</sup> Comprend les exportateurs d'or (normalement classé "n.d.a." dans la Classification type pour le commerce international de l'ONU) et de diamants (normalement inclus dans les produits manufacturés dans la classification de l'ONU)

<sup>c</sup> Comprend les exportateurs qui ne sont pas clairement spécialisés dans l'exportation d'une catégorie spécifique de marchandises.

<sup>d</sup> Comprend les réexportations importantes ou les importations destinées à la réexportation.

**Note:** Les données pour 2009 sont principalement des estimations.

**Source:** Secrétariat de l'OMC.

Tableau 2 de l'annexe: Prix d'exportation des produits primaires, 2000-2010  
(Indice 2005 = 100)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009				2010	
											T1	T2	T3	T4	T1	T2
Produits alimentaires et boissons	80	81	83	87	98	100	110	127	157	136	128	140	137	140	143	143
Produits alimentaires	81	82	84	88	100	100	111	127	157	134	126	139	135	136	140	140
Céréales	78	82	94	95	102	100	122	159	222	161	165	170	153	157	152	140
Blé	75	83	97	96	103	100	126	167	214	147	152	163	137	135	128	116
Maïs	90	91	101	107	114	100	124	166	227	168	170	179	154	171	165	160
Riz	71	60	67	69	85	100	106	116	243	205	217	193	208	201	200	166
Orge	81	99	115	110	104	100	123	181	211	135	122	136	128	153	151	155
Huiles végétales et farines protéiques	72	70	82	96	111	100	103	143	193	154	138	165	156	157	157	158
Viande	79	85	80	82	100	100	95	99	103	98	96	99	99	99	110	121
Bœuf	74	81	80	76	96	100	97	99	102	101	94	100	105	105	120	131
Agneau	70	81	91	99	103	100	96	101	106	91	84	90	96	95	92	88
Viande de porc	88	91	70	79	105	100	94	94	96	82	84	86	78	82	101	119
Volaille	80	86	85	90	102	100	94	106	115	116	117	118	117	112	113	117
Fruits de mer	112	99	85	84	88	100	121	113	113	114	104	121	118	112	125	138
Poisson	90	71	72	74	82	100	125	112	119	121	104	129	129	122	138	155
Crevettes	180	181	124	117	105	100	105	116	91	85	104	87	73	74	73	72
Sucre	81	82	70	77	83	100	133	102	117	152	113	131	172	191	198	134
Bananes	73	101	91	65	91	100	118	117	146	147	153	150	144	142	140	154
Oranges	43	71	67	81	101	100	98	114	132	108	95	103	102	131	118	129
Boissons	78	66	76	80	83	100	108	123	152	154	141	145	159	173	168	170
Café	76	54	54	59	70	100	112	129	150	132	127	131	132	136	138	153
Cacao en fèves	59	70	115	114	100	100	103	127	167	187	168	168	192	222	214	208
Thé	115	92	83	90	92	100	112	98	125	145	122	131	160	166	147	131
Matières premières agricoles	93	88	90	93	98	100	109	114	113	94	87	86	98	106	115	117
Bois d'œuvre	90	83	82	86	96	100	108	107	109	102	109	102	98	98	97	92
Coton	107	87	84	115	112	100	105	115	129	114	99	109	117	130	147	163
Laine	83	78	101	113	105	100	104	144	138	115	88	108	122	142	153	144
Caoutchouc	46	40	51	72	87	100	140	153	174	128	98	110	132	172	210	237
Cuir et peaux	122	129	123	104	102	100	105	110	98	68	52	49	82	91	103	111
Minéraux et métaux non ferreux (à l'exclusion du pétrole brut)	59	53	52	58	79	100	156	183	169	120	96	111	131	143	152	162
Cuivre	49	43	42	48	78	100	183	194	189	141	94	127	160	181	197	191
Aluminium	82	76	71	75	90	100	135	139	136	88	72	79	95	106	114	110
Minerai de fer	44	46	45	49	58	100	119	130	216	155	156	155	155	155	155	257
Étain	74	61	55	66	115	100	119	196	250	184	150	184	197	206	233	241
Nickel	58	40	46	65	94	100	163	251	143	99	72	88	119	119	135	152
Zinc	82	64	56	60	76	100	237	235	137	120	86	107	128	160	165	147
Plomb	47	49	46	53	91	100	132	265	215	177	119	154	198	235	227	200
Uranium	30	31	35	40	65	100	171	355	230	167	169	169	169	162	151	147
<b>Total ci-dessus</b>	<b>74</b>	<b>71</b>	<b>72</b>	<b>76</b>	<b>91</b>	<b>100</b>	<b>123</b>	<b>140</b>	<b>151</b>	<b>123</b>	<b>110</b>	<b>120</b>	<b>127</b>	<b>134</b>	<b>140</b>	<b>143</b>

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009				2010	
											T1	T2	T3	T4	T1	T2
Énergie	54	47	47	55	72	100	119	132	185	117	93	111	125	137	143	145
Gaz naturel	60	60	48	63	70	100	115	117	174	110	146	104	91	97	110	112
Pétrole brut	53	46	47	54	71	100	121	133	182	116	83	111	128	142	144	147
Charbon	53	65	54	57	113	100	104	138	266	149	151	138	147	159	196	206
<b>Tous produits primaires</b>	<b>59</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>61</b>	<b>77</b>	<b>100</b>	<b>121</b>	<b>135</b>	<b>172</b>	<b>119</b>	<b>99</b>	<b>115</b>	<b>126</b>	<b>136</b>	<b>142</b>	<b>144</b>

Note: Les indices sont des moyennes pour la période fondées sur les prix en dollars. Les chiffres trimestriels ne sont pas corrigés des variations saisonnières.

*Source:* OMC.

Tableau 3 de l'annexe: Principales exportations de marchandises des PMA en 2008<sup>a</sup>  
(en millions de dollars et en pourcentage)

Désignation des marchandises (SH 02)	Exportations des PMA				Exportations mondiales	
	Valeur	Part dans les exportations totales	Destination des exportations		Valeur	Part des exportations des PMA dans les exportations mondiales
			Pays développés	Pays en développement		
Toutes marchandises (SH0 à SH9)	168 608	100,0	84 893	82 984	11 800 897	1,4
Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation (27)	112 245	66,6	52 533	59 713	2 490 506	4,5
Huiles de pétrole, brutes (2709)	102 100	60,6	50 230	51 871	1 502 615	6,8
Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux (2711)	7 230	4,3	1 460	5 769	285 434	2,5
Huiles de pétrole, autres que les huiles brutes (2710)	2 512	1,5	806	1 706	526 226	0,5
Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie (61)	10 552	6,3	9 934	543	127 946	8,2
Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires, y compris les sous-pulls, en bonneterie (6110)	4 148	2,5	3 875	238	41 091	10,1
T-shirts et maillots de corps, en bonneterie (6109)	2 900	1,7	2 748	125	22 870	12,7
Costumes, tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, pour femmes ou fillettes (6104)	695	0,4	660	31	10 611	6,6
Chemises et chemisettes, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets (6105)	686	0,4	647	37	5 949	11,5
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie (62)	7 784	4,6	7 154	580	134 834	5,8
Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, pour hommes ou garçonnets (6203)	2 855	1,7	2 683	157	28 459	10,0
Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, pour femmes ou fillettes (6204)	2 088	1,2	1 945	135	40 680	5,1
Chemises et chemisettes, pour hommes ou garçonnets (6205)	1 167	0,7	1 053	109	10 533	11,1
Minerais, scories et cendres (26)	4 772	2,8	1 835	2 892	191 463	2,5
Minerais de cuivre et leurs concentrés (2603)	1 268	0,8	37	1 231	37 186	3,4
Minerais de fer et leurs concentrés (2601)	1 153	0,7	797	356	104 765	1,1
Minerais de cobalt et leurs concentrés (2605)	944	0,6	66	878	1 404	67,2
Minerais d'aluminium et leurs concentrés (2606)	917	0,5	805	90	4 272	21,5
Cuivre et ouvrages en cuivre (74)	3 404	2,0	510	2 894	108 966	3,1
Cuivre affiné et alliages de cuivre, sous forme brute (7403)	2 500	1,5	367	2 133	47 196	5,3
Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires (71)	3 189	1,9	1 416	1 769	298 836	1,1
Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis (7102)	1 890	1,1	1 159	727	94 580	2,0
Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques (03)	2 829	1,7	1 713	1 058	66 093	4,3
Crustacés, même décortiqués (0306)	873	0,5	708	141	14 722	5,9
Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons (0303)	811	0,5	168	610	16 990	4,8

Désignation des marchandises (SH 02)	Exportations des PMA				Exportations mondiales	
	Valeur	Part dans les exportations totales	Destination des exportations		Valeur	Part des exportations des PMA dans les exportations mondiales
			Pays développés	Pays en développement		
Bois, charbon de bois et ouvrages en bois (44)	2 295	1,4	314	1 980	83 055	2,8
Bois bruts, même écorcés, désaubierés ou équarris (4403)	1 557	0,9	132	1 425	13 016	12,0
Coton (52)	1 688	1,0	88	1 601	38 551	4,4
Coton, non cardé ni peigné (5201)	873	0,5	64	809	10 378	8,4
Tissus de coton, contenant au moins 85% en poids de coton (5208)	756	0,4	4	752	8 449	8,9
Café, thé, maté et épices (09)	1 526	0,9	1 196	316	25 780	5,9
Café, même torréfié ou décaféiné (0901)	1 184	0,7	1 054	117	17 901	6,6
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires (07)	1 159	0,7	172	983	27 855	4,2
Légumes à cosse secs, écosés (0713)	959	0,6	68	890	6 058	15,8
Aluminium et ouvrages en aluminium (76)	1 113	0,7	1 011	102	107 866	1,0
Aluminium sous forme brute (7601)	1 017	0,6	1 003	14	46 219	2,2
Tabac et succédanés de tabac fabriqués (24)	1 031	0,6	482	406	19 013	5,4
Tabacs bruts ou non fabriqués; déchets de tabac (2401)	999	0,6	481	376	8 811	11,3
Graines et fruits oléagineux (12)	858	0,5	285	563	61 961	1,4
Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons (08)	834	0,5	218	592	53 271	1,6
Autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières (81)	819	0,5	456	363	17 852	4,6
Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt (8105)	813	0,5	456	358	3 968	20,5
Navigation maritime ou fluviale (89)	783	0,5	296	488	51 637	1,5
Sel; soufre; terres et pierres; plâtres (25)	783	0,5	125	658	49 242	1,6
Fonte, fer et acier (72)	782	0,5	20	761	350 562	0,2
Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie ... (63)	731	0,4	560	167	33 556	2,2
Total ci-dessus	159 176	94,4	80 315	78 430	4 338 845	3,7

<sup>a</sup> D'après les importations en provenance des PMA réalisées par 135 pays et économies ayant communiqué des informations sur leurs échanges à la base de données Comtrade de l'ONU.

Source: OMC, d'après la base de données Comtrade de l'ONU.

Tableau 4 de l'annexe: Importations en provenance des PMA, par principaux marchés et groupes de produits, 2000-2009  
(en millions de dollars et en pourcentage)

Régions et principaux marchés <sup>1</sup>	Tous les produits					Produits agricoles					Combustibles et produits des industries extractives					Produits manufacturés				
	Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage		Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage		Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage		Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage	
	2000	2009	2009	2009	2000-2009	2000	2009	2009	2009	2000-2009	2000	2009	2009	2009	2000-2009	2000	2009	2009	2009	2000-2009
<b>Afrique<sup>2</sup></b>	<b>1 182</b>	<b>10 345</b>	<b>100</b>	<b>70</b>	<b>31</b>	<b>425</b>	<b>1 109</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>455</b>	<b>6 900</b>	<b>67</b>	<b>102</b>	<b>40</b>	<b>297</b>	<b>2 329</b>	<b>23</b>	<b>43</b>	<b>29</b>
Afrique du Sud	174	5 062	100	87	52	50	164	3	-9	16	47	4 561	90	96	77	78	335	7	75	20
Nigéria	120	1038	100	24	31	86	43	4	-35	-8	3	31	3	-13	33	31	965	93	31	54
Égypte	101	734	100	215	28	78	118	16	-5	5	17	602	82	627	57	6	15	2	-24	12
Mali	83	713	100	7	31	3	33	5	-54	35	52	514	72	51	33	28	166	23	-35	25
Zambie	35	654	100	191	44	4	14	2	7	17	25	573	88	219	48	5	66	10	145	38
Malawi	23	645	100	128	52	9	116	18	171	37	3	193	30	12	65	10	336	52	396	55
Kenya	47	302	100	1	26	21	139	46	-16	27	11	87	29	47	30	15	74	25	-1	22
Côte d'Ivoire	64	291	100	2	21	48	214	73	42	20	4	56	19	-53	40	11	20	7	31	8
Soudan	25	194	100	65	29	10	9	5	-42	0	2	0	0	-39	-49	14	184	95	84	38
Éthiopie	247	190	100	319	-3	5	34	18	211	26	236	145	77	489	-6	5	10	5	7	8
Ghana	137	134	100	8	0	30	17	13	-16	-7	31	23	17	45	-4	73	94	70	7	3
Maroc	53	128	100	6	12	51	106	83	11	10		5	4	-70	-	2	17	14	92	34
Tanzanie	17	89	100	74	23	2	18	21	4	29	4	43	48	96	36	11	28	32	138	13
Séné	4	87	100	101	47	2	39	45	263	43	0	40	46	68	87	2	8	9	-9	23
Maurice	53	83	100	67	6	25	44	53	17	7	20	28	34	7546	4	7	11	14	-1	6
<b>Amériques</b>	<b>10 625</b>	<b>27 003</b>	<b>100</b>	<b>-41</b>	<b>11</b>	<b>692</b>	<b>722</b>	<b>3</b>	<b>-16</b>	<b>0</b>	<b>4 811</b>	<b>17 436</b>	<b>65</b>	<b>-50</b>	<b>15</b>	<b>5 064</b>	<b>8 571</b>	<b>32</b>	<b>-9</b>	<b>6</b>
Amérique du Nord	10 167	25 735	100	-36	11	556	681	3	-16	2	4 530	16 431	64	-44	15	5 024	8 350	32	-9	6
États-Unis d'Amérique	9 825	22 718	100	-36	10	495	570	3	-17	2	4 486	14 807	65	-44	14	4 788	7 143	31	-12	5
Canada	288	2 758	100	-28	29	36	79	3	7	9	44	1 586	58	-42	49	207	1 021	37	11	19
Mexique	54	259	100	-42	19	25	32	13	-29	3	0	38	15	-80	70	29	186	72	-4	23
<b>Amérique du Sud et Amérique centrale</b>	<b>458</b>	<b>1 268</b>	<b>100</b>	<b>-78</b>	<b>12</b>	<b>136</b>	<b>41</b>	<b>3</b>	<b>-21</b>	<b>-13</b>	<b>281</b>	<b>1005</b>	<b>79</b>	<b>-82</b>	<b>15</b>	<b>41</b>	<b>222</b>	<b>17</b>	<b>34</b>	<b>21</b>
Brésil	179	504	100	-82	12	80	9	2	-17	-22	85	398	79	-85	19	14	97	19	8	24
Pérou	7	229	100	-72	48	2	1	1	-51	-3	4	221	96	-73	56	1	7	3	-11	33
Chili	102	214	100	-88	9	0	1	0	76	53	95	200	93	-89	9	7	14	6	38	8
Équateur	19	88	100	-41	19	0	16	19	-9	55	17	68	77	-47	17	1	4	4	-2	16
Uruguay	64	85	100	-60	3	0	0	0	-65	-3	63	82	96	-61	3	1	3	4	-7	17

Régions et principaux marchés <sup>1</sup>	Tous les produits					Produits agricoles					Combustibles et produits des industries extractives					Produits manufacturés				
	Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage		Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage		Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage		Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage	
	2000	2009	2009	2009	2000-2009	2000	2009	2009	2009	2000-2009	2000	2009	2009	2009	2000-2009	2000	2009	2009	2009	2000-2009
Venezuela	26	59	100	761	10	19	0	1	-57	-34		1	1	333	-	7	58	98	931	27
Argentine	25	32	100	-7	3	2	7	21	89	17	16	1	2	59	-29	7	25	77	-20	15
Guatemala	0	28	100	114	68	0	2	7	38	30		22	80	107	-	0	4	13	347	56
El Salvador	1	14	100	-34	30	1	0	2	-38	-6	0	13	94	-33	97	1	0	3	-56	-5
Colombie	34	10	100	-56	-13	33	2	22	-81	-26	0	0	0	-100	-24	1	8	77	-15	25
Costa Rica	2	4	100	-25	9	0	1	28	30	22	0	0	0	4 691	-24	2	3	72	-36	6
<b>Asie et Pacifique</b>	<b>11 877</b>	<b>51 150</b>	<b>100</b>	<b>-28</b>	<b>18</b>	<b>2 703</b>	<b>6 001</b>	<b>12</b>	<b>-5</b>	<b>9</b>	<b>8 023</b>	<b>42 010</b>	<b>82</b>	<b>-31</b>	<b>20</b>	<b>1 131</b>	<b>2 848</b>	<b>6</b>	<b>-9</b>	<b>11</b>
Chine	4 007	27 448	100	-30	24	274	1 576	6	-1	21	3 650	25 574	93	-32	24	83	298	1	29	15
Inde	1 202	8 540	100	24	24	617	2 114	25	13	15	293	5 583	65	41	39	287	838	10	-20	13
Thaïlande	1 398	4 711	100	-40	14	337	555	12	-33	6	1 027	4 044	86	-39	16	27	110	2	-72	17
Japon	1 238	3 569	100	-53	12	588	575	16	-10	0	448	2 254	63	-64	20	200	644	18	11	14
Taipei chinois	660	1 798	100	-57	12	91	92	5	-29	0	539	1 662	92	-59	13	29	44	2	-1	5
Corée, République de	1 828	1 710	100	-5	-1	74	130	8	1 256	37	1 691	1 421	83	-11	-2	64	159	9	29	11
Singapour	585	841	100	109	4	158	108	13	767	24	239	469	56	259	8	186	83	10	-30	-9
Indonésie	177	838	100	-10	19	120	113	13	-31	-1	28	681	81	-7	43	29	44	5	5	5
Malaisie	177	489	100	-5	12	115	230	47	-20	8	43	193	39	28	18	18	65	13	-4	15
Hong Kong, Chine	227	480	100	7	9	137	151	32	20	1	3	19	4	-67	22	87	309	64	16	15
Pakistan	157	377	100	-22	10	131	269	71	-22	8	18	85	23	-23	19	8	23	6	-11	13
Australie	165	237	100	26	4	29	35	15	-9	2	40	4	2	256	-23	95	197	83	33	8
Philippines	43	84	100	47	8	26	45	53	26	6	4	23	27	-	22	13	17	20	-25	2
Nouvelle-Zélande	12	28	100	9	10	6	9	34	-15	5	0	1	3	-70	33	6	18	63	48	13
<b>Europe et CEI</b>	<b>12 403</b>	<b>30 286</b>	<b>100</b>	<b>-24</b>	<b>10</b>	<b>2 986</b>	<b>4 838</b>	<b>16</b>	<b>-8</b>	<b>6</b>	<b>2 390</b>	<b>11 470</b>	<b>38</b>	<b>-44</b>	<b>19</b>	<b>6 939</b>	<b>13 701</b>	<b>45</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
UE-27	11 828	28 838	100	-25	10	2 883	4 417	15	-8	5	2 224	10 971	38	-45	19	6 636	13 177	46	0	8
Norvège	244	485	100	44	8	12	19	4	-11	6	3	283	58	52	64	227	183	38	41	-2
Suisse	100	251	100	4	11	33	79	31	6	10	3	0	0	-81	-34	65	168	67	0	11
CEI	231	712	100	-19	13	59	323	45	-4	21	160	216	30	-40	3	11	173	24	1	36
Fédération du Russie	134	523	100	-20	16	37	258	49	24	24	86	116	22	-50	3	10	148	28	1	35
Ukraine	62	159	100	5	11	12	50	32	18	18	50	93	58	4	7	0	15	10	5	58
Kazakhstan	4	18	100	-45	20	3	8	43	11	11	0	7	37	-57	114	0	4	20	8	31
Bélarus	7	10	100	17	5	7	6	54	-2	-2	-	0	0	133	-	0	5	45	15	29



Régions et principaux marchés <sup>1</sup>	Tous les produits					Produits agricoles					Combustibles et produits des industries extractives					Produits manufacturés				
	Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage		Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage		Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage		Valeur		Part du total	Variation annuelle en pourcentage	
	2000	2009	2009	2009	2000-2009	2000	2009	2009	2009	2000-2009	2000	2009	2009	2009	2000-2009	2000	2009	2009	2009	2000-2009
Kirghizistan	0	1	100	-25	16	0	1	61	14	14	-	-	0	-	-	0	0	39	-50	19
Azerbaïdjan	24	1	100	-97	-32	0	0	48	15	15	23	-	0	-	-	0	0	52	-71	62

<sup>1</sup> Les pays sont classés selon la valeur de 2009. Les totaux régionaux sont calculés sur la base des renseignements disponibles et peuvent être différents des chiffres globaux du commerce.

<sup>2</sup> 2000-2008 uniquement, les données pour 2009 étant incomplètes.

Sources: Base de données Comtrade de l'ONU et base de données *Global Trade Atlas* de la société GTIS.

Tableau 5 de l'annexe: Coefficient de couverture des importations par les exportations des PMA, 2000-2009  
(pourcentage)

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne pour 2000-2009
<b>PMA*</b>	<b>83</b>	<b>94</b>	<b>103</b>	<b>103</b>	<b>105</b>	<b>85</b>	<b>89</b>
<b>Exportateurs de produits agricoles</b>	<b>41</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>36</b>
Afghanistan	12	16	16	18	18	14	12
Bénin	64	57	60	55	55	49	59
Burkina Faso	34	37	45	37	34	41	37
Burundi	34	22	14	18	14	16	22
Comores	33	12	9	10	7	9	21
Éthiopie	39	22	22	22	20	20	24
Gambie	8	3	4	4	4	5	5
Guinée-Bissau	105	85	58	64	64	50	81
Îles Salomon	75	56	56	57	64	61	67
Kiribati	9	6	10	14	21	22	11
Libéria	49	42	34	40	30	27	47
Malawi	71	44	45	58	50	54	58
Ouganda	30	50	46	57	60	58	46
République centrafricaine	138	73	78	72	50	40	90
Rwanda	25	29	27	24	23	16	26
Samoa	13	6	5	7	5	6	8
Sao Tomé-et-Principe	10	14	11	9	9	8	11
Somalie	56	49	44	49	48	54	52
Togo	65	55	51	50	55	53	61
Vanuatu	30	25	22	22	18	20	24
<b>Exportateurs de combustibles</b>	<b>164</b>	<b>195</b>	<b>207</b>	<b>208</b>	<b>216</b>	<b>154</b>	<b>171</b>
Angola	261	289	363	325	305	236	261
Bhoutan	59	67	99	128	96	94	75
Guinée équatoriale	243	539	406	431	407	175	356
Myanmar	69	198	179	191	162	155	139
Soudan	116	71	70	101	125	81	91
Tchad	58	324	248	237	255	144	161
Yémen	176	104	110	74	73	66	106
<b>Exportateur de minéraux</b>	<b>68</b>	<b>68</b>	<b>83</b>	<b>77</b>	<b>73</b>	<b>73</b>	<b>72</b>
Congo, Rép. dém. du	118	96	85	82	95	86	96
Guinée	109	104	108	99	84	72	99
Mali	68	71	85	71	68	79	75
Mauritanie	78	44	117	88	92	96	77
Mozambique	31	74	83	79	66	57	64
Niger	72	52	54	58	59	60	59
Rép. dém. pop. lao	62	63	83	87	77	75	70
Sierra Leone	9	46	59	55	40	44	37
Tanzanie	48	51	45	42	43	49	50
Zambie	90	71	123	115	101	114	90

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne pour 2000-2009
<b>Exportateurs de produits manufacturés</b>	<b>65</b>	<b>62</b>	<b>66</b>	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>57</b>	<b>62</b>
Bangladesh	72	67	74	67	64	69	69
Cambodge	72	79	77	75	67	68	76
Haïti	31	32	31	31	21	28	29
Lesotho	27	46	46	44	44	38	42
Madagascar	75	50	55	47	33	35	58
Népal	51	38	34	28	26	19	36
<b>Exportateurs diversifiés et autres</b>	<b>42</b>	<b>36</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>37</b>	<b>37</b>
Djibouti	15	14	16	12	12	18	15
Érythrée	8	2	2	3	3	3	4
Maldives	28	22	24	21	24	17	26
Sénégal	61	45	43	34	35	46	48
Tuvalu	0	0	0	1	1	1	1

<sup>a</sup> Moyenne pondérée.

Note: Coefficient de couverture des importations par les exportations = (exportations/importations\*100).

Tableau 6 de l'annexe: Mesures en faveur des exportations originaires des PMA<sup>a</sup>

Pays donneur de préférence	Description	Bénéficiaire(s)	Produits visés/marge de préférence	Références
Australie	Admission en franchise de droits et sans contingent Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> juillet 2003	PMA	Tous les produits	WT/COMTD/N/18
Bélarus	Système harmonisé de préférences de la Communauté économique eurasienne (EURASEC) Entrée en vigueur: mai 2001	47 PMA	Franchise de droits pour tous les produits	WT/TPR/S/170
Bésil	Admission en franchise de droits et sans contingent en faveur des PMA	PMA	Accès en franchise de droits et sans contingent pour les produits en provenance des PMA, couvrant 80% de l'ensemble des lignes tarifaires, d'ici à mi-2010.	WT/COMTD/LDC/M/55
Canada	SGP – Programme tarifaire en faveur des pays les moins avancés Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2003, reconduit jusqu'au 30 juin 2014	PMA	À l'exception des positions tarifaires hors contingent concernant les produits laitiers, les volailles et les œufs, le Canada accorde l'admission en franchise de droits pour toutes les positions tarifaires aux importations en provenance des PMA.	WT/COMTD/N/15/Add.1 et Add.2 WT/COMTD/W/159
Chine	Accord commercial Asie-Pacifique (APTA) <sup>b</sup> – Modification de l'Accord de Bangkok Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> septembre 2006	Bangladesh RDP lao	En sus des 1 697 produits bénéficiant d'une marge préférentielle de 26,7% en moyenne accordée à tous les pays signataires de l'APTA, des concessions tarifaires sont accordées exclusivement aux PMA signataires pour 161 produits dont la marge préférentielle est de 77,9% en moyenne.	WT/COMTD/N/22
		Bangladesh	En plus de ce que prévoit l'Accord commercial Asie-Pacifique (APTA), des droits préférentiels spéciaux unilatéraux (taux nul) sont accordés pour 87 lignes tarifaires supplémentaires.	Renseignements communiqués par le gouvernement chinois
	Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'ASEAN et la Chine Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2006	Cambodge	Traitement en franchise de droits accordé pour 418 lignes tarifaires	Renseignements communiqués par le gouvernement chinois
		Cambodge	En plus de ce que prévoit l'Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'ASEAN et la Chine, des droits préférentiels spéciaux unilatéraux (taux nul) sont accordés pour 420 lignes tarifaires supplémentaires.	Renseignements communiqués par le gouvernement chinois
	Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'ASEAN et la Chine Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2006	RDP lao	Traitement en franchise de droits accordé pour 330 lignes tarifaires	Renseignements communiqués par le gouvernement chinois
		RDP lao	En plus de ce que prévoit l'Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'ASEAN et la Chine, des droits préférentiels spéciaux unilatéraux (taux nul) sont accordés à 399 lignes tarifaires supplémentaires.	Renseignements communiqués par le gouvernement chinois
	Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'ASEAN et la Chine Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2006	Myanmar	Traitement en franchise de droits accordé pour 220 lignes tarifaires	Renseignements communiqués par le gouvernement chinois
		Myanmar	En plus de ce que prévoit l'Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'ASEAN et la Chine, des droits préférentiels spéciaux unilatéraux (taux nul) sont accordés pour 226 lignes tarifaires supplémentaires.	Renseignements communiqués par le gouvernement chinois

Pays donneur de préférence	Description	Bénéficiaire(s)	Produits visés/marge de préférence	Références
Chine (suite)	Forum sur la coopération Chine-Afrique	PMA africains ayant des relations diplomatiques avec la Chine	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2008, 30 PMA africains étaient visés par l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent. Un traitement à droit nul sera progressivement mis en place pour 95% des produits, commençant à 60% des produits en 2010.	WT/COMTD/W/164 WT/COMTD/M/77
	Droits préférentiels spéciaux	Afghanistan, Maldives, Samoa, Vanuatu et Yémen	Des droits préférentiels spéciaux unilatéraux (taux nul) sont accordés pour 286 catégories de produits.	Renseignements communiqués par le gouvernement chinois
Corée, Rép. de	Décret présidentiel sur le traitement tarifaire préférentiel en faveur des PMA Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2000	PMA	L'accès en franchise de droits est accordé pour 87 positions tarifaires (niveau à six chiffres du SH).	WT/COMTD/N/12/Rev.1 WT/TPR/S/137
	Accord commercial Asie-Pacifique (APTA) – Modification de l'Accord de Bangkok Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> septembre 2006	Bangladesh RDP lao	En sus des 1 367 produits bénéficiant d'une marge préférentielle de 35,4% en moyenne accordée à tous les pays signataires de l'APTA, des concessions tarifaires sont accordées exclusivement aux PMA signataires pour 306 produits dont la marge préférentielle est de 64,6% en moyenne.	WT/COMTD/N/22
États-Unis	SGP pour les pays les moins avancés bénéficiaires Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 1976, reconduit jusqu'au 31 décembre 2010	43 PMA désignés <sup>d</sup>	En sus des 5 000 produits visés par le SGP ordinaire, le traitement en franchise de droits est accordé exclusivement aux PMA bénéficiaires pour 1 450 produits	WT/COMTD/N/1/Add.4 et Add.5 WT/TPR/S/235 www.ustr.gov
	Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA) Entrée en vigueur: mai 2000, prorogée jusqu'au 30 septembre 2015 <sup>e</sup>	38 pays d'Afrique subsaharienne désignés (y compris 25 PMA <sup>f</sup> )	Le traitement en franchise de droits est accordé pour 1 835 positions tarifaires, y compris les textiles et les vêtements <sup>g</sup> , en plus des produits visés par le SGP	WT/COMTD/N/1/Add.3 WT/TPR/S/235 WT/L/754
	Loi sur le partenariat commercial États-Unis-bassin des Caraïbes (CBTPA) Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> octobre 2000, prorogée jusqu'au 31 décembre 2014	19 bénéficiaires désignés (y compris un PMA: Haïti) en Amérique centrale et dans les Caraïbes	Franchise de droits pour la plupart des produits, y compris les textiles et les vêtements. La Loi sur l'amélioration des débouchés panaméricains d'Haïti par l'encouragement de partenariats a complété les avantages accordés à Haïti par la CBERA.	WT/TPR/S/235 WT/L/753
Islande	SGP – Préférences tarifaires concernant l'importation de produits originaires des pays en développement les plus pauvres du monde Entrée en vigueur: 29 janvier 2002	PMA	Presque tous les produits à l'exception de certains produits agricoles (chapitres du SH: 04, 15, 18, 19, 21 et 22) ou non agricoles (sous-positions 3502 et 3823 du SH, et l'ensemble du chapitre 16 à l'exception des sous-positions 1603 à 1605)	WT/COMTD/N/17 et Corr.1 WT/TPR/S/164
Inde	Accord commercial Asie-Pacifique (APTA) – Modification de l'Accord de Bangkok Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> septembre 2006	Bangladesh RDP lao	En sus des 570 produits bénéficiant d'une marge préférentielle de 23,9% en moyenne accordée à tous les pays signataires de l'APTA, des concessions tarifaires sont accordées exclusivement aux PMA signataires pour 48 produits dont la marge préférentielle est de 39,7% en moyenne.	WT/COMTD/N/22
	Régime de tarif préférentiel hors taxes	PMA	Régime préférentiel de franchise de droits annoncé en avril 2008. Accès en franchise de droits pour 85% des lignes tarifaires au niveau de la position à six chiffres du SH dans un délai de cinq ans	WT/COMTD/M/69
	Accord de libre-échange de l'Asie du Sud (SAFTA) <sup>f</sup> Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2006	Bangladesh Bhoutan Maldives Népal	Outre les concessions tarifaires accordées à tous les signataires du SAFTA pour 2 940 lignes au niveau à six chiffres du SH, des concessions spéciales sont accordées exclusivement aux PMA signataires. En 2006/2007, des taux préférentiels de 10,6% en moyenne (contre 15% pour les signataires autres que PMA) ont été appliqués à 84,4% de l'ensemble des lignes tarifaires.	WT/COMTD/10 WT/TPR/S/182/Rev.1 et WT/COMTD/N/26
	Accord bilatéral Entrée en vigueur: 13 mai 2003	Afghanistan	Réductions tarifaires appliquées à 38 lignes au niveau à six chiffres du SH, avec des marges préférentielles de 50% ou de 100% du droit de douane NPF	WT/TPR/S/182/Rev.1

Pays donneur de préférence	Description	Bénéficiaire(s)	Produits visés/marge de préférence	Références
Inde (suite)	Accord bilatéral Entrée en vigueur: reconduit le 29 juillet 2006 pour dix ans	Bhoutan	Tous les produits	WT/TPR/S/182/Rev.1 et WT/COMTD/N/28
	Accord bilatéral	Népal	Exonérations tarifaires pour toutes les marchandises assujetties aux règles d'origine. Les importations de certaines marchandises (vanaspati, produits du cuivre, fils acryliques et oxyde de zinc) sont assujetties à des contingents annuels.	WT/TPR/S/182/Rev.1
Japon	SGP – Accès amélioré aux marchés en franchise de droits et sans contingent Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> avril 2007	PMA	Accès en franchise de droits accordé pour 8 859 lignes tarifaires (soit 98% des lignes), représentant plus de 99% de la valeur des importations originaires des PMA.	WT/COMTD/N/2/Add.14
Kazakhstan	Système harmonisé de préférences de la Communauté économique eurasiennne (EURASEC) Entrée en vigueur: mai 2001	47 PMA	Accès en franchise de droits pour tous les produits	WT/TPR/S/170
Maroc	Traitement tarifaire préférentiel pour les PMA Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2001	33 PMA africains	Accès en franchise de droits pour 61 produits (au niveau des positions de quatre à dix chiffres du SH)	WT/LDC/SWG/IF/18 et G/C/6
Norvège	SGP – Accès en franchise de droits et sans contingent Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> juillet 2002	PMA	Tous les produits	WT/TPR/S/138 WT/COMTD/N/6/Add.4
Nouvelle-Zélande	SGP – Traitement tarifaire préférentiel pour les PMA Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> juillet 2001	PMA	Tous les produits	WT/COMTD/27 WT/TPR/S/115
Ouzbékistan	Système harmonisé de préférences de la Communauté économique eurasiennne (EURASEC)	47 PMA	Franchise de droits pour tous les produits	WT/TPR/S/170
Pakistan	Zone de libre-échange de l'Asie du Sud (ZLEAS) Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2006	Bangladesh Bhoutan Maldives Népal	Concessions spéciales accordées aux États contractants les moins avancés	Site Web du Secrétariat de l'ASACR (www.saarc-sec.org) WT/TPR/S/193
République kirghize	Système harmonisé de préférences de la Communauté économique eurasiennne (EURASEC) Entrée en vigueur: mai 2001	47 PMA	Accès en franchise de droits pour tous les produits	WT/TPR/S/170
Russie	Système harmonisé de préférences de la Communauté économique eurasiennne (EURASEC)	47 PMA	Accès en franchise de droits pour tous les produits	WT/TPR/S/170

Pays donneur de préférence	Description	Bénéficiaire(s)	Produits visés/marge de préférence	Références
Sri Lanka	Zone de libre-échange de l'Asie du Sud (ZLEAS) Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2006	Bangladesh Bhoutan Maldives Népal	Concessions spéciales accordées aux États contractants les moins avancés	Site Web du Secrétariat de l'ASACR (www.saarc-sec.org)
	Accord commercial Asie-Pacifique (APTA) – Modification de l'Accord de Bangkok Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> septembre 2006	Bangladesh RDP lao	En sus des 427 produits bénéficiant d'une marge préférentielle de 14% en moyenne accordée à tous les signataires de l'APTA, des concessions tarifaires sont accordées exclusivement aux PMA signataires pour 72 produits dont la marge préférentielle est de 12% en moyenne.	WT/COMTD/N/22
Suisse	SGP – Ordonnance sur les tarifs préférentiels révisés Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> avril 2007	PMA	Accès en franchise de droits pour tous les produits originaires de tous les PMA dès septembre 2009	TN/CTD/M/28 WT/COMTD/N/7/Add.2 et Add.3
Tadjikistan	Système harmonisé de préférences de la Communauté économique eurasiennne (EURASEC) Entrée en vigueur: mai 2001	47 PMA	Accès en franchise de droits pour tous les produits	WT/TPR/S/170
Turquie	SGP Entrée en vigueur: 31 décembre 2005	PMA	Les droits de douane sont éliminés pour les PMA, au titre de l'initiative "Tout sauf les armes" lancée par l'UE.	WT/TPR/S/192
Union européenne	SGP – Initiative "Tout sauf les armes" Entrée en vigueur: 5 mars 2001	PMA	Depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2009, l'initiative TSA accorde un accès FDSC à tous les produits en provenance des PMA (sauf les armes et les munitions).	WT/COMTD/N/4/Add.2 et Add.4 WT/TPR/S/214/Rev.1
	Accords de partenariat économique (APE)	79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dont 40 sont des PMA	Les APE prévoient un accès en franchise de droits et sans contingent. En septembre 2010, un APE à part entière a été signé par les 15 pays du Forum des Caraïbes des États ACP (CARIFORUM), dont Haïti qui est un PMA. Des APE provisoires ont été signés par les PMA ci-après: i) Communauté de développement de l'Afrique australe: Lesotho, Mozambique; ii) Afrique orientale et australe: Madagascar (signatures des Comores et de la Zambie en attente). Des APE provisoires sont engagés avec la Communauté de l'Afrique de l'Est: Burundi, Ouganda, Rwanda, Tanzanie.	WT/TPR/S/214/Rev.1 <a href="http://ec.europa.eu/trade/index_en.htm">http://ec.europa.eu/trade/index_en.htm</a>

<sup>a</sup> Le présent tableau, qui présente une liste non exhaustive des initiatives en matière d'accès aux marchés prises en faveur des PMA met à jour les renseignements du précédent rapport du Secrétariat (WT/COMTD/LDC/W/46/Rev.1). Pour les mesures prises en faveur des exportations originaires des PMA avant 2001, veuillez vous reporter au document WT/COMTD/LDC/W/38.

<sup>b</sup> Les signataires de l'APTA sont: le Bangladesh, la Chine, l'Inde, la RDP lao, la République de Corée et Sri Lanka.

<sup>c</sup> Les signataires du SAFTA qui a remplacé l'Arrangement commercial préférentiel de l'Asie du Sud (SAPTA) en 2006 sont: le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka.

<sup>d</sup> Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

<sup>e</sup> La Loi de 2006 sur l'encouragement de l'investissement en Afrique ou AGOA IV a prorogé la disposition relative aux tissus provenant de pays tiers de septembre 2007 à septembre 2012; a ajouté une disposition concernant l'offre "abondante"; a désigné l'offre de certains tissus dits "denim" comme étant abondante; et permet aux pays bénéficiaires moins développés d'Afrique subsaharienne d'exporter certains produits textiles dans le cadre de l'AGOA. L'article 3 de la Loi de reconduction des préférences commerciales en faveur des pays andins de 2008 (Public Law 110-436) a supprimé la disposition concernant l'offre "abondante" et a de nouveau désigné Maurice comme pays moins développé d'Afrique subsaharienne bénéficiaire des avantages de l'AGOA pour ce qui concerne les vêtements. Pour plus de renseignements, voir le site Web officiel de l'AGOA à l'adresse suivante: [www.agoa.gov](http://www.agoa.gov).

<sup>f</sup> Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo et Zambie.

<sup>g</sup> Vingt-cinq pays subsahariens, y compris 15 PMA (Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Gambie, Lesotho, Malawi, Mali, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Zambie), sont admis à bénéficier des avantages de l'AGOA pour ce qui concerne les vêtements.